LES ANNONCES CLASSÉES DE La Presse
285-7111
C'est un bon numéro...

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

portes & fenêtres
VERDUN Inc.
591-9925
6 SUCCURSALES

●● MONTRÉAL, JEUDI 7 JUILLET 1994 | 110e ANNÉE Nº 252 | 64 PAGES, 4 CAHIERS | Miami : 1,50 $ US Îles-de-la-Madeleine : 1 $ | 50¢ Taxes en sus

Météo

Quelques nuages en après-midi
max 28/ min 19
page S 16

Sports

4 | 2

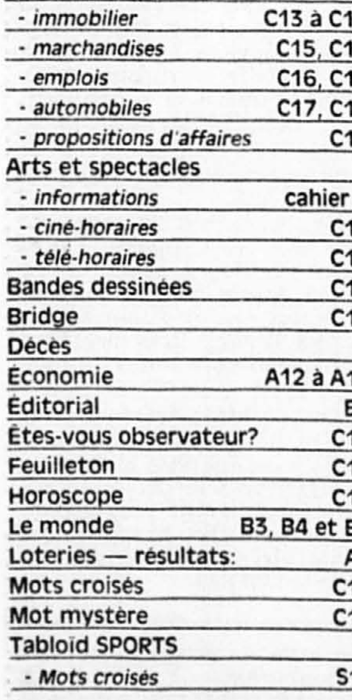
page S2

Actualités



O.J. Simpson: le feuilleton continue
page A5

Girerd



Index

Annonces classées	
- immobilier	C13 à C15
- marchandises	C15, C16
- emplois	C16, C17
- automobiles	C17, C18
- propositions d'affaires	C18
Arts et spectacles	
- informations	cahier C
- ciné-horaires	C10
- télé-horaires	C10
Bandes dessinées	C16
Bridge	C14
Décès	
Économie	A12 à A18
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C13
Feuilleton	C15
Horoscope	C14
Le monde	B3, B4 et B7
Loteries — résultats:	A4
Mots croisés	C16
Mot mystère	C14
Tabloid SPORTS	
- Mots croisés	S10

Main-d'oeuvre : Ottawa fait une proposition aux provinces

Québec n'est pas disposé à accepter le nouveau plan fédéral

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement fédéral vient de proposer aux provinces une réorganisation complète des politiques de formation de la main-d'oeuvre pour regrouper sous le même toit tous les programmes fédéraux et provinciaux, c'est-à-dire le fameux guichet unique.

Le gouvernement du Québec n'a pas officiellement répondu à l'offre d'Ottawa, mais de sérieuses réserves ont été exprimées par le ministre de l'Emploi, Serge Marcil, qui veut avant tout s'assurer qu'Ottawa ne s'introduira pas en douce dans l'administration des affaires provinciales. Il n'a pas été possible de joindre M. Marcil hier, mais dans son entourage, on fait part des réticences de Québec à accepter la proposition fédérale.

Non seulement tous les services fédéraux reliés à l'emploi seraient-ils regroupés, mais également les services sociaux québécois.

Les fonctionnaires fédéraux, si la proposition du fédéral était acceptée, travailleraient avec leurs collègues provinciaux, dans les mêmes édifices, sans perdre leur statut respectif et ce, à compter d'avril 1995. Il est important de noter que si l'ensemble des budgets alloués à la main-d'oeuvre peuvent être administrés par les provinces, selon la proposition, ils demeureront décidés par Ottawa. «C'est un exemple d'intégration comme le souhaite le ministre fédéral Lloyd Axworthy. C'est, à long terme, un rétrécissement des

VOIR OTTAWA EN A 2


Mélanie Cabay

Le maire de St-Clet aurait été tué par des trafiquants d'alcool

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est Christiane Maurice, assassinée en même temps que le maire André Leroux, qui aurait téléphoné mardi matin au détachement de Valleyfield de la Sûreté du Québec pour avertir qu'on tirait des coups de feu au 85, rang du Ruisseau Nord, à Saint-Clet.

Il se pourrait qu'André Leroux, prospère homme d'affaires, ait été tué parce que des trafiquants de cigarettes et d'alcool pensaient qu'il était informateur et que c'était lui qui les avait vendus à la Gendarmerie royale du Canada. Lors de perquisitions de la GRC dans la région de Valleyfield, 23 personnes avaient été arrêtées.

«Ce crime me fait penser au meurtre de Dino Bravo, abattu dans son salon à Laval quelques semaines après une descente policière sur la Rive-Sud dans une histoire de contrebande. André Leroux a été tué peu de temps après une razzia de la police dans la région de Valleyfield qui concernait aussi la contrebande», a confié hier à *La Presse* une personne très proche des forces policières québécoises.

Pour revenir à l'appel de détresse de mardi matin, le préposé qui a répondu, à la SQ, aurait entendu des détonations avant de mettre son appareil en position «garde» afin de dépêcher au plus vite des policiers à l'adresse mentionnée.

Selon toute vraisemblance, le tueur n'avait pas été chargé d'abattre la femme, mais seulement le maire Leroux. Toutefois, devant ses agissements, il a ouvert le feu dans sa direction, l'atteignant de deux balles, dont une à la tête. Son conjoint a reçu un seul projectile.

Christiane Maurice, 35 ans, était secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Clet et habitait depuis deux ans avec le maire, qui était âgé de 54 ans.

Des menottes qui servent finalement

Une fois son travail terminé, le meurtrier a quitté la maison sans prendre le temps d'enlever sa cagoule. Il est arrivé face à un jeune homme de 26 ans, de Saint-Clet, qui venait effectuer de légers travaux au domicile du maire Leroux.

Le cagoulard a alors pointé une arme dans sa direction, tout en lui ordonnant de monter dans une camionnette (appartenant à André Leroux) et de se coucher sur la banquette, en prenant soin de lui recouvrir la tête pour qu'il ne voie rien.

Le tueur a également pris la précaution de passer les menottes à son otage. Tout indique qu'il avait apporté les menottes pour attacher Christiane Maurice, mais il n'en a évidemment pas eu besoin.

Les policiers se demandent où est passé le véhicule qui a conduit

VOIR ALCOOL EN A 2

DE CORNWALL À QUÉBEC


Marc Crawford (à gauche), le nouvel instructeur des Nordiques de Québec pose fièrement pour la postérité. On le voit ici accompagné du directeur général de l'équipe, Pierre Lacroix, et de Jacques Martin, nommé hier adjoint de Crawford. PHOTO PC

Marc Crawford veut parler le français «le plus vite possible»

PHILIPPE CANTIN
QUÉBEC

Quatre ans après le désastreux séjour de David Chambers derrière le banc des Nordiques de Québec, l'organisation fleurdelysée confie de nouveau le poste d'entraîneur-chef à un Ontarien qui promet de maîtriser le français «le plus vite possible».

Cette fois, l'engagement a de meilleures chances d'être tenu. Marc Crawford, qui, à 33 ans, devient le plus jeune pilote dans la Ligue nationale de hockey, est marié à Hélène Campeau, une Franco-Ontarienne de Cornwall. Leurs deux enfants parlent le français. Lui-même baragouine des phrases simples. Du sang de bleuet coule aussi dans ses veines, puisque sa mère est originaire de Chicoutimi.

Pourquoi évoquer autant la langue dans une nouvelle de hockey? Parce que cette question a occupé une place prépondérante, hier, lors de la confirmation de son embauche. Les amateurs de hockey de la Vieille capitale sont francophones à plus de 90 pour cent et souhaitent que l'entraîneur de leur club professionnel s'exprime dans leur langue.

«Je suis très fier de la confiance des Nordiques à mon endroit, a déclaré Crawford. Mon français n'est pas très bon maintenant, mais il s'améliorera avec le temps et la pratique.»

Au cours des trois dernières années, Crawford a dirigé les Maple Leafs de St-John's, la filiale des Maple Leafs de Toronto dans la Ligue américaine. En 1992-93, il a été élu entraîneur par excellence de la saison, après la défaite de son équipe en finale de la Coupe Calder.

L'adjoint numéro un de Crawford sera Jacques Martin, qui effectue un retour à Québec après un séjour d'un an dans la

VOIR CRAWFORD EN A 2

■ **Autres textes et photos sur la nomination de Crawford.** ***Tabloid Sports, pages S3 à S5***

Le corps retrouvé à Mascouche est celui de la jeune Mélanie Cabay

ÉRIC TROTTIER et SOPHIE BEAUDOIN

Les vêtements et les prothèses orthodontiques ont confirmé ce que tout le monde redoutait, le corps retrouvé mardi à Mascouche est bien celui de Mélanie Cabay.

«Il s'agit bien d'elle. Selon les premières constatations, le décès a été causé par strangulation et par traumatisme crânien», a déclaré à *La Presse* hier après-midi l'agent Pierre Robichaud, de la Sûreté du Québec.

La famille et les amis de la victime, qui avaient espéré un miracle jusqu'à la fin, étaient en état de choc. «Je n'arrive pas à le croire. Je ne comprends pas, a dit David Meunier, manifestement bouleversé après avoir appris la nouvelle. C'est bizarre comme sensation. Je suis incapable de pleurer ; tout est bloqué. Je croyais que ça viendrait avec l'annonce de sa mort, mais non...»

Quand le décès de la jeune femme de 19 ans a été rendu public, en fin d'après-midi, les proches parents de Mélanie se sont réunis chez sa mère, rue Bordeaux à Montréal. Selon un journaliste de TQS à qui elle s'est confiée hier soir, la mère de Mélanie, Mireille Bélisle, demeurait sereine dans les circonstances; elle envisage même de consacrer dorénavant sa vie à l'aide des victimes ou des familles de victimes de crimes semblables.

Crâne fracassé et asphyxie

Dans son rapport d'autopsie, le pathologiste Claude Pothel, du Laboratoire de médecine légale de Montréal, écrit que le crâne de Mélanie a reçu un «choc sévère» et qu'elle a souffert d'asphyxie par strangulation.

«Pour l'instant, on ne peut déterminer lequel des deux actes a été accompli en premier et lequel a pu causer la mort», peut-on lire dans un communiqué émis en milieu d'après-midi.

VOIR MÉLANIE EN A 2

Sidbec-Dosco est vendue à une société mexicaine pour 45 millions

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec poursuit son entreprise de privatisation en cédant le géant de l'acier Sidbec-Dosco de Contrecoeur, à la mexicaine Ispat Mexicana pour 45 millions comptant. Le nouvel acquéreur s'engage à éponger une dette de 280 millions, à injecter 30 millions dans le fonds de roulement et à moderniser l'entreprise durant les cinq prochaines années en y investissant une autre somme de 100 millions.

Un porte-parole d'Ispat, M. René Lopez, a pour sa part indiqué que le climat politique au Québec ne l'inquiétait en rien et que le groupe n'hésiterait pas à oeuvrer dans un Québec souverain. «Nous faisons des affaires partout dans le monde, avec des peuples et des cultures différentes. Nous respectons les choix politiques», a-t-il dit en présence des ministres québécois Gérald Tremblay, de l'Industrie et du Commerce et André Bourbeau, des Finances.

M. Bourbeau, qui a officiellement annoncé la privatisation de l'entreprise hier, a vite voulu rassurer les employés de Sidbec-Dosco en précisant que toutes les conventions de travail seraient respectées. Plus de 2000 personnes travaillent dans les différentes filiales de Sidbec-Dosco. L'an dernier, l'entreprise avait procédé à une centaine de mises à pied et réclamé, vainement, une diminution des salaires de 2 $ l'heure.

Le ministre a insisté pour dire que Québec avait, depuis 25 ans, investit 1,5 milliard dans ce groupe, qui n'a jamais été rentable. «Le gouvernement doit-il s'impliquer dans une aciérie? Poser la question, c'est y répondre. Nous n'avons pas d'affaire à nous engager dans ce genre d'entreprise.»

M. Bourbeau et son collègue de l'Industrie, Gérald Tremblay, ont tous deux souligné, en conférence de presse, que l'offre d'achat formulée par le Fonds de solidarité de la FTQ était loin d'être aussi avantageuse que celle d'Ispat. «Le fonds offrait d'acheter l'actif pour un dollar, alors que le gouvernement devait investir 180 millions».

C'est ainsi que Sidbec-Dosco passe aux mains de la firme mexicaine, dont le siège social se trouve à Djakarta, en Indonésie. Les ouvriers ont été informés hier de la teneur de cette transaction.

M. Tremblay a indiqué de son côté que les objectifs fixés au regard de la privatisation de Sidbec-Dosco avaient été atteints: pérennité des opérations, implication financière substantielle de l'acheteur, et retrait total de la participation gouvernementale dans Sidbec-Dosco. Il a ajouté que la venue au Québec d'un opérateur de calibre international, fortement impliqué dans l'industrie sidérurgique notamment au Mexique, aussi partenaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), renforcerait l'entreprise québécoise. «Le futur acquéreur dispose de tous les atouts pour que Sidbec-Dosco de-

VOIR SIDBEC EN A 2

LA BOURSE HARFANG DES NEIGES
poursuit son envolée au Zoo de Granby!

Trouvez un nom aux deux Harfangs des Neiges récemment adoptés grâce au vin Harfang des Neiges
et gagnez un week-end en famille au Zoo de Granby!
Prix tiré au sort.
Règlement du «CONCOURS HARFANG» disponible au : 69, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X2.

Nom Prénom Âge
Adresse
Nom du Harfang femelle
Nom du Harfang mâle
Formule mathématique 4 x 8 - 12 x 130 ÷ 260 =
Retournez ce coupon à «CONCOURS HARFANG» • 69, Sherbrooke Ouest • Montréal (Québec) H2X 1X2

Demain dans *La Presse*



Vivre

Faire des courses

■ Il existe divers façons de connaitre Montréal. *La Presse* vous en propose une, originale, à compter de demain, et ce, tous les vendredis de cet été. Il s'agit d'aller faire des courses sur des rues marchandes de quartier à Montréal. Et pas nécessairement les rues des quartiers chics. Demain, vous êtes invités sur la Promenade Ontario. Dans les semaines suivantes, il y aura Mont-Royal, Masson et d'autres. Connaitre Montréal par ses petits marchands. Une façon agréable, l'été, de sortir des centres commerciaux. Et d'apprendre un autre Montréal.



WEEK-END SPORTIF

LES CHOIX DE NOS CHRONIQUEURS

À vélo en ville

■ Vous habitez dans la région montréalaise pour les vacances? Vous comptez parcourir Montréal et les environs à vélo? L'équipe du WEEK-END SPORTIF entreprend demain une série de courts reportages sur les pistes cyclables de la région. Au menu : une foule de renseignements sur ces pistes qui mènent souvent dans de très beaux coins de la métropole. À lire, demain, dans le tabloïd SPORTS.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

• à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

• à Pointe-Claire : Holiday Inn, 6700, autoroute Transcanadienne, de 10 h à 20 h. Objectif : 250 donneurs;

• à Montréal : Mini-centre des donneurs de sang, organisée par Via Rail et les compagnies de la Place Ville-Marie, lobby (entrée par le boulevard René-Lévesque), 1, Place Ville-Marie, de 10 h à 16 h. Objectif : 150 donneurs.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 30 34 37 38 40 49 (16)

E-X-T-R-A 3 9 1 1 1 1

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres 734

à quatre chiffres 2228

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Tele+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

27-4

CODE DU JOUR — **JEUDI 7 JUILLET 1994**

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

SUITE DE LA UNE

OTTAWA

Main-d'oeuvre : Ottawa fait une proposition aux provinces

pouvoirs du Québec », dénonce la critique de l'opposition en ce domaine, la députée Louise Harel.

Dans la documentation que le ministre Axworthy vient de faire parvenir à ses cadres à ce sujet, il insiste pour dire que les fonctionnaires fédéraux, même s'ils devaient être affectés à d'autres tâches en raison de cette réforme, demeureraient des fonctionnaires fédéraux.

La proposition formelle, dont *La Presse* a obtenu copie, doit être rendue publique au cours des prochains jours. Cette entente s'échelonnerait sur une période de trois ans. Plusieurs ministres fédéraux, dont le ministre des Finances Paul Martin et celui des Affaires extérieures André Ouellet, ont rencontré très privément les représentants du Québec lundi dernier à Montréal, pour leur faire part des intentions d'Ottawa. À cette rencontre, le Québec était notamment représenté par Serge Marcil, ministre de l'Emploi et Jacques Chagnon, de l'Éducation.

La réforme proposée par Ottawa comprend quatre grands volets :

— la planification des programmes de mise en valeur de la main-d'oeuvre relèverait des provinces. Il s'agit entre autres de la formation en établissement et en milieu de travail, de la prestation des services d'alphabétisation, des programmes pour stagiaires et des projets de formation. Pour l'ensemble du pays, c'est plus de 1 milliard, et plus de 100 millions pour le Québec;

— toute la formation donnée en établissement serait planifiée par les provinces;

— le guichet unique des services serait chapeauté par un conseil d'administration composé de représentants fédéraux et provinciaux;

— tous les services de formation aux étudiants adultes, financés par Ottawa, seraient administrés par les provinces. □

ALCOOL

Le maire de St-Clet aurait été tué par des trafiquants d'alcool

l'assassin au 85, rang du Ruisseau Nord. Un complice attendait-il à l'extérieur? Quand il a vu arriver le jeune homme, a-t-il paniqué et pris la fuite? Ou a-t-il simplement suivi la camionnette jusqu'au quartier Saint-Henri où l'otage a été abandonné?

Les enquêteurs se demandent aussi pouquoi l'assassin n'a pas tué le jeune homme.

Hier, ce dernier en avait long à raconter à ses amis du village. « Il a eu la peur de sa vie », a confié un propriétaire de dépanneur, en ajoutant que l'agresseur aurait ordonné à son otage de ne rien dire aux policiers s'il voulait vivre longtemps.

L'assassin n'a laissé aucune trace, pas de balles dans les murs ou le plafond, et les enquêteurs de la section des crimes contre la personne de la SQ ont décidé de faire appel au public pour tenter d'éclaircir ce crime.

Ils aimeraient parler avec des personnes qui auraient vu le véhicule d'André Leroux, une Chevrolet Cheyenne rouge foncé, avec inscription 4x4 sur les ailes, mardi matin.

Le véhicule est aussi doté d'un gyrophare jaune et d'un support à l'avant sur lequel on peut installer une charrue.

Les personnes qui auraient aperçu ce véhicule près des rues Saint-Ambroise et Georges-Étienne-Cartier (endroit où l'otage a été abandonné) sont invitées à communiquer avec la police au 593-4033 ou au 598-4242. Toute information sera traitée de façon confidentielle. □



Des enquêteurs de la Sûreté du Québec à la recherche d'indices autour de la maison du maire de Saint-Clet, André Leroux.

MÉLANIE

Le corps retrouvé à Mascouche est celui de la jeune Mélanie Cabay

Le docteur Pothel indique aussi qu'il lui est impossible de préciser si Mélanie a été victime d'une agression sexuelle, vu l'état de putréfaction avancé dans lequel se trouve le cadavre.

La police a quand même sa petite idée là-dessus, puisque Mélanie était nue lorsqu'elle a été retrouvée à l'orée d'un bois de Mascouche, près de l'autoroute 640 et de la montée Dumais, cachée sous un tas de détritus. Deux chandails avaient été déposés près d'elle; ce sont les mêmes qu'elle portait le soir de sa disparition, il y a deux semaines.

Les enquêteurs ont su presque immédiatement, mardi, qu'il s'agissait d'elle, puisque le cadavre portait, tout comme Mélanie, des appareils orthodontiques. Mais ils ont préféré obtenir des analyses scientifiques avant de se prononcer et d'aviser la famille.

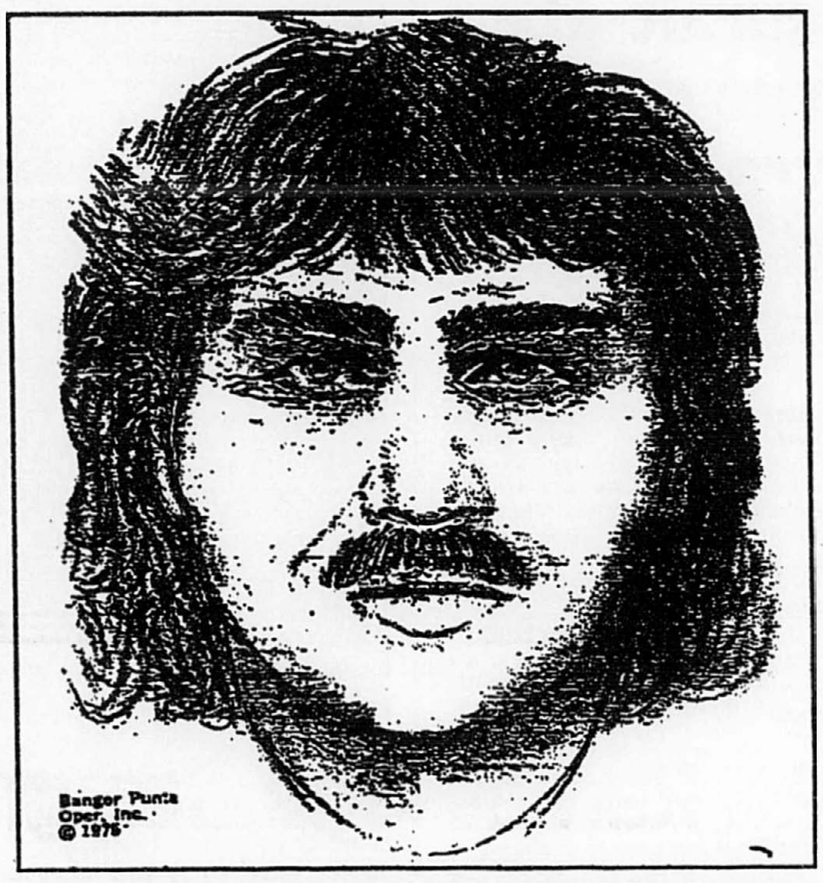
La SQ a aussi ouvert une ligne téléphonique, le 598-4043, dans l'espoir que le public lui fournira des renseignements sur Mélanie, depuis sa disparition survenue dans le quartier Ahuntsic jusqu'à sa découverte dans ce petit bois de Mascouche.

Rappelons que depuis cinq ans, au moins sept femmes ont été assassinées après avoir été agressées sexuellement, dans la région de Montréal, sans que le ou les meurtriers soient jamais capturés.

À ce sujet, la SQ entend analyser la possibilité que le meurtre de Mélanie Cabay ait un lien avec les autres. Encore là, l'agent Robichaud estime qu'il est trop tôt pour s'avancer sur ce terrain. Parmi les sept meurtres, ceux de Chantal Brochu, 22 ans (étranglée), Marie-Eve Larivière, 11 ans (étranglée) et Marie-Claude Côté, 17 ans (coups à la tête) ont le plus de similitudes avec celui de Mélanie Cabay.

Portrait-robot d'un suspect

Par ailleurs, la police mascouchoise a causé une petite controverse dans les milieux policiers, hier après-midi, en diffusant le portrait-robot d'un suspect recherché pour deux viols survenus dans cette municipalité depuis un an, dont le dernier a été perpétré le 23 juin, au lendemain de la disparition de Mélanie Cabay.



La police de Mascouche a publié hier le portrait-robot d'un individu recherché en rapport avec deux viols commis à Mascouche, tout près du lieu où a été retrouvé le cadavre de Mélanie Cabay.

Cette dernière agression s'est produite à l'endroit même où le corps de Mélanie a été découvert.

« C'est ce qui nous fait croire qu'il y a peut-être un lien, ce n'est pas un endroit connu de tout le monde », a relaté l'enquêteur Jean-Marc Desnoyers, de la police de Mascouche.

Mais la SQ a tenu plus tard à rectifier le tir des policiers municipaux : « Pour l'instant, rien ne nous permet de faire un lien entre ces deux agressions et l'affaire Mélanie Cabay. Nous allons bien sûr étudier cette possibilité, mais n'allez pas croire que le suspect de la police de Mascouche est le meurtrier de Mélanie. Ça serait aller trop vite », a dit l'agent Robichaud, outré de l'empressement de ses confrères mascouchois.

Âgées d'une vingtaine d'années, les victimes des deux agressions de Mascouche faisaient toutes deux du « pouce », à Montréal, lorsqu'elles ont été invitées à monter à bord de la voiture du suspect. Les amis de Mélanie sont formels sur ce point : jamais elle n'aurait accepté de monter avec un inconnu.

Et, contrairement à Mélanie, les deux autres victimes ont pu s'enfuir après l'agression. Tout ça fait croire à la SQ que le suspect de la police de Mascouche n'a rien à voir avec le meurtre de Mélanie Cabay.

Cela dit, ce suspect conduisait une voiture récente, probablement de couleur bourgogne, il mesure cinq pieds huit pouces, pèse plus de 200 livres, a les yeux bleus et une moustache. Toute information à son sujet peut être communiquée au 474-6114. □

Bientôt un casino dans l'Outaouais

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le gouvernement du Québec a décidé d'aller de l'avant avec la construction d'un casino en Outaouais, selon le quotidien *Le Droit*.

Selon plusieurs sources sûres, administratives et politiques, le sujet était à l'ordre du jour du Conseil des ministres d'hier. On semblait aussuréque le projet obtienne le feu vert puisque le ministre des Finances André-Bourbeau a prévu à son horaire de se rendre en Outaouais aujourd'hui pour en faire l'annonce.

Le site n'a toutefois pas été choisi: ce sera à Loto Québec de le déterminer ultérieurement.

Cette marche à suivre avait été suggérée par les cinq députés libéraux de la région qui en ont fait part au premier ministre Daniel Johnson dans une lettre qui lui ont envoyé il y a quelques semaines.

Dans un élan d'unité, ceux-ci voulaient démontrer que la décision d'établir le casino en Outaouais passait bien avant celle concernant l'emplacement. On se rappelera que plusieurs avaient accusé les députés de retarder la venue du projet en se chamaillant sur le choix du site.

Au moins quatre endroits sont étudiés: le Château Cartier Sheraton, à Aylmer; le Parc du lac Leamy, à Hull; le lac Beauchamp, à Gatineau; et le parc La Baie, encore à Gatineau.

Loto Québec sera le maître d'oeuvre du projet et en assurera la gestion. Le casino pourrait employer jusqu'à 800 personnes. Il s'agirait du troisième établissement du genre au Québec, après ceux de Montréal et de Charlevoix.

CRAWFORD

Marc Crawford veut parler le français « le plus vite possible »

Ligue américaine. Ironiquement, les Nordiques l'avaient aussi choisi pour seconder David Chambers en 1990.

Martin n'a pas dissimulé sa déception : il souhaitait obtenir le poste d'entraineur-chef des Nordiques. « Mais dans la vie, l'important n'est pas ce qui t'arrives, mais la façon dont tu réagis, a-t-il dit. Or, j'aurai un rôle important avec les Nordiques. Je suis expérimenté et mes commentaires auront du poids. Les plans de la nouvelle administration m'enchantent. »

Question de feeling

Nommé successeur de Pierre Pagé en tant que directeur général des Nordiques le 24 mai dernier, l'ancien agent Pierre Lacroix n'a pas caché son enthousiasme en annonçant l'embauche de Crawford.

« Avec son arrivée, les pièces du casse-tête sont presque toutes en place, a-t-il dit. Les Nordiques ressemblent maintenant à l'équipe que j'envisageais lors de ma nomination. Marc Crawford est un entraineur de la nouvelle génération. C'est un gars très intelligent. Pourquoi l'avoir choisi? Une question de feeling, surtout.

« Au cours des 20 dernières années, je me suis toujours fié à mon intuition. J'ai apprécié Marc dès notre première entrevue. J'ai interrogé six candidats, tous excellents. Mais à mon avis, il est le meilleur homme pour atteindre notre objectif, qui est de gagner rapidement. »

Selon Lacroix, Crawford est un entraineur avec qui les gens « tomberont en amour ». Le visage carré et l'allure costaude, Crawford n'a pas fait mauvaise impression à sa première conférence de presse. Son épouse, ses parents et beaux-parents ont assisté à son moment de gloire à la première rangée, et l'émotion se lisait dans leurs yeux.

« Au cours des dernières années, j'ai démontré ma compétence, a déclaré Crawford. Mon travail a sans doute impressionné les gens en position d'autorité. Mes 33 ans peuvent à la fois être un atout et un handicap. Un atout parce que je comprends bien les joueurs d'aujourd'hui; un handicap parce que je n'ai pas beaucoup d'expérience.

« Mais dans le passé, j'ai toujours grandi dans mon emploi. Je m'attends à accomplir la même chose avec les Nordiques. De toute façon, mon père m'a souvent dit que l'âge, c'est d'abord un état d'esprit. »

Originaire de Belleville, en Ontario, Marc Crawford a été choisi au 70e rang par les Canucks de Vancouver au repêchage de 1980. Jusqu'en 1988, cet ancien ailier gauche a partagé son temps entre le grand club et la filiale de Fredericton, dans la Ligue américaine. En 176 matchs dans la LNH, il a inscrit 19 buts et obtenu 31 aides. Devenu entraineur en 1989, il a dirigé durant deux saisons l'équipe de Cornwall, dans la Ligue junior majeure de l'Ontario. Owen Nolan, le bouillant ailier des Nordiques, était un de ses protégés.

« Marc Crawford est respecté de ses joueurs, a soutenu Pierre Lacroix. D'ailleurs, quand Owen Nolan a appris qu'il se joignait aux Nordiques, il a poussé un gros 'All Right!' Regardez bien aller Marc, il vous impressionnera. »

Le jeune pilote a besoin d'avoir du coffre. Il reçoit ses galons dans la LNH à la tête d'un club plein de talent avec, à sa droite, un directeur général qui veut gagner vite et, à sa gauche, un adjoint qui rêve de diriger de nouveau un club de la LNH. □

SIDBEC

Sidbec-Dosco est vendue à une société mexicaine pour 45 millions

vienne un producteur d'acier des plus compétitifs sur l'échiquier mondial, pour ainsi contribuer au développement économique du Québec et au maintien d'emplois spécialisés », a soutenu le ministre.

Le groupe Ispat, selon les données fournies hier, montre un actif de quelque 2 milliards. Ispat est au Mexique depuis 1990. Les porte-parole se disent impressionnés par l'élan économique mexicain. À la suite de la décision du gouvernement mexicain de privatiser l'industrie de l'acier du pays, Ispat a acheté l'ensemble pour 2 milliards. L'aciérie, au Mexique, est située à Lazaro Cardenas. Ispat possède au Mexique des réserves de quelque 200 millions de tonnes de minerai de fer. Elle fabrique une grande variété de produits d'acier spécialisés qui sont maintenant vendus partout dans le monde, souligne le gouvernement du Québec pour justifier sa décision. Les produits du groupe sont utilisés dans la plupart des applications de l'acier, comme les canalisations, les appareils électriques, les voies ferrées, les bateaux, la construction et les industries de base.

Le gouvernement de Daniel Johnson, qui fera bientôt face à l'électorat, tente donc de multiplier les ventes d'entreprises d'État pour se présenter comme bon gestionnaire. Les syndicats, notamment la FTQ et le syndicat des métallos, n'ont pas réagi officiellement hier, préférant analyser d'abord les conditions de la vente. Un certain mécontentement a cependant été exprimé depuis que Québec a décidé de privatiser le Mont Sainte-Anne, en banlieue de Québec. Plusieurs groupes de pression accusent le gouvernement de procéder à une véritable « vente de feu » du patrimoine québécois. □

La Presse

Année internationale de la famille : Montréal se décide à bouger, avec six mois de retard

GILLES GAUTHIER

■ L'Année internationale de la famille (AIF) a commencé bien tard pour l'administration Doré-Cousineau, le comité exécutif n'ayant approuvé qu'en juin le «plan d'action» que la Ville met en oeuvre et le budget de 341 000$ qu'elle y consacre.

Plan d'action fourre-tout, qui propose une participation de la Ville au Salon des personnes âgées, qui s'est tenu en mars, avant le feu vert de l'exécutif, des Jeux de Montréal «format familial» en avril, la «tarification familiale», en 1994, de la Carte Accès-Montréal, plus chère que l'an passé, des compétitions «intergénérations» aux internationaux de tennis Player's en août, le «ciné-pyjama en plein air» au parc des Îles cet été, etc.

Pas moins de 137 000$ seront consacrés aux communications — surtout de la publicité — et au matériel promotionnel (chandails, épinglettes, oriflammes).

Les principales activités se dérouleront en octobre et seront organisées, précise-t-on, avec le Comité québécois de la semaine nationale de la famille, le Bureau québécois de la famille et la Table sectorielle du Montréal métropolitain pour l'AIF. On prévoit notamment une grande marche familiale animée par des modules créés par des jeunes des clubs de vacances et de Jeunesse 2000, des activités éducatives et culturelles, une émission des *Beaux Dimanches* sur le thème de la famille et animée par Yvon Deschamps et un colloque international piloté par le Comité canadien de l'AIF.

On promet un événement d'envergure dans chacun des neuf arrondissements de la ville cet été, chacun étant doté d'un budget de 8000$. Une somme totale de 10 000$ est allouée pour le soutien aux «quartiers en santé» et pour les projets locaux.

Le portrait des familles à Montréal, publié par la Ville en 1992, sera mis à jour au coût de 10 000$. On procédera à une analyse (7000$) des produits et programmes municipaux de loisirs en fonction de cette clientèle et on tracera un bilan (4000$) des interventions municipales en matière familiale.

Ces bilans et analyses permettront, selon un document du module du Développement communautaire, «de dégager rapidement certaines pistes d'action à court et moyen terme» et serviront de base pour la préparation de «propositions d'engagements montréalais». Ces propositions seront, à n'en point douter, utilisées par le RCM, qui dévoilera ses promesses électorales à la fin d'août.



Danielle Ouimet condamnée à 9800$ d'amende

YVES BOISVERT

■ Danielle Ouimet a été condmanée à 9800$ d'amende, hier matin, par le juge Rollande Matte, de la Cour du Québec, pour publicité trompeuse.

L'animatrice et comédienne de 46 ans avait prêté son image à la crème *Supra-Derm*, qu'elle présentait faussement comme «rajeunissante» et miraculeuse.

La défense a insisté sur l'effet désastreux qu'avait eu le jugement de culpabilité sur sa réputation

Le juge Matte a cependant rappelé que c'est Mme Ouimet elle-même qui avait accepté de prêter sa réputation à ce produit bidon pour berner le public.

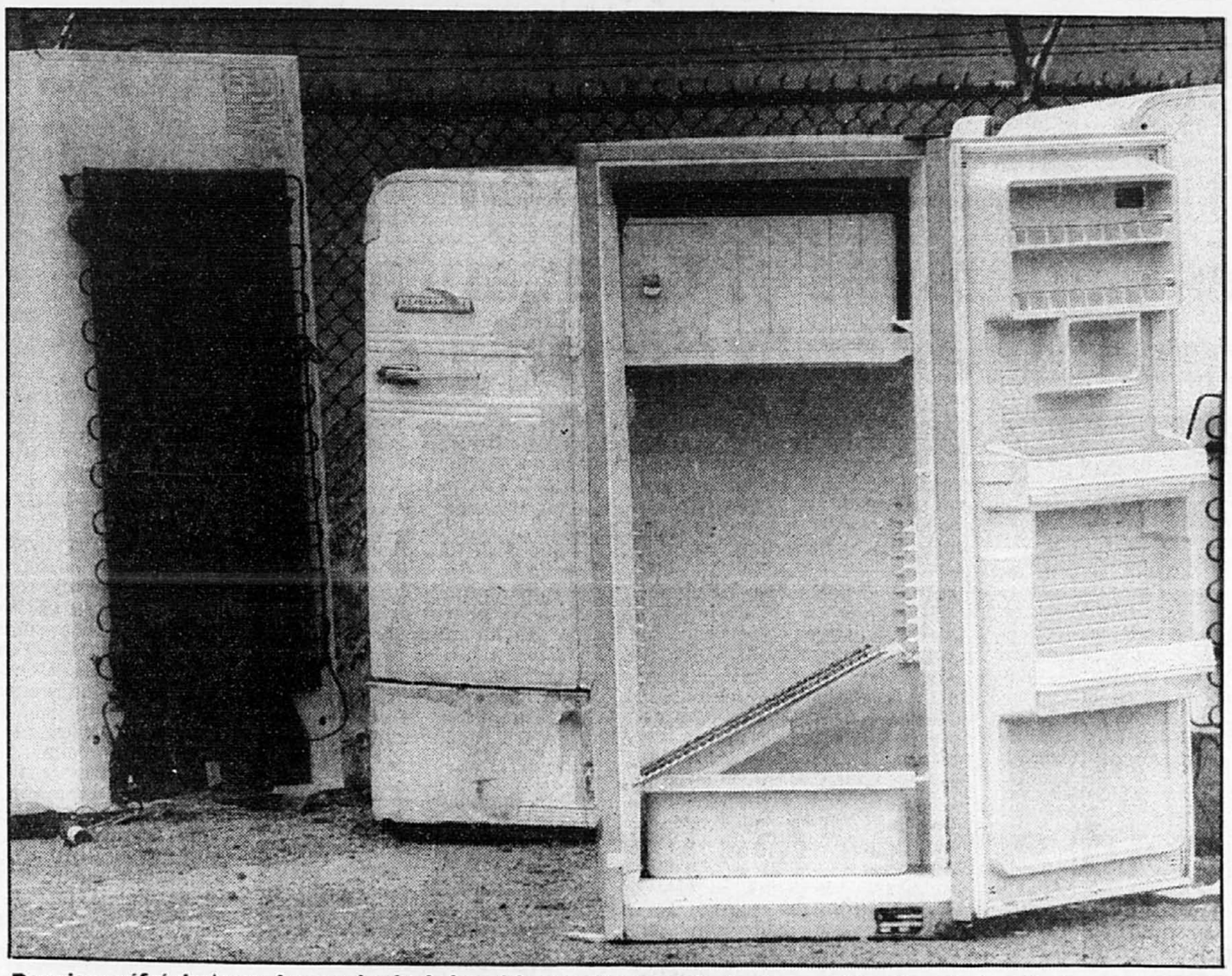
La campagne publicitaire, de type «témoignage», était entièrement basée sur la personnalité de Mme Ouimet, qui n'avait cependant aucune participation dans l'élaboration de la crème.

Le juge Matte a évalué les «profits potentiels» de ce produit à 200 000$ au total (pas seulement pour Mme Ouimet).

En matière de publicité trompeuse, l'effet recherché par la peine est la dissuasion, a souligné le juge Matte, selon qui l'effet combiné du jugement de culpabilité et de la peine aura des conséquences sur la carrière de Mme Ouimet, ce qui est très certainement dissuasif pour les autres artistes tentés de l'imiter.

D'autre part, contrairement à ce qu'a prétendu la défense, la publicité trompeuse s'est poursuivie bien après que Mme Ouimet eût été avertie du caractère douteux de la publicité. Quatre autres annonces ont été publiées après le début de l'enquête fédérale, dont Mme Ouimet connaissait l'existence.

Étant donné l'absence d'antécédent de Mme Ouimet et ses moyens financiers honnêtes, le juge Matte a fixé à 9800$ le montant total de l'amende pour les 22 chefs d'accusation. La Couronne réclamait une amende de 15 000$.



Des vieux réfrégirateurs, les employés de la voirie en ont ramassés des tonnes, hier, lors de la collecte annuelle des gros rebuts.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Ramassage des gros déchets : les gens jettent moins de choux gras

PATRICIA BERGERON

■ Matelas défraichis, tuiles de céramique en miettes et bégonias flétris s'amoncelaient pêle-mêle hier dans la cour arrière du clos Poincarré, dans le nord de la ville. À l'écart, les portes grandes ouvertes, quelques vieux frigos vides et déglingués.

Un paradis de la brocante? Plutôt l'une des 12 cours de la voirie municipale participant à l'opération annuelle de ramassage des gros objets qui se déroulait hier à Montréal.

Près de 250 employés de la voirie ont ratissé rues et ruelles jusqu'à 21 h, en quête de débris de toutes sortes. Les quelque cent camions mobilisés pour l'opération ont chargé leurs bennes à partir de 7 h hier matin et effectueront près de 1200 voyages dans les prochains jours, selon Robert Renaud, le gérant de la cour Poincarré-Saint-Michel. L'an passé, la collecte des 4000 tonnes métriques de déchets avait nécessité 1400 voyages.

La récolte a-t-elle été bonne en cette huitième année? «Le grand boom du début est terminé, explique la porte-parole du Service des travaux publics, Diane Leduc. Depuis deux ans, nous constatons une baisse marquée de volume, tant pour les activités usuelles de ramassage que pour le blitz annuel. Cette tendance peut s'expliquer par la conjoncture économique. On remarque d'ailleurs qu'il y a moins de «choux gras»: on ramasse des vieux matelas et des débris de démolition, mais peu de vieux meubles.»

L'opération de ramassage ne se limite pas au transport des objets. De 15 à 20 p. cent des éléments recueillis se prêtent à la récupération. Pour le moment, seuls le métal et le fréon, gaz contenu dans les réfrégirateurs, sont récupérés et vendus à des entreprises de recyclage, mais le Service des travaux publics espère pouvoir recycler le bois prochainement, a ajouté Mme Leduc.

«Notre objectif est d'aiguillonner les gens vers des solutions plus viables d'élimination des déchets, poursuit Diane Leduc. Outre le recyclage, nous favorisons le réemploi des meubles, vêtements et autres objets présentant encore une valeur d'usage.»

Un projet pilote a ainsi été mis sur pied dans l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, en collaboration avec Tel-Ressources et la Société Saint-Vincent-de-Paul. Un millier de meubles et autres objets ont été récupérés au cours des douze derniers mois. Remis en état, les objets sont vendus à petits prix dans les magasins des organismes communautaires impliqués qui utilisent les profits des ventes pour financer leurs activités.

Les propriétaires encombrés et les férus de trouvailles à bon marché peuvent obtenir un bottin répertoriant diverses entreprises de recyclage, classées par quartiers et par secteurs d'activités, en s'adressant à l'un des bureaux d'Accès-Montréal.

Le Service des travaux publics offre un service de ramassage sur demande toute l'année. Un simple coup de téléphone suffit pour fixer le moment de la collecte. Les intéressés peuvent composer le 868-DÉFI, 24 heures sur 24.

Meurtre du curé Gagné : un acquittement, une condamnation

YVES BOISVERT

■ Tandis qu'un jury acquittait l'ex-policier de Ports Canada, Yves Audet, du meurtre de l'abbé Roland Gagné, un juge de la chambre de la jeunesse déclarait coupable l'adolescent de 17 ans qui se trouvait avec lui sur les lieux du crime.

Audet, 50 ans, a été acquitté mardi soir après un procès de trois semaines en Cour supérieure présidé par le juge Jerry Zigman. Le jeune homme de 17 ans, qui était accusé dans la même affaire devant la juge Ginette Durand-Brault, a quant à lui été déclaré coupable hier après-midi.

Le père Gagné, 70 ans, qui était à la retraite, avait été découvert mort, étranglé, dans son appartement de la rue Gilford, près de la rue de Lorimier, sur le Plateau Mont-Royal, le 21 octobre 1993.

Audet, propriétaire d'un «bazar» sur le Plateau, et l'adolescent, qui travaillait pour lui à l'occasion, ont été arrêtés peu de temps après avoir écoulé des objets volés au père Gagné.

Le père Gagné connaissait les deux hommes pour avoir fréquenté le bazar d'Audet.

Il a été révélé au procès de l'adolescent qu'il cherchait des moyens de se procurer de l'argent pour acheter de la drogue. Il avait remarqué que le père Gagné avait plusieurs bagues de valeur, et il savait où il restait.

Le meurtre est survenu quelques jours avant le 21 octobre.

L'adolescent a fait des déclarations aux policiers dans lesquelles il incrimine Audet, et Audet a également incriminé le jeune homme. Mais dans une dernière déclaration, Audet s'est avoué coupable.

Au jury, cependant, Audet a dit qu'après 12 heures d'interrogatoire policier, il était à bout, et aurait signé n'importe quoi. Il a fait porter toute la responsabilité du meurtre sur son jeune ami.

Ce dernier avait cependant avoué son crime à un ami, qui est venu témoigner contre lui devant la chambre de la jeunesse.

Un bijoutier qui a acheté d'Audet et de l'adolescent les bagues du père Gagné a témoigné contre eux.

Le chambreur d'Audet avait par ailleurs vu les objets du culte (calice, ciboire, croix, etc.) sous le lit d'Audet. Ces objets ont été vendus par l'adolescent.

Le marché des autos d'occasion plus anarchique que jamais

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le marché de vente des véhicules d'occasion est beaucoup plus anarchique dans la région de Montréal que dans celle de Québec mais, dans l'ensemble, la situation ne change guère avec les années, malgré les recommandations et les mises en garde de l'Association pour la protection automobile (APA).

Les acheteurs se font encore assez facilement berner parce qu'ils ne sont pas assez exigeants vis-à-vis du vendeur qui, lui, ne respecte pas plus la Loi sur la protection du consommateur.

Voilà la conclusion à laquelle en est venue l'APA après une enquête menée par deux finissantes en consommation à l'université Laval, Marie-France Lacroix et Josée Massicotte, auprès de 34 points de vente de voitures neuves et d'occasion dans la région de la capitale.

Dans une rencontre de presse, hier, le président de l'APA, George Iny, a indiqué que les résultats démontrent même une nette détérioration par rapport à l'an dernier.

Une même étude a été conduite plus tôt cette année dans la région montréalaise qui a révélé une situation encore pire. «Il y a moins de vrais *bazous* à Québec qu'à Montréal. Le pire marché c'est encore à Montréal qu'on le retrouve. On nage dans l'anarchie et la loi y est moins respectée qu'ailleurs et, ce, au détriment bien sûr des acheteurs d'autos usagées qui se font avoir plus souvent», a expliqué M. Iny.

Une des principales lacunes dans le commerce de vente des autos usagées est l'absence de l'étiquette bien affichée qui donne les principales caractéristiques de la voiture en vente.

Cette étiquette doit contenir le prix demandé, le kilométrage réel, la garantie, l'utilisation antérieure (taxi, location, école de conduite), les réparations déjà effectuées et celles qui resteraient à faire. Chez le quart des commerçants, ont souligné les deux responsables de l'étude, les étiquettes étaient illisibles pour toutes sortes de raisons.

Seulement un commerçant sur cinq apposait ces étiquettes sur toutes les autos mises en vente et seulement un sur sept remplissait ses étiquettes avec les mentions exigées par la Loi sur la protection du consommateur.

Par ailleurs, plusieurs commerçants fournissaient de faux renseignements sur les garanties applicables aux automobiles moins récentes. Deux tiers des commerçants de véhicules d'occasion seulement n'offraient aucune garantie sur les autos ayant plus de cinq ans ou 80 000 kilomètres, malgré l'obligation légale d'en donner une.

L'APA a l'intention de poursuivre son travail de sensibilisation de l'opinion publique et de surveillance des commerçants, mais seule une vigilance plus grande des consommateurs et une attitude plus ferme face au vendeur pourraient améliorer la situation, selon M. Iny.

L'EXPRESS DU MATIN

ACCIDENT MINIER

■ Un autre accident mortel s'est produit il y a quelques jours dans une mine abitibienne. Claude St-Louis, un contremaitre de 44 ans, a trouvé la mort alors qu'il travaillait à la mine Donalda, à Rouyn-Noranda, le 30 juin dernier. La tragédie, rendue publique hier seulement, est survenue lorsque du roc s'est détaché du plafond d'un chantier souterrain. Il s'agissait du sixième accident mortel à survenir dans une mine du Québec depuis le 3 juin dernier.

EX-CHEF DÉCÉDÉ

■ René Daignault, directeur retraité du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), est décédé lundi des suites d'une longue maladie. Il avait été le premier directeur du SPCUM, de février 1972 à août 1977. Des funérailles publiques seront célébrées en sa mémoire aujourd'hui, à 11 h, à l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barrat, au 10 755, avenue Saint-Charles, à Montréal. Le rassemblement du cortège se fera à 10 h au salon funéraire Urgel Bourgie, situé au 400 est, boul. Henri-Bourassa.

RECELEURS D'AUTOS

■ La Sûreté du Québec en Estrie vient de porter un dur coup à de présumés receleurs de véhicules volés. En fin d'après-midi, hier, sept perquisitions ont été effectuées simultanément dans cinq localités de l'Estrie, permettant de mettre la main sur des pièces de véhicules. À Stukely-Sud, les policiers ont retrouvé pour pas moins de 400 000$ de pièces de camions volés. Trois suspects ont été appréhendés.

MOHAWK LIBÉRÉ

■ Après avoir passé trois nuits dans une cellule, le Mohawk Allister Nicholas a repris, hier après-midi, sa liberté sous caution. Il s'est toutefois engagé à garder la paix, à ne pas se rendre dans la pinède d'Oka et à ne pas adresser la parole au maire Jean Ouellette ni au secrétaire trésorier du village, Marcel Hardy. Un autre membre de la communauté autochtone de Kanesatake, Peter Canatonquin, a été formellement accusé devant le juge Michel Hétu, de la Cour du Québec, de conduite dangereuse, de voies de fait sur un policier et de menace de mort sur un autre agent.

INJONCTION CONTRE LE RETAQ

■ À la demande d'Urgences Santé, le juge Denis Lévesque de la Cour supérieure du Québec a émis hier une ordonnance d'injonction interlocutoire de nature provisoire jusqu'au 15 juillet. Le tribunal ordonne, entre autres, au Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) de cesser immédiatement et sans délai «d'intimider, menacer ou importuner, de quelque façon que ce soit, les employés d'Urgences Santé; d'endommager les biens et propriétés d'Urgences Santé ou de ses employés; d'entraver les opérations d'Urgences Santé, que ce soit par voie d'occupation ou autrement».

AVOCAT RADIÉ

■ Me Richard Maroist a été reconnu coupable, par le comité de discipline du Barreau du Québec, d'avoir tenu, publié et diffusé à Québec des propos et commentaires indignes d'un officier de justice à l'endroit de trois juges de la Cour d'appel. Me Maroist est donc radié du tableau de l'Ordre pour une période de deux ans.

RECHERCHE DE NOYÉS

■ Des plongeurs bénévoles doivent aujourd'hui tenter de repêcher de la rivière l'Assomption deux jeunes gens disparus depuis le week-end dernier, entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Boromée, tout près de Joliette. Durant toute la journée, hier, des personnes dans trois embarcations ont tenté de localiser à l'aide de grappins les corps de Marc Comptois, de Pointe-aux-Trembles, et de Jean Thomas Hewitt, de Verdun.

MÉTÉORITE VENDUE

■ La Commission géologique du Canada en est venue à une entente pour faire l'achat du premier fragment de météorite retrouvé dans le champ de la famille Forcier, le 14 juin dernier, à Saint-Robert de Sorel. La commission révélera aujourd'hui le montant qu'elle a accepté de défrayer pour l'achat de la pierre au cours d'une cérémonie qui se tiendra près du lieu de l'impact. On sait que la transaction atteint plusieurs milliers de dollars. La commission avait d'abord offert 7500$ à Stéphane Forcier, mais a dû réviser sa proposition en raison des offres concurrentes de différents collectionneurs. Le fragment de météorite sera exposé en permanence au Planétarium de Montréal. La Commission géologique du Canada étudie aussi la possibilité d'acheter les autres fragments retrouvés dans cette même municipalité.

Les faveurs d'Hydro-Québec aux Mohawks : les non-autochtones n'ont pas à se plaindre

DENIS ARCAND

■ La fameuse entente par laquelle Hydro-Québec accordait en octobre 1991 un rabais de 300 $ à 234 abonnés mohawks d'Akwesasne n'est pas discriminatoire pour les abonnés non-autochtones.

Dans son rapport final sur cette affaire, publié hier, la Commission des droits de la personne du Québec a rejeté les plaintes en ce sens déposées indépendamment par 217 citoyens non-autochtones à la fin de 1991 et au début de 1992. « La race ou l'origine ethnique des abonnés ayant bénéficié de la transaction n'a pas été prise en considération », écrivent dans leur rapport les commissaires, qui ont souligné que l'entente avec les abonnés mohawks d'Akwesasne de 1991 était similaire à 11 autres ententes du même genre conclues par Hydro-Québec avec des organismes ou individus non-autochtones.

Les commissaires ont démontré ce qui ressemble presque à de l'humour pervers en notant qu'un des plaignants, Mario S. (les noms de famille des plaignants ne figurent jamais dans les rapports), s'était justement retrouvé dans une situation semblable à celle des abonnés mohawks d'Hydro-Québec. Il a lui-même profité de l'annulation des frais d'administration et d'intérêts.

La Commission a quand même écorché au passage Hydro-Québec pour avoir cessé de faire la lecture des comptes d'électricité à Akwesasne durant 18 mois (de janvier 1984 à août 1985) alors qu'elle est légalement tenue de le faire tous les quatre mois. « Il ressort de tout ceci que la gestion d'Hydro-Québec (...) a fourni de précieuses armes de contestations futures aux résidents d'Akwesasne. »

À la reprise des lectures de compteurs, des factures d'électricité énormes avaient été envoyées aux Mohawks d'Akwesasne, qui en avaient contesté la validité. Dans son entente de recouvrement, Hydro-Québec avait alors provoqué un tollé de protestations au Québec en accordant un crédit de 300 $ à des abonnés mohawks décrits comme « bons payeurs », en plus de s'engager à verser 90 000 $ à des oeuvres de charité mohawks et ce, contre le paiement d'une partie des comptes d'électricité contestés par la réserve (750 000 $ sur une possibilité de 993 000 $).

Une campagne orchestrée contre « l'opération 300 $ », telle que l'avait nommée Hydro-Québec, avait pris naissance au poste de radio CKVL de Verdun. L'affaire avait fait boule de neige à travers le Québec et 241 000 clients bons payeurs avaient également réclamé 300 $ d'Hydro-Québec.

La Presse avait établi qu'Hydro-Québec avait dû investir environ 700 000 $ pour répondre à ses abonnés protestataires. À un certain moment, la société d'État recevait plus de 1000 lettres par jour. Une demande de recours collectif avait même été déposée à Québec, le 28 février 1992. Outre les 241 000 plaintes, 5000 abonnés s'étaient aussi plaints directement à l'ombudsman de Hydro-Québec, William Schwartz, alléguant que si les Mohawks bons payeurs méritaient un crédit de 300 $, le refuser aux autres bons payeurs non-autochtones revenait à de la discrimination basée sur l'origine ethnique. L'ombudsman avait rejeté leurs demandes le 4 mars 1992, décrivant l'entente comme une simple mesure administrative.

Dans son rapport d'hier, la Commission des droits de la personne est arrivé aux mêmes conclusions, soulignant qu'Hydro-Québec avait simplement agi pour « éviter un long et sérieux débat (touchant entre autres la Constitution du Canada) tout en récupérant une somme d'argent importante ».

Les commissaires ont décrit le différend entre les Mohawks d'Akwesasne et Hydro-Québec comme un conflit de nature commerciale et juridique. « Le fait que les abonnés concernés habitent une réserve indienne ne dénature pas ce conflit commercial et juridique en conflit lié à la race et l'origine ethnique. »

La Commission a donc refusé de référer cette cause au tribunal des droits de la personne, ce qui n'empêche toutefois pas les plaignants de s'adresser directement au tribunal.

Les plupart des Canadiens ont davantage tendance à économiser qu'à dépenser

■ Une récente enquête effectuée par l'Institut Gallup a révélé que la conjoncture économique actuelle et leurs finances personnelles incitent une forte majorité de Canadiens (71 p. cent) à économiser plutôt qu'à dépenser, alors que c'est le contraire pour 20 p. cent d'entre eux.

Les Canadiens hésitaient moins à dépenser leur argent lors du dernier sondage effectué par Gallup à ce sujet, en septembre 1992, puisque 31 p. cent pensaient que la conjoncture se prêtait à l'achat de biens, tandis que 61 p. cent préféraient économiser. En janvier 1989, cette proportion était

SONDAGE GALLUP

respectivement de 21 et 71 p. cent.

À l'heure actuelle, ce sont les résidants de l'Ontario qui se montrent les plus optimistes et, partant, les plus enclins à dépenser (26 p. cent), en comparaison de 19 p. cent des Québécois, 18 p. cent des résidants de la Colombie-Britannique, 16 p. cent de ceux des Prairies et 12 p. cent de ceux des provinces de l'Atlantique.

Le niveau d'instruction, le revenu et le sexe semblent exercer une influence significative dans ce domaine : si 16 p. cent des Canadiens ayant une instruction secondaire sont d'avis que la conjoncture actuelle se prête aux dépenses, cette proportion atteint 25 p. cent pour les diplômés d'université.

Par ailleurs, les Canadiens qui gagnent moins de 20000$ par an sont moitié moins enclins que ceux dont le revenu annuel excède 75000$ à penser que l'état de l'économie justifie des achats importants. Enfin, 24 p. cent des hommes sont d'avis que la conjoncture actuelle est propice aux dépenses, en comparaison de 17 p. cent des femmes.

Les conclusions du sondage se fondent sur 1009 interviews effectuées entre le 6 et le 13 juin 1994 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 p. cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage; par exemple, les 272 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6 p. cent dans 19 cas sur 20.

Châteauguay veut attirer les industries

GEORGES LAMON

■ Face à une concurrence américaine de plus en plus pressante et pour aider les industries du parc industriel, la ville de Châteauguay a décidé de prendre les grands moyens.

À l'instar d'autres villes comme Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Drummondville, elle lance donc un nouveau programme de revalorisation visant essentiellement à accroître le nombre des industries installées dans son parc industriel, occupé seulement à 25 p.cent de sa capacité. Par ce programme, la ville veut favoriser l'expansion des actuelles et des nouvelles industries et ainsi mieux équilibrer l'assiette fiscale.

Ainsi les nouvelles industries qui s'y installeront, agrandiront ou rénoveront leurs bâtiments, pourront bénéficier d'un crédit de taxe foncière de 100 p.cent pour les deux premières années et de 50 p.cent, la troisième. Le propriétaire d'un immeuble qui demande un permis d'agrandissement ou de rénovation sera automatiquement inscrit au programme. À la fin des travaux, lors de la visite de l'inspecteur et de l'évaluateur, on établira la valeur ajoutée à l'évaluation foncière. Ce montant sera alors crédité. Par exemple, une industrie qui aura terminé le 1er septembre des travaux d'agrandissement évalués à 50 000 $ en plus-value foncière recevra un crédit pour trois ans, de 100 p.cent les deux premières années et de 50 p.cent la troisième.

Le maire, Jean Bosco Bourcier, a expliqué hier à *La Presse*, que ce programme était avant tout une riposte à la poussée des villes américaines situées non loin de la région et qui font des offres alléchantes pour attirer les industries.

Il a précisé que deux entreprises implantées dans le parc industriel avaient même fait état de pressions américaines les invitant à s'installer au sud de la frontière. Il s'agit de Châteauguay Machine Parts, une firme de haute technologie, spécialisée dans la fabrication de métal destiné aux appareils de télécommunications, et de Salerno, fabricant de sacs de plastique qui exporte 75 p.cent de sa production aux États-Unis.

M. Bourcier a également précisé qu'une étude menée sur le parc industriel de Châteauguay avait conclu à la nécessité de venir en aide aux industries si on veut les conserver. « Nous avons pris conscience qu'il faut développer notre parc industriel et faire concurrence aux Américains », a-t-il insisté.

L'étude a démontré également que le secteur industriel comptait pour 13,62 p.cent dans l'apport fiscal de la municipalité, qui veut le porter à 26 p.cent, soit la norme provinciale.

Le rapport recommandait en outre l'embauche d'un commissaire au développement économique à temps plein. Ce qui a été fait. Michel Cyr, devra donc faire du secteur industriel une priorité.

Rappelons que le parc industriel de Châteauguay compte 80 industries procurant des centaines d'emplois dans la région. La ville se propose de porter ce nombre à 100 d'ici trois ans.

« C'est possible avec le développement de l'autoroute 30, a indiqué le maire Bourcier. Il est grand temps qu'on se grouille et on est capable de le faire. »

Tout en admettant la contrainte évidente causée par la proximité de la réserve mohawk de Kahnawake, le maire Bourcier ajoute cependant que plusieurs rencontres positives ont permis de déboucher sur un programme commun avec différents groupes pour aplanir cet irritant.

En bref

GUERRE AUX MOUSTIQUES

■ Pour offrir à ses citoyens une meilleure qualité de vie, la Ville de Laval a mandaté une firme de tenter un traitement écologique des moustiques et des mouches noires dans une partie des quartiers Champfleury et Auteuil. Amorcés depuis le début du mois de mai, les traitements touchent une multitude de gites d'insectes piqueurs. L'agent biologique utilisé est non toxique et, dit-on, ne met pas en péril l'équilibre de l'écosystème. Depuis la mi-juin, les vérifications effectuées ont démontré une réduction moyenne de plus de 84 p.cent de la quantité d'insectes piqueurs.

TRAVAUX SUR L'AUTOROUTE 15

■ La phase trois des travaux sur l'autoroute 15, entre l'avenue Atwater et le pont de l'Île-des-Soeurs, débutera demain. En direction sud, on aura une seule voie de circulation de 20h à 5h et de minuit à 9h, durant les fins de semaine. En dehors de ces heures, deux voies seront accessibles. Cependant, en direction nord, les deux voies seront maintenues durant toute la durée des travaux de la phase trois. Ceux-ci se divisent en six phases et devraient se terminer en octobre.

SAINTE-CROIX INTÉGRÉ AU CEGEP ST-LAURENT

■ Administré et dirigé depuis des lustres par la congrégation de Sainte-Croix, le réputé collège de musique (privé) Sainte-Croix fera désormais partie du réseau public d'enseignement collégial. Depuis hier matin, il est une composante à part entière du cégep Saint-Laurent. Ainsi est né le plus grand département de musique de niveau collégial au Québec. Les représentants du ministère de l'Éducation, de la Fédération des cégeps, du cégep Saint-Laurent, du syndicat des professeurs de ce collège, du syndicat des 63 enseignants de Sainte-Croix et de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) ont apposé leurs signatures au bas des documents permettant le transfert du collège Sainte-Croix et de ses enseignants au cégep Saint-Laurent.

LE IRVING WHALE

■ Un comité de vigilance des travaux de renflouement du pétrolier Irving Whale vient d'être créé aux Îles-de-la-Madeleine. L'initiative revient à la Garde côtière qui a invité un représentant d'Environnement Canada ainsi que neuf Madelinots à y siéger. Le comité entend examiner de près l'appel d'offre qui sera lancé à la mi-octobre en vue du renflouage de l'épave. Un comité semblable existe aussi à l'Île-du-Prince-Édouard.

BLESSURES À LA TÊTE

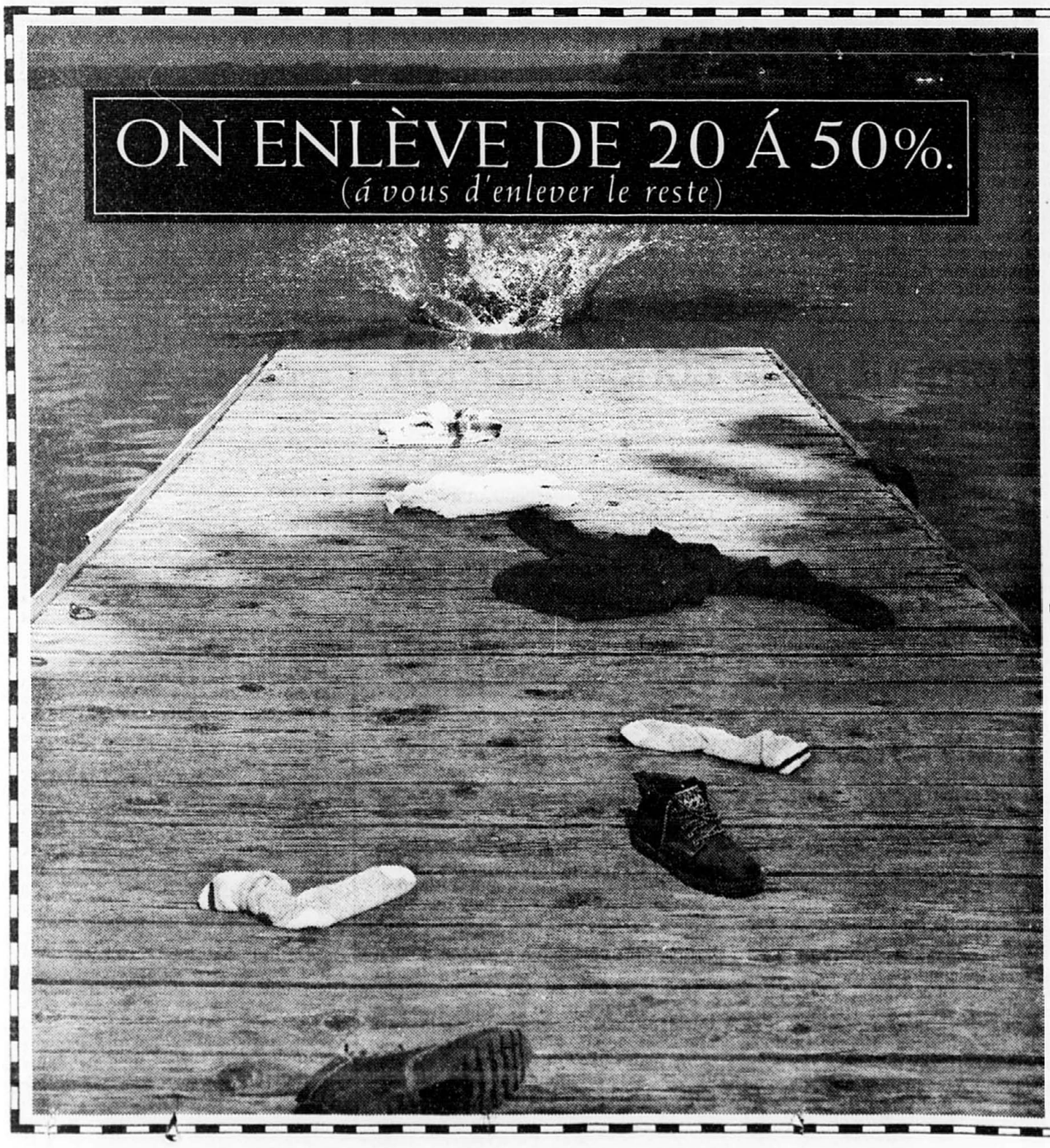
■ Les vacances estivales sont l'occasion pour plusieurs de pratiquer différents sports qui représentent de hauts risques de blessures à la tête. Les optométristes du Québec désirent attirer l'attention sur le fait qu'un choc à l'arrière de la tête peut affecter la région occipitale du cerveau, laquelle est responsable de l'influx nerveux du système visuel. Les atteintes peuvent être graves et irréversibles. Un choc sur le front peut provoquer un décollement de la rétine de l'oeil lequel, s'il n'est pas diagnostiqué à temps, peut engendrer une cécité totale ou partielle. Advenant un accident à la tête, si minime soit-il, on suggère de consulter un optométriste et un médecin.

GARE AU LAIT CRU

■ L'été signifie souvent des changements dans nos habitudes alimentaires. Alors que l'hiver, l'achat des aliments se fait généralement au supermarché, l'arrivée de la belle saison amène les consommateurs à prendre des repas et à faire des achats directement à la ferme ou dans les marchés publics pour obtenir des produits frais. Dans ces lieux, il est possible de se voir offrir de la crème ou du lait crus. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec rappelle que la consommation de lait cru ou d'autres produits laitiers, tels que le beurre et le yogourt faits à partir de crème ou de lait crus, peut comporter des dangers pour la santé. Les risques associés à la consommation de lait non pasteurisé sont les maladies d'origine alimentaire, telles la salmonellose, la listériose et la colite hémorragique. Ces toxi-infections peuvent avoir des conséquences graves, particulièrement chez les enfants d'âge préscolaire et scolaire, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli ou déficient.

TÉMOINS RECHERCHÉS

■ La Sûreté du Québec est à la recherche de témoins d'un accident de la circulation ayant fait une victime, le 20 juin dernier, sur la route 15 nord à Candiac. Cet accident impliquait une Nissan Pulsar rouge 1988 et une Pontiac Sunbird rouge 1990. Un des deux véhicules aurait fait une embardée pour traverser ensuite la rampe médiane et entrer en collision avec l'autre auto. Une femme de 41 ans a perdu la vie et deux personnes ont été sérieusement blessées. Toute information peut être communiquée au 632-3120 à Candiac ou au 598-4242 à Montréal.





TOUS NOS PRODUITS DE CUIR. ÉPARGNEZ 20%.

Chaleur torride, vous avez le goût de tout enlever. Roots aussi. Et Roots le fait presque. Durant sa vente d'été, du 27 juin au 10 juillet, Roots enlève de 20 à 50%. Vestes de cuir, chaussures, sacs, plus vêtements sports pour bébés, enfants et adultes. Tout y passe, tant qu'il en reste, et tout est fabriqué ici, bien sûr.



TOUTES LES CHAUSSURES ROOTS. ÉPARGNEZ 20% ET PLUS.



TOUS LES VÊTEMENTS ROOTS POUR ENFANTS ET BÉBÉS, ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%.

Donc, arrêt chez Roots. Tout nu, c'est drôle, mais l'été est si court. Un peu comme notre vente : vous avez jusqu'au 10 juillet pour acheter tout ce qu'ensuite vous allez enlever!



TOUS LES COTONS OUATÉS ET AUTRES VÊTEMENTS TOUT CONFORT. ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%.

Roots

LA VENTE D'ÉTÉ DE ROOTS : RABAIS DE 20 À 50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE.*

*À l'exception des montres. Les spéciaux ne s'appliquent que sur les articles en inventaire, et seulement dans les magasins participants.

O.J. Simpson : le feuilleton continue

Agence France-Presse

LOS ANGELES

■ Un chien aux pattes ensanglantées, des bruits sourds contre un mur, une silhouette dans la nuit : le feuilleton O.J. Simpson demeurait au programme des télévisions mercredi, alors que les procureurs mettent minutieusement en cause l'alibi de l'ancienne vedette de football américain, aujourd'hui accusée de double meurtre.

A l'issue de trois audiences devant le juge chargé de déterminer si les preuves assemblées par l'accusation sont suffisantes pour mener un procès, les débats se concentrent sur une période de 80 minutes, entre 21H40 et 23H00 le 12 juin dernier, durant laquelle personne n'a vu O.J. Simpson. C'est apparemment dans ce laps de temps qu'ont été assassinées son ex-épouse Nicole Simpson Brown et une de ses relations Ronald Goldman.

Le soir du meurtre, O.J. Simpson part en Rolls Royce manger un McDonald avec Brian Kaelin, un ami qui loge chez lui depuis janvier. Vers 21H40, les deux hommes regagnent la résidence. Une demi-heure plus tard, à quelque trois kilomètres de là, un voisin de Nicole Simpson entend de longs aboiements plaintifs.

À 22H40, un chauffeur venu chercher O.J. pour le mener à l'aéroport sonne à la grille de son domicile. Personne ne répond. Au même moment, Brian Kaelin entend trois coups sourds sur le mur, au dessus de son lit. Il croit à un tremblement de terre.

Vers 22H50, un voisin de la victime croise un chien aux pattes ensanglantées, celui de Nicole Simpson. Quelque cinq minutes plus tard, devant le domicile d'O.J., le chauffeur qui attend son client voit une silhouette sombre pénétrer dans la maison. Vingt secondes après, une voix répond à l'interphone. À 23H01, O.J. Simpson, qui explique s'être endormi, apparait. À 23H15, il part pour l'aéroport. Le chauffeur ne dénote rien d'anormal dans son comportement.

O.J. Simpson, qui risque la peine de mort, écoute ces témoignages, impassible. Ses avocats procèdent à de minutieux contre-interrogatoires. Jeudi dernier, ils ont remis au juge une large enveloppe, dont le contenu fait l'objet de toutes les spéculations. Une possibilité : l'enveloppe contiendrait un couteau à longue lame qu'aurait acheté le 3 mai dernier, sur le tournage d'un film, l'ancien footballeur devenu acteur.

Surtout, ils ont introduit une requête demandant que les indices recueillis sur la propriété de O.J. Simpson ne soient pas retenus comme preuves. Il y en a 34 au total, parmi lesquelles des traces de sang et un gant ensanglanté. Les policiers n'ont obtenu que tardivement un mandat de perquisition et, selon la défense, ils ont violé le quatrième amendement à la Constitution des Etats-Unis. Là aussi, les experts débattent mais le consensus est que cette requête sera repoussée.

La justice se déroule en direct. Le juge prend connaissance des témoignages en même temps que le téléspectateur moyen, transformé en juré et en enquêteur. Trois livres sont déjà parus sur l'affaire, les ventes de magazine sont en hausse et le magasin où O.J. avait acheté un couteau devient une étape dans les visites touristiques de Los Angeles.

Comme il l'a fait pendant toute sa vie, O.J. Simpson, l'enfant des ghettos devenu une personnalité mondaine et médiatique, fascine ses compatriotes. Mais, aujourd'hui que la légende est sur le banc des accusés, il les divise profondément : 68 pour cent des Blancs le croient coupable, mais pour 60 pour cent des Noirs, il est innocent.

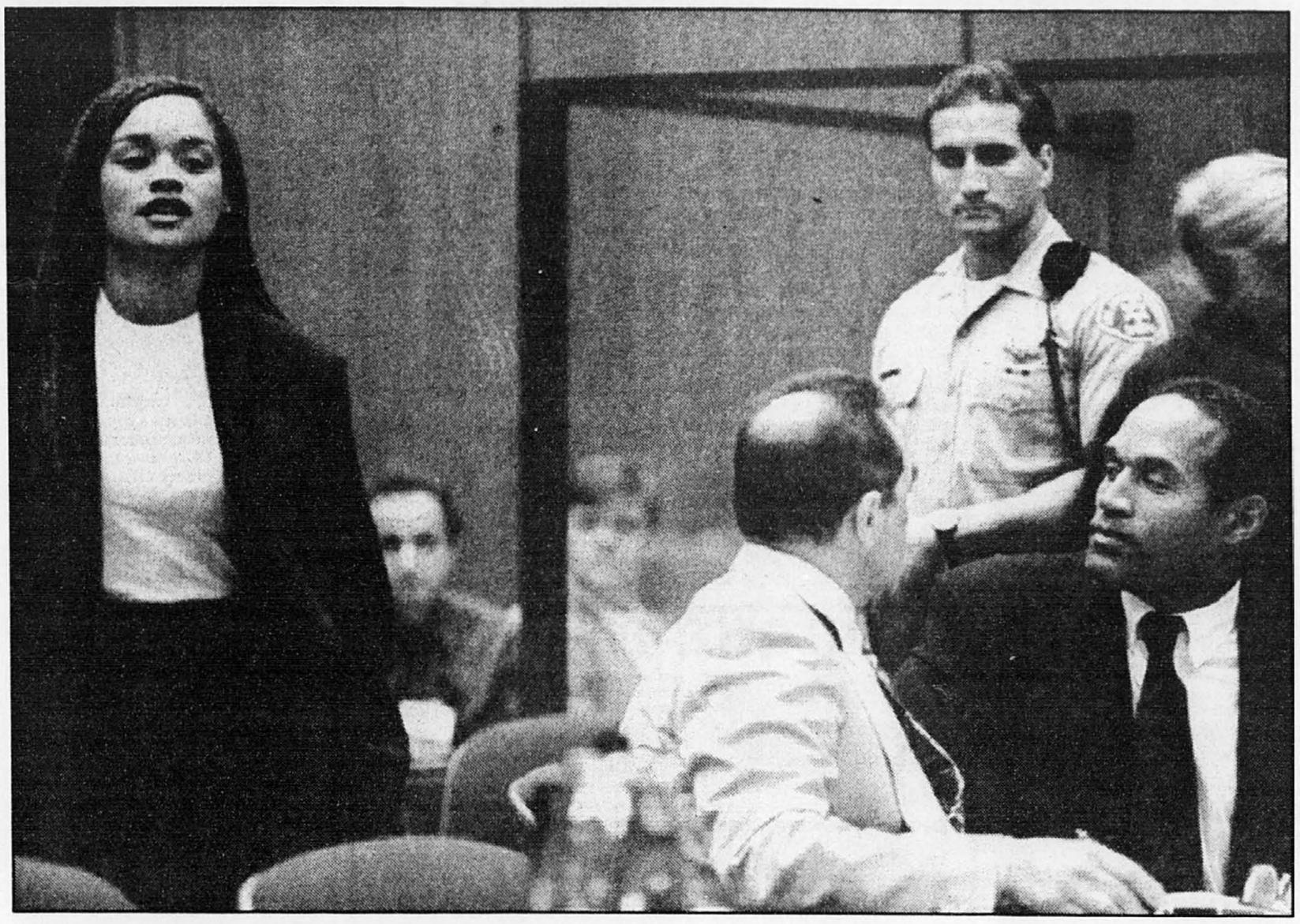


PHOTO REUTER

Arnelle Simpson, la fille aînée de l'ancienne star du football américain O.J Simpson, est venue témoigner hier pour la défense de son père accusé du meurtre de son ex-femme et d'un serveur de restaurant.

La fille aînée d'O.J. vient au secours de son père

Agence France-Presse

LOS ANGELES

■ Arnelle Simpson, 25 ans, la fille aînée de l'ancienne star du football américain O.J Simpson, est venue témoigner mercredi à la barre pour la défense de son père accusé du meurtre de son ex-femme et d'un serveur de restaurant.

Très digne, vêtue d'un tailleur sombre éclairée d'un T-shirt blanc, la jeune femme, née d'un premier mariage, a échangé avec son père un triste sourire complice, puis a répondu posément aux questions de la défense essentiellement centrées sur la perquisition de deux policiers effectuée en sa présence quelques heures après la découverte des corps.

Arnelle Simpson, qui vivait avec son père dans la propriété, avait été sortie de son lit à 05H30 locales, lundi 13 juin par deux policiers dépourvus de mandat de perquisition.

Avez-vous donné votre permission aux policiers pour fouiller les lieux, lui a demandé l'un des avocats de la défense, Gerald Velmen, doyen de la faculté de droit de l'Université de Santa Clara. Non, je ne l'ai pas fait, répond la jeune femme. Vous ont-ils demandé s'ils pouvaient prendre des choses, poursuit l'avocat. Non, ils ne l'ont pas demandé, répond-elle, en faisant toutefois une exception concernant une enveloppe lui appartenant.

La légalité de cette perquisition, qui a permis de mettre la main sur des preuves jugées accablantes par l'accusation — notamment un gant ensanglanté et de multiples échantillons de sang —, est au centre de ces débats qui ont débuté jeudi dernier.

Me Velmen a ensuite exposé minutieusement et point par point une série d'arguments juridiques démontrant que cette perquisition a été effectuée en violation de la Constitution américaine. La défense avait déposé une requête en vue d'éliminer du dossier toutes les pièces saisies lors de cette perquisition.

Le juge Kathleen Kennedy-Powell se prononcera jeudi à ce sujet.

L'enquêteur craignait un autre meurtre

Reuter

LOS ANGELES

■ L'enquêteur responsable de l'affaire O.J. Simpson a expliqué dans son témoignage, hier, qu'il avait pénétré sans mandat dans la maison de l'ex-footballeur parce qu'il craignait qu'un autre meurtre n'y ait été commis.

L'enquêteur Philip Vanatter a indiqué qu'il avait pris cette décision peu après son départ du lieu où avaient été poignardés quelques heures plus tôt l'ex-femme de Simpson, Nicole Brown, âgée de 35 ans, et un ami de celle-ci, Ronald Goldman, âgé de 25 ans.

« À cinq minutes de la résidence de M. Simpson, on découvre une scène de crime très violent. Je craignais que quelque chose d'autre ne se soit produit là (chez O.J. Simpson), que ce soit une deuxième scène de crime ou que quelqu'un ne traque M. Simpson et sa femme », a-t-il dit.

M. Vanatter, un des 12 officiers supérieurs membres d'une escouade d'élite appelée « section spéciale des homicides », qui s'occupe des affaires importantes, témoignait au quatrième jour de l'enquête préliminaire devant déterminer si O.J. Simpson doit subir un procès pour les meurtres de son ex-femme et de Goldman, le 12 juin dernier. Il a plaidé non-coupable.

Lors du contre-interrogatoire mené par Me Robert Shapiro, l'enquêteur Vanatter a admis que malgré toutes ses craintes et la menace qui pesait sur sa sécurité et celle de ses collègues, il n'avait pas cru bon demander des renforts avant d'escalader la clôture entourant la luxueuse propriété.

Me Shapiro a amorcé son interrogatoire en indiquant à la juge que « l'on a mené cette enquête, dès le début, en ne respectant pas les procédures établies. Franchement, votre honneur, cela mine la crédibilité de l'enquêteur Vanatter et de son témoignage aujourd'hui. »

L'avocate de la poursuite, Me Marcia Clark, a protesté à presque toutes les questions de la partie adverse.

L'enquêteur a décrit ce qu'il avait vu sur les lieux du crime, notamment un gant de cuir brun pour hommes, un bonnet de laine bleu, une enveloppe blanche, des clés et un téléchasseur.

Des empreintes de pas entachées de sang menaient tout droit de la scène à l'arrière de la maison, et il semble que le fuyard ait été aussi blessé, car des taches de sang ont été découvertes à gauche des empreintes de pas, a expliqué l'enquêteur Vanatter.

Trois nouveaux juges à la Cour supérieure

Presse Canadienne

OTTAWA

■ La Cour supérieure du Québec, district de Montréal, sera dotée de trois nouveaux juges.

Les juges Rodolphe Bilodeau, Anne-Marie Trahan et Jean-Rock Landry se sont vus confirmer dans leurs fonctions cette semaine par le ministre de la Justice Allan Rock.

Le juge Bilodeau, actuellement à la Cour du Québec, remplace le juge Jean-Claude Nolin qui a choisi de devenir juge surnuméraire. Le juge Bilodeau a été responsable de la section du droit public et du droit du travail au contentieux de la ville de Montréal avant d'être nommé à la Cour du Québec en 79.

Me Anne-Marie Trahan succédera au juge Jacques Ducros qui est décédé. Admise au Barreau du Québec en 1968, elle a d'abord pratiqué le droit à Montréal et à Vienne au service des Nations unies pour devenir sous-ministre déléguée en droit civil au ministère de la Justice.

Me Jean-Rock Landry de New Carlisle est nommé juge à la Cour supérieure, district de Montréal. Il succède au juge Jean Moisan qui a choisi de devenir juge surnuméraire. Le juge Landry a été bâtonnier du Barreau du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et membre du conseil de direction national de l'Association du Barreau canadien.

Vidéopoker : la Corporation du loisir automatique accuse le gouvernement du Québec de discrimination

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ La Corporation du loisir automatique prétend que la Société des loteries vidéo ne respecte pas les normes en vigueur dans plusieurs municipalités.

L'organisme, qui regroupe des propriétaires privés d'appareils d'amusement, rencontrait la presse hier pour faire le point sur la question des appareils de vidéopoker.

Le président de la corporation, M. Daniel Simard, accuse le gouvernement d'adopter une politique de deux poids deux mesures quand il s'agit des propriétaires privés d'appareils d'amusement et du réseau public, géré par la Société des loteries vidéo.

La corporation affirme que l'État ne respecte pas ses propres règlements. Elle cite la Réglementation relative aux loteries vidéo, dont un article stipule que le demandeur d'une licence d'exploitant « doit accompagner le formulaire de demande d'un croquis indiquant l'emplacement projeté pour l'installation des appareils à l'intérieur de l'établissement et d'un certificat de conformité au règlement de zonage délivré par la municipalité ».

Or, aux dires de l'urbaniste Claude Lavoie, présent à la conférence de presse de la corporation, dans la plupart des municipalités, ces appareils sont interdits. Et, pendant ce temps, « plusieurs établissements montréalais offrent aujourd'hui même à leur clientèle des vidéopokers gouvernementaux, sans que la municipalité ait émis un tel certificat de conformité », dénonce la corporation.

Au nom de la corporation, M. Lavoie demande donc que la réglementation soit appliquée de façon uniforme pour tout le monde, propriétaires privés comme société d'Etat.

La CLAQ s'étonne aussi d'un autre article de la réglementation, celui voulant qu'une demande de licence d'exploitant doive être publiée dans un journal sur le territoire de la municipalité. La réglementation précise que cette demande n'a pas à être publiée dans le journal si l'établissement est situé dans une zone industrielle ou commerciale. Or, c'est le cas pour la presque totalité des appareils de vidéopoker.

Donc, conclut la corporation, les citoyens ne verront pas passer les demandes de permis dans le journal local. En conséquence, le groupe propose que soient publiées dans les journaux toutes les demandes de permis d'exploitation, sans distinction.

La corporation réclame également des éclaircissements au sujet de la réglementation, affirmant que ses membres ne savent pas trop comment s'y conformer et de quelle façon elle sera appliquée.

L'organisme représente une quarantaine de compagnies d'opérateurs privés d'appareils d'amusement, en plus de 675 hôteliers appelés membres supporteurs.

AVIS IMPORTANT
RAPPEL DE SÉCHEUSES!

Il est conseillé au propriétaire des marques de sécheuses suivantes de prendre contact avec Frigidaire Canada dès que possible.

KELVINATOR • WHITE-WESTINGHOUSE • FRIGIDAIRE
Tous modèles fabriqués au Canada entre 1987 et 1990

À la suite de tests sous contrôle, Frigidaire Canada a identifié un danger éventuel pouvant résulter d'une installation impropre, d'orifices de ventilation obstrués ou d'un mauvais entretien de ces sécheuses. Si vous possédez l'une de ces sécheuses chez vous, vous devriez prendre contact avec Frigidaire Canada pour obtenir plus d'informations. Veuillez préparer le numéro de modèle et le numéro de série de votre appareil avant d'appeler. Vous trouverez ces renseignements sur le bord avant inférieur du panneau latéral (droit ou gauche) ou à l'arrière de l'appareil, sous le tableau de commande. Tous les modèles concernés ont un numéro de série à dix chiffres commençant ainsi:

87_____ ou 88_____ ou FD9_____ ou FD0_____

Cet avis de rappel ne s'applique qu'à des sécheuses fabriquées au Canada entre janvier 1987 et octobre 1990, et portant les numéros de série précisés ci-dessus. Tous les autres modèles ne sont pas concernés.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI SANS FRAIS DE PARTOUT AU CANADA

1-800-863-2509

Du lundi au vendredi, de 8 h du matin à 4 h 30 de l'après-midi (heure de l'Est)

FRIGIDAIRE®
CONÇU POUR DES GÉNÉRATIONS

Les astuces d'un propriétaire pour éviter les chèques en bois de ses locataires

DENIS ARCAND

■ Joe Mandleman a un truc pour se protéger au moins en partie de ses locataires qui lui font des chèques sans provisions suffisantes. Mais il dit qu'il faut faire attention parce que les banques sont hypocrites. Et que parfois, elles vous font foutre dehors par la police...

« C'est ma faute, c'est moi qui avait loué un appartement à un type, l'an dernier, sans faire assez de vérifications sur son compte », a-t-il raconté hier au sujet d'un locataire qui l'a fait râler durant toute la durée du bail avant de finir par quitter le Québec pour les Maritimes, à la fin juin. « Bon débarras, sauf que, comme de raison, il n'y avait pas assez d'argent dans son compte pour couvrir son dernier chèque, de 1100 $... »

Ses nombreuses années en affaires ont enseigné la ruse à M. Mendleman : « Ce qu'il faut faire, dans ce cas, c'est aller à la banque du gars et demander le solde de son compte. Ensuite, tu déposes la différence entre ce qu'il y a dans le compte et le montant du chèque qu'on t'a fait, tu fais viser le chèque à tes frais. Comme ça, au moins, tu protèges ce qu'il a dans son compte. Ainsi, moi, le type qui m'avait fait un chèque de 1100 $ avait 896 $ en banque. En déposant 204 $, je pouvais au moins mettre la main sur les 896 $ dans son compte. »

Oui, mais les banques ne sont-elles pas supposées être discrètes sur ce genre de renseignement ?

« C'est ce qu'elles disent, mais elles ne le font que lorsque ça fait leur affaire. J'ai souvent fait ça, dans plusieurs banques. Généralement, le personnel coopère, parce que c'est le gros bon sens. Je veux juste me protéger. »

Sauf que la semaine dernière, à la banque de son locataire mauvais payeur (la Banque TD de l'avenue Greene), M. Mendleman a frappé un noeud. La banque a refusé de lui remettre l'information qu'il demandait et l'a fait escorter vers la sortie par la police après qu'il eut refusé de quitter le guichet.

« Nous protégeons la confidentialité sur les comptes de nos clients », a indiqué Nancy Hammond, directrice adjointe des services financiers personnels à la Banque TD. Elle a confirmé que M. Mendleman avait bel et bien été mis dehors de la succursale de l'avenue Greene.

« Et c'est de l'hypocrisie pure, rétorque M. Mendleman. La preuve, c'est qu'en sortant, je suis allé à ma banque, qui n'est même pas une Banque TD, et j'ai demandé à mon gérant de me trouver le solde de mon mauvais payeur. Mon gérant a saisi son téléphone, devant moi, il a téléphoné à la succursale de l'avenue Greene, il s'est identifié comme gérant de banque et on lui immédiatement donné le solde : 896 $! On ne lui a jamais demandé de prouver son identité. »

M. Mendleman dit avoir parlé depuis à son locataire, qui doit déposer les 204 $ manquant aujourd'hui. « S'il ne le fait pas, j'irai les déposer moi-même et je gèlerai les 1100 $. Je suis encore fâché contre cette banque, alors si je dois faire ça, je ferai mon dépôt avec des billets de 2 $, en comptant très lentement... »

Accusé d'abus de confiance, le maire Nadeau de Sainte-Catherine souffre de dépression

GEORGES LAMON

■ Parce que l'état de santé du maire Claude Nadeau, de Sainte-Catherine, ne lui permettait pas de comparaître lundi au palais de justice de Longueuil, le juge Lucien Roy a reporté au 12 septembre son enquête préliminaire pour abus de confiance. La Couronne représentée par Me Marcel Patenaude, sera alors en mesure de communiquer toute la preuve retenue contre le maire Nadeau.

Le maire Nadeau est accusé d'avoir accepté de l'entrepreneur Réjean Tremblay, de l'entreprise Gestion Seattle Inc de Sainte-Catherine, un pot-de-vin de 3000 $ pour l'octroi d'un permis de construction de projet domiciliaire. Selon la dénonciation, l'abus de confiance aurait été commis entre le 1er décembre 1993 et le 15 avril 1994. C'est, semble-t-il, l'entrepreneur qui aurait porté plainte auprès de la Sûreté du Québec, parce qu'il voyait continuellement ses demandes de permis de construire refusées par la municipalité. Les enquêteurs de la section des crimes économiques de Montréal de la SQ ont institué une enquête et mis le téléphone du maire Nadeau sous écoute électronique. Ils ont ainsi pu recueillir les preuves qui ont servi à la mise en accusation de M. Nadeau.

Une lettre du psychiatre traitant, le docteur Jean Hillel, a été déposée en preuve lundi devant le tribunal par l'avocat du maire Nadeau, Me Léonardo Waxman. C'est sur la foi de ce document que le juge Lucien Roy a accepté le report demandé.

Dans cette lettre datée du 28 juin 1994 et adressée à Me Waxman, le docteur Hillel précise que Claude Nadeau est sous traitement depuis le 10 septembre 1993 «pour dépression majeure». Il y précise avoir rencontré son patient le 28 juin et ne considère pas que «son état mental lui permette de faire face à la justice».

Il y rappelle avoir recommandé l'hospitalisation de son patient en psychiatrie, et précise qu'il a été «effectivement hospitalisé à l'hôpital Charles-LeMoyne, du 25 mai au 23 juin 1994, sous les soins du docteur Samper». Était-il soigné en clinique externe? Car, M. Nadeau, qui est aussi commissaire d'école, a siégé à ce titre le 21 juin au conseil des commissaires de la commission scolaire du Goéland, à LaPrairie, tel que le précise une copie du procès-verbal.

Par ailleurs, le docteur Hillel précise que «sans connaître la preuve, M. Nadeau risque d'appréhender le pire, ce qui contribuerait à aggraver son état dépressif et un renvoi dans cette perspective n'est pas souhaitable».

Rappelons que le maire Nadeau avait été arrêté le 14 avril 1994 par les agents de la SQ, et avait comparu devant le tribunal le lendemain. Directeur d'une succursale de la Société des alcools et commissaire d'école, Claude Nadeau a été élu en novembre 1990, maire de la municipalité.

Le PML a choisi ses 20 candidats pour l'élection de novembre

GEORGES LAMON

■ Le Parti municipal de Longueuil (PML), dirigé par le conseiller CLaude Gladu depuis la démission et le retrait de la vie politique du maire Roger Ferland en janvier, a choisi tous ses candidats pour l'élection du 6 novembre.

C'est la première des trois formations politiques à annoncer la formation d'une équipe complète en vue des prochaines élections municipales.

L'équipe du candidat Gladu comptera dans ses rangs six conseillers et conseillères actuels ainsi que 14 nouveaux postulants. Elle présentera sept femmes.

Des 20 candidats recrutés, six sont présentement des conseillers municipaux: Nicole Béliveau-Zeitter, Johanne F. Deshaies, Manon Hénault, Serge Sévigny, Pierre Beaudry et Jacques Millette.

M. Beaudry, actuel conseiller du district 1 (Charles Le Moyne), passe à celui de Sainte-Antoine (16), laissé vacant par le départ de Georges Touten. Le district représenté par le conseiller Claude Gladu (3) et candidat à la mairie, sera confié au candidat Henri Dubois, un nouveau venu sur la scène municipale.

Les autres nouveaux venus sont Joël Gamache (1), Mario Genest (2), Gérald Marcil (4), Réjean Vincent (6), Alain Saint-Pierre (7), Nicole Lafontaine (9). Lise Sauvé Thivierge (12), Bertrand Girard (13), Ginette Lalonde (14), Henri Charbonneau (15), Claude Lamoureux (17), Claudette Tessier (19) et Simon Crochetière (20).

Issus des milieux communautaires et des affaires, ces candidats sont, selon le communiqué du PML «tous enracinés dans leur milieu». Le candidat à la mairie Gladu note également qu'il s'agit d'une «équipe représentative de toutes les classes de la société longueuilloise». D'ailleurs, il est déjà convaincu qu'il formera la prochaine administration le 6 novembre.

Du côté du Parti longueuillois, son chef et candidate à la mairie, Gisèle Hamelin, a annoncé le choix de 11 des 20 candidats. On retrouvera ainsi Claude Nephtali (1), Martin Clark (2), Bernard Lascelles (4), Ginette Lemarier (6) — seule femme de l'équipe —, Martin Daraiche (7), Jacquelin Bonenfant (9), Constant Jeanty (11), Omer Leclerc (13), Arthur Méthot (15), Michel Berger (18) et Pardo Chiccio (20).

Mme Hamelin, qui s'est dit «fière de la grande diversité et de la représentativité de cette partie de son équipe», annoncera dans les prochaines semaines le choix des neuf derniers candidats du Parti longueuillois.

Enfin, l'Alliance de Longueuil a choisi, à l'occasion d'assemblées de mises en candidatures, 15 de ses 20 candidats dont neuf actuels conseillers et conseillères. Il s'agit de la seule formation politique à choisir ses candidats lors d'assemblées publiques.

Taxi: les chauffeurs ne veulent pas d'une hausse des tarifs

■ «Les chauffeurs de taxi protègent leur clientèle en acceptant d'absorber l'augmentation de la taxe de vente résultant du dernier budget provincial.» Selon le vice-président de la ligue de taxi de Montréal, Gérard Barthélemy, en refusant de refiler à sa clientèle la hausse de 2,5 p.cent de la taxe de vente imposée par le budget provincial du 12 mai dernier, l'industrie du taxi accepte automatiquement une diminution des taux et tarifs que lui accorde la Commission des transports du Québec. Un chauffeur de taxi doit remettre au fisc québécois l'équivalent de 6,5 p. cent du montant de chaque course qu'il effectue alors qu'en réalité il va continuer à percevoir cette taxe sur la base de quatre p.cent. Lors de l'audience publique sur la modification des taux et tarifs du service du taxi, les représentants des ligues de taxi A-5, A-11, A-12 et A-36 ont demandé à la commission de procéder de façon à ce qu'il n'y ait aucune augmentation du prix du taxi, malgré la hausse de la taxe de vente. L'industrie consent à absorber le 2,5 p.cent ajouté à la T.V.Q.

La municipalité de St-Calixte aurait enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement

■ Le gouvernement du Québec a intenté des poursuites contre la municipalité de Saint-Calixte, dans Lanaudière, parce qu'elle aurait enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement.

Entre les 21 et 28 septembre 1992, cette municipalité aurait fait des travaux de remblayage dans un marécage, activité susceptible de provoquer une émission, un dépôt, un dégagement ou un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de celui-ci sans avoir obtenu au préalable du ministre de l'Environnement et de la Faune un certificat d'autorisation, le tout contrairement aux dispositions de l'article 22 de la loi.

La municipalité a plaidé non coupable. En conséquence, le dossier a été transmis au tribunal afin de fixer la date d'un procès.

Si elle est reconnue coupable, la municipalité de Saint-Calixte est passible d'une amende d'au moins 1800 $ et d'au plus 120 000 $.

GET INTO HIGH GEAR INT. ®
1219, carré Phillips
En face de Birks et La Baie
Ouvert à partir de 11 h
FAILLITE
COTON OUATÉ • T-SHIRT • BODY SUIT
AUSSI LIQUIDATION 10 000
COSTUMES DE BAIN
70% À 80% DE RABAIS
GOTTEX • BODY GLOVE
ADRIENNE VITTADINI • CHRISTINA
MAYLO • LA BLANCA
J2116462

CLINIQUE Birkenstock®

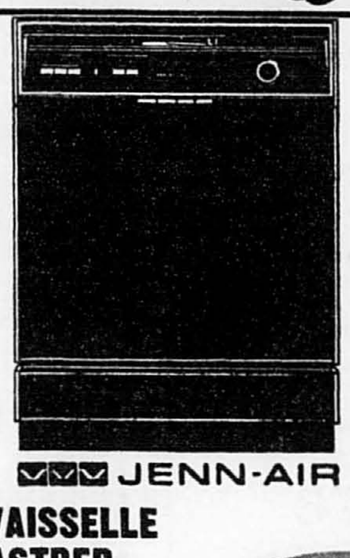
Les sandales de marche pour hommes et femmes
Journée Birkenstock* le samedi 9 juillet, de 9 h à 17 h, au Centre Eaton.
Méfiez-vous des imitations. Venez visiter le magasin des véritables Birkenstock* et faites connaissance avec leur représentant, qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.
LE CORDONNIER CORDONNIERS DEPUIS 1922
Les Cours Mont-Royal
Centre Eaton
Métro Berri-UQAM
MÉTRO
Peel • 845-3007
McGill • 985-2297
Berri • 848-1744
M2115701

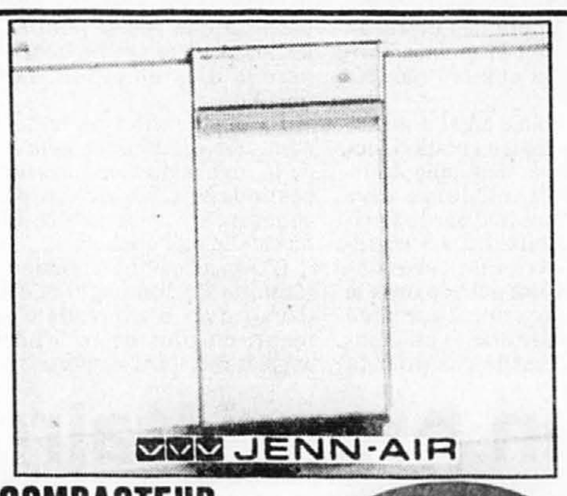

C'EST LE TEMPS DES DÉMÉNAGEMENTS
...et comme toujours NOUS SERONS LÀ À TEMPS!

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT avant AVRIL 1995*

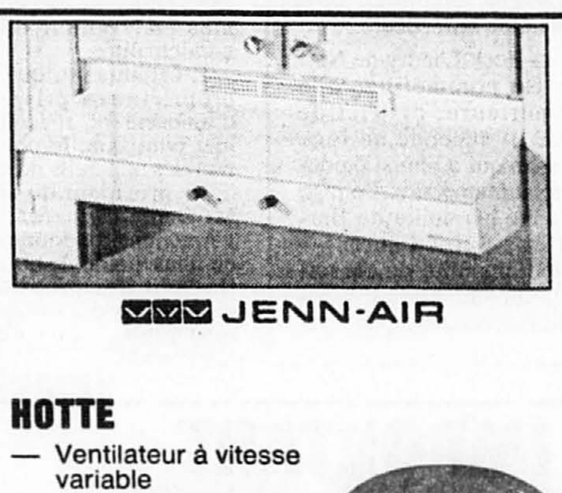

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN DU FABRICANT
McCLARY
RÉFRIGÉRATEUR 17,7 PI CU. 599$
— Économiseur d'énergie automatique
— Couvercles de bacs à légumes en verre trempé
— Bacs à haute et basse humidité
Service et livraison gratuits


GENERAL
PAS DE GARANTIE CITRON
PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN DU FABRICANT
CONGÉLATEUR COFFRE 239$
— Capacité de 5 pi cu.
— Basse consommation d'énergie
Service et livraison gratuits


JENN-AIR
LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER 499$
— Intérieur en porcelaine
— 4 programmes de lavage
— Action de lavage à 3 niveaux
— Élément chauffe-eau
Service et livraison gratuits


JENN-AIR
COMPACTEUR 499$
— Puissant, efficace et compact
— Commande aux pieds pour opération mains libres
Service et livraison gratuits


JENN-AIR
SURFACE DE CUISSON CONVERTIBLE 799$
— Système de ventilation incorporé
— Fini acier inoxydable, noir ou blanc
Service et livraison gratuits


JENN-AIR
HOTTE 159$
— Ventilateur à vitesse variable
— Disponible en blanc
Service gratuit

Frigidaire HOTPOINT Magic Chef GE Kelvinator Whirlpool
GENERAL McCLARY JENN-AIR Danby KitchenAid

BRAULT & MARTINEAU
là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!
LAVAL 1770,Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345,Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572
LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110
LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260
ST-LEONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Galeries d'Anjou) Tél.: 254-9455
BROSSARD 8220,Boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544
POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446
HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611
ROCK FOREST 4275,Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242
CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marien (Sortie 85 autoroute Métropolitain est) Tél.: 881-9400 Non-disponible au C.D.L.
Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500$ meubles / électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 avril 1995.
HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9 h 30 à 18 h
Mer.-Jeu.-Ven. 9 h 30 à 21 h
Sam. 9 h à 17 h
Dim. 11 h à 17 h
PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU
J2112248

Signer sa carte de don d'organes...
c'est pour la vie.
LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

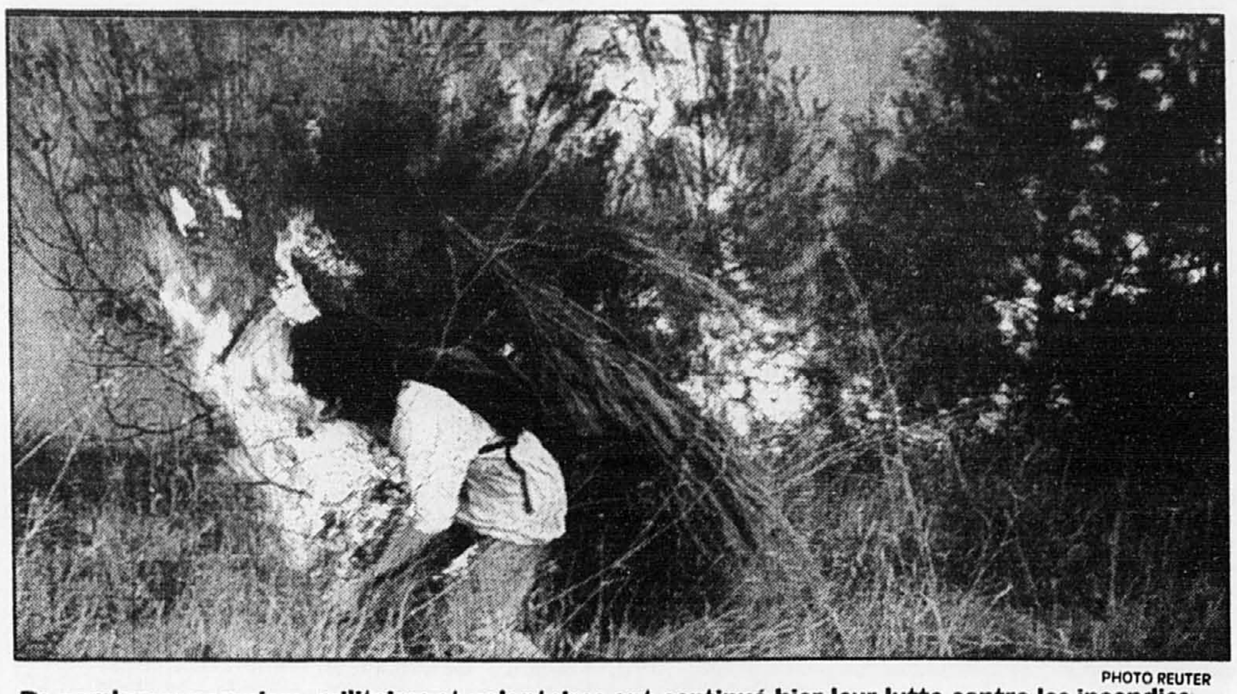


PHOTO REUTER

De nombreux pompiers, militaires et volontaires ont continué hier leur lutte contre les incendies.

Les nombreux incendies ont déjà fait 13 morts en Espagne

Associated Press

MADRID

■ De nombreux pompiers, militaires et volontaires ont continué hier leur lutte contre les incendies qui ont fait 13 morts et ont déjà ravagé au moins 100 000 hectares dans le sud et l'est de l'Espagne.

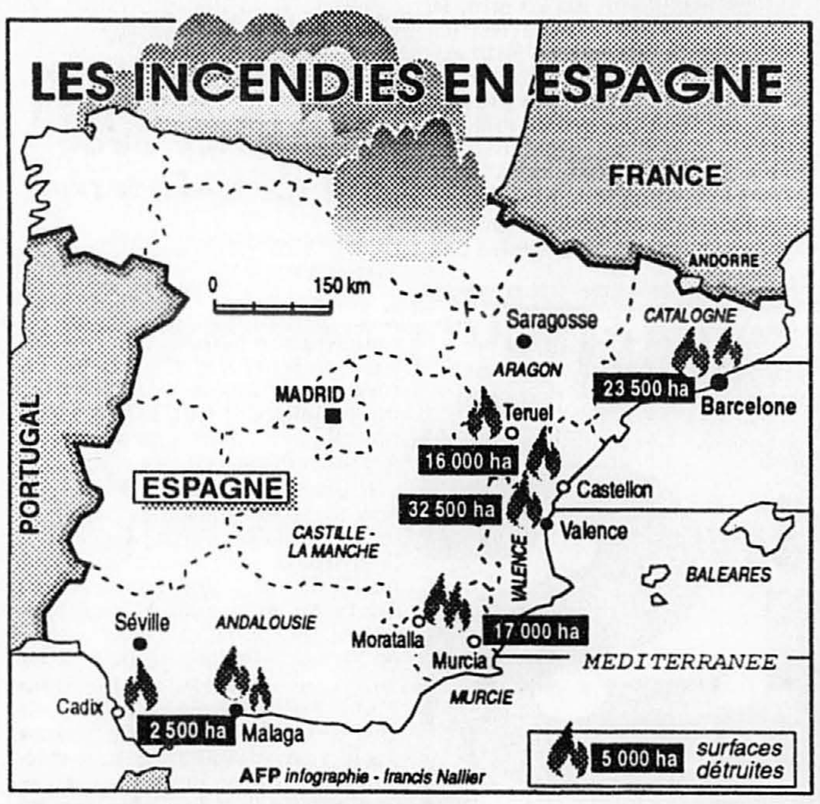
Une douzaine de foyers distincts continuaient de brûler dans la région méditerranéenne du pays, de la Catalogne à l'Andalousie.

Dans le parc naturel de la Sierra de las Nieves, dans la province de Malaga, deux pompiers sont morts mardi soir alors qu'ils tentaient de fuir leur véhicule pris par les flammes, en luttant contre un incendie qui a déjà brûlé 1200 hectares.

Ces deux nouveaux morts portent à 13 le bilan des victimes depuis lundi, date du début des incendies.

Dans la région de Valence, où au moins 32 800 hectares ont été détruits, les sauveteurs ont fait évacuer 200 campeurs et habitants menacés par les flammes. À Torralba, les habitants ont été évacués trois fois, revenant à deux reprises en croyant que les flammes n'étaient plus dangereuses mais étant obligés de repartir à chaque fois.

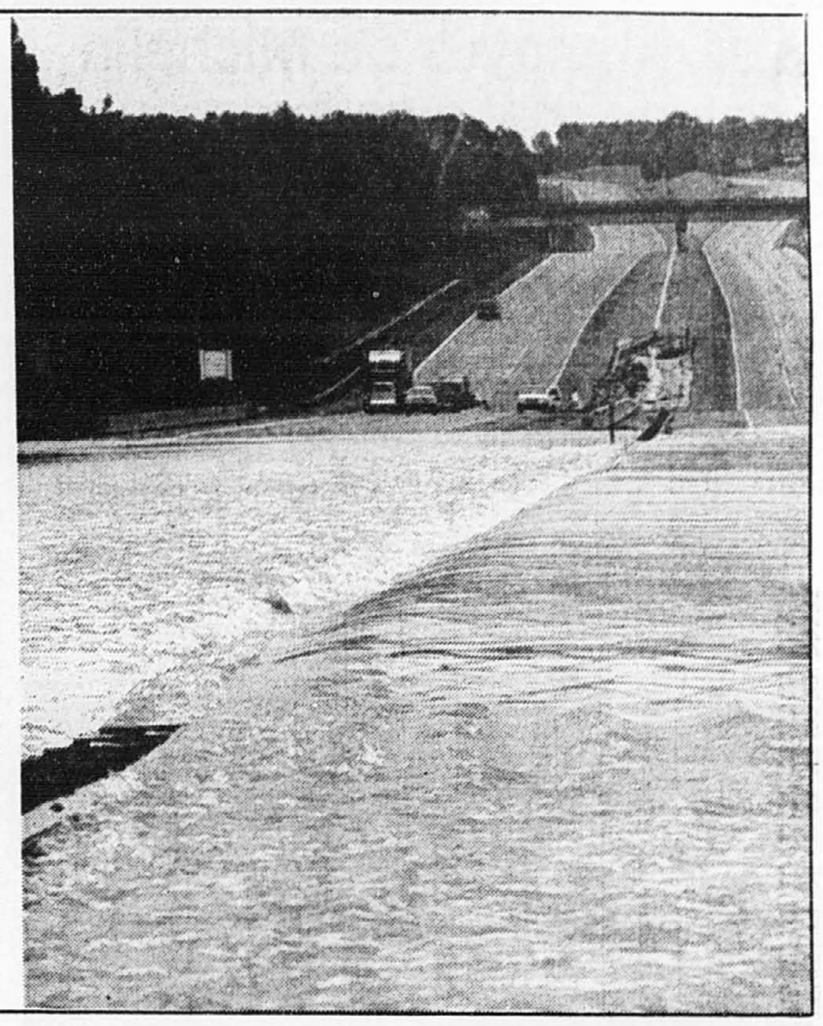
Dans de nombreux cas c'est le soleil et la chaleur qui ont déclenché naturellement les incendies, mais la police suspecte des incendies criminels dans certains cas.



Des pluies meurtrières

Le nombre des victimes des pluies diluviennes qui s'abattent depuis trois jours sur la Géorgie atteignait 13 hier. À Macon, la rivière Ocmulgee a submergé une usine de purification d'eau qui alimentait 150 000 personnes, et les autorités ont dû faire venir de l'eau potable par camion. Les inondations ont également forcé la fermeture des deux usines de purification d'eau du comté de Clayton, au nord de Macon, où 200 000 consommateurs ont été avisés de réduire au minimum leur consommation d'eau afin que les réserves d'urgence, bonnes pour 30 heures, puissent suffire jusqu'à ce que la situation ait été rétablie. La pluie est due aux derniers soubresauts de la tempête tropicale Alberto, qui avait pris naissance au large de Cuba la semaine dernière, atteignant la Floride dimanche.

PHOTO AP



11 pompiers périssent prisonniers des flammes dans le Colorado

Agence France-Presse

GLENWOOD SPRINGS, É.-U.

■ Une cinquantaine de pompiers se sont retrouvés prisonniers des flammes d'un violent incendie de forêt qu'ils tentaient de combattre dans le Colorado et onze d'entre eux au moins ont péri hier, a annoncé un responsable du gouvernement local.

Le shériff adjoint du comté Garfield, Levy Burris, a indiqué que plusieurs soldats du feu avaient trouvé la mort, mais sans en préciser le nombre. Toutefois, un source du gouvernement qui a requis l'anonymat a donné un bilan provisoire de onze personnes.

«Nous savons qu'il y avait 70 pompiers qui combattaient ces incendies, mais nous ignorons où ils se trouvaient au moment où le feu s'est propagé», a indiqué une porte-parole de la direction territoriale, Kathy Voth. Elle a souligné que les hommes étaient équipés d'abris ignifugés.

Au moins trois autres pompiers ont dû recevoir des soins à l'hôpital, mais on ignore la nature de leurs blessures.

L'incendie s'est déclaré au cours du week-end à huit kilomètres environ à l'ouest de Glenwood Springs. Il avait pu être contenu sur 20 hectares lorsqu'il a brutalement échappé à tout contrôle en raison de violentes rafales de vent hier après-midi.



LA FAMEUSE GARANTIE STEAM-WAY: ENTIÈRE SATISFACTION OU ARGENT REMIS
NOTRE CLIENTÈLE, C'EST NOTRE RÉPUTATION
SERVICE DE NETTOYAGE STEAM-WAY
POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
GRATUIT Nettoyage d'une pièce mur à mur
Nous payons la T.P.S.
Nos imbattables bas prix
TPS
OUVERT DIMANCHE
2 DERNIERS JOURS
Vous pouvez réserver pour une date ultérieure.
NETTOYAGE DE TAPIS
SEULEMENT 10,95$ PAR PIÈCE (minimum de 2 pièces à ce bas prix) + 3e pièce GRATUITE
49,95$ SPÉCIAL POUR 4 PIÈCES Moins de 10 $ par pièce + 5e pièce GRATUITE
74,95$ SUPER SPÉCIAL POUR MAISON COMPLÈTE 5 pièces plus 1 couloir et jusqu'à 15 marches MOINS DE 9 $ PAR PIÈCE + 1 pièce GRATUITE
CANAPÉ DE TOUTE DIMENSION OU 2 FAUTEUILS 39,95$ + 1 pièce GRATUITE
NETTOYAGE DE CARPETTES EN USINE 79¢ le pi² Cueillette et livraison incluses Service rapide
NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION
ESTIMATION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET INSTITUTIONNELLE DISPONIBLE
POUR METTRE UN TERME À VOS PROBLÈMES DE POUSSIÈRE, D'ALLERGIES, DE COÛT DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION.
SPÉCIAL 19,95$ 8,95$ par bouche de ventilation
PEINTURE • intérieure • extérieure
SABLAGE ET DÉCAPAGE DE PLANCHER
TÉLÉPHONEZ du lundi au vendredi de 8 à 21 h, le samedi et le dimanche de 8 à 17 h. EXT.: 1 800 461-9595
• Nous déplaçons et replaçons la plupart des meubles afin de nettoyer vigoureusement toute la pièce.
• Nous prétraitons les régions très sales pour nous assurer d'un nettoyage complet.
• Nous utilisons notre propre procédé de vapeur pénétrante pour nettoyer adéquatement jusqu'au plus profond des fibres.
• Rendez-vous de soir possible sans frais additionnels
COMPOSEZ LE 333-3333
UN SEUL NUMÉRO À RETENIR POUR TOUS NOS SERVICES
concernant votre maison ou votre commerce (nettoyage de murs, de vitres, de stores, etc.)
J2117182

Vidéo sexe-o-choix
Location de films à partir de 1,49 $ par jour ou 3,49 $ par semaine
Vente de films XXX à partir de 4,99 $
Prix du manufacturier
Prix imbattable
SPÉCIAL DE LA SEMAINE
4 1/2 heures de sexe ininterrompues sur vidéo Seulement 19,95 $
Obtenez 10 locations gratuites sur présentation de cette annonce. Cette offre est valable pour 30 jours.
6191, boul. Métropolitain
Saint-Léonard
Vente et échange
326-4443
2111714 - 622

Malgré la chaleur, restez de glace tout l'été grâce aux rabais sur toutes nos thermopompes.
THERMOPOMPES EN LIQUIDATION
Carrier
ÉCONOPRIX À COMPTER DE 3 295 $ INSTALLÉE
LE SEUL CENTRE DE LIQUIDATION DE THERMOPOMPES À MONTRÉAL.
Thermopompe 2 tonnes
ECONO TECH
TÉLÉPHONEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414
J2116415

Vente spéciale d'ouverture
À l'occasion de l'ouverture de ses toutes nouvelles salles d'exposition, Grange présente sa plus récente gamme de meubles en cerisier massif fabriquée en France: "Beauregard"
Grange
2155, rue Crescent, Montréal
Tél.: (514) 843-7686
Télécopieur: (514) 843-4616
Lit Queen, deux tables de chevet et commode à quatre tiroirs au prix exceptionnel de: 5,800$ t.t.c.
Quantité limitée
2115632-707

EVA Air, fleuron du groupe Evergreen va au-delà de vos attentes et même de votre imagination.
EVA AIR
Les Ailes de Taiwan
EVA AIR
FLY EVA AIR AND FEEL THE DIFFERENCE
EVERGREEN GROUP
Pour réserver, composez 1 800 695-1188 ou voyez votre agent de voyages.

Les employés de Michelin ont du mal à se syndiquer

Une cinquième tentative échoue

Presse Canadienne

HALIFAX

■ Les Travailleurs unis de l'auto du Canada ont échoué dans leur dernière tentative d'accréditer un syndicat au sein des trois usines de pneus Michelin, en Nouvelle-Écosse.

Le syndicat devait réunir 40 p. cent d'appuis chez les 3000 travailleurs de Waterville, Bridgewater et Granton, a précisé un porte-parole de la Commission des relations de travail, Ken Horne. Il n'a pas précisé le pourcentage des travailleurs ayant favorisé la formation d'un syndicat.

Les syndicalistes avaient appuyé leur campagne de recrutement sur la sécurité d'emploi et les conditions de travail.

Il s'agissait de la cinquième tentative importante de syndicalisation depuis que Michelin s'est établie en Nouvelle-Écosse, il y a 25 ans. Pour les Travailleurs de l'auto, c'était un deuxième essai.

L'organisation d'un syndicat est compliquée en raison d'une législation adoptée en 1979, la Loi Michelin, qui stipule que les trois usines de la compagnie doivent se syndiquer simultanément pour que l'accréditation soit valable.

Le Canada doit établir de nouvelles règles pour sa participation à des missions de paix

Presse Canadienne

OTTAWA

■ De nouveaux critères de participation sont nécessaires pour l'engagement canadien dans des missions de maintien de la paix, soutient un rapport préparé par un comité d'experts militaires.

«Le Canada doit établir des règles claires et précises pour notre participation à des missions, selon la nature de l'opération envisagée», dit le rapport publié hier par le Comité des 13.

Le comité compte 13 membres, y compris des professeurs, des journalistes, des généraux à la retraite et l'ancien ministre de la Défense Gilles Lamontagne.

De récentes missions se sont écartées de l'activité de maintien de la paix comme telle pour remplir de nouvelles tâches comme, par exemple, le rétablissement de l'ordre public et la distribution de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

Et ce genre de travail — comme en Somalie et dans l'ancienne Yougoslavie — ont exigé beaucoup des soldats canadiens, note le rapport.

«Les ressources du Canada ne sont pas inépuisables», ajoute-t-il. «En outre, les dangers auxquels les soldats canadiens sont exposés semblent grandir de plus en plus.»

Les nouveaux règlements, dit le rapport, devraient couvrir des choses comme l'évacuation des soldats des zones dangereuses et devraient aussi permettre au Canada de se retirer des missions dans certaines circonstances.

Sur d'autres questions, le rapport recommande:

— La reconduction de la participation canadienne au NORAD — le Commandement nord-américain de la défense aérospatiale — et l'extension de l'alliance à d'autres pays, y compris le Japon.

— Le maintien d'un haut niveau de capacité opérationnelle dans les Forces armées canadiennes.

— L'adhésion soutenue du pays à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, l'alliance de défense occidentale.

Les autres membres du comité sont: Claude Beaubien, un officier de marine à la retraite; Charles Belzile, un général à la retraite; Jocelyn Coulon, directeur de l'information internationale au quotidien montréalais Le Devoir; René Gutknecht, un général à la retraite; Harold Klepak, un professeur du Collège militaire royal de Saint-Jean; Claude LaFrance, un général à la retraite; Albert Legault, un professeur de l'université Laval de Québec; Paul Manson, ancien chef d'état-major de la Défense; Paul Mooney, un reporter de la Presse Canadienne; Michel Vastel, un journaliste de la chaîne Edimedia; Guy Véronneau, un homme d'affaires.

Deux chutes en deux jours dans un même puits d'ascenseur à Bromptonville

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Il y aura bel et bien enquête du coroner relativement à la mort de Mme Mélina Desjardins-Lemay, survenue en début de semaine et hospitalisée depuis le 23 juin à la suite d'une chute au fond du puits de l'ascenseur de la Résidence Notre-Dame, à Bromptonville.

C'est le coroner René-Maurice Bélanger, de la région de Montréal, et responsable de dossiers en Estrie, qui a été chargé de cette enquête. «Il y aura définitivement enquête dans cette affaire. Mais pour le moment, je n'ai aucun détail à fournir. Je devrai d'abord prendre connaissance du rapport d'autopsie», a dit M. Bélanger.

Cette décision a été prise dans le but d'apporter plus d'éclairage sur les circonstances reliées à l'accident dont a été victime Mme Desjardins-Lemay, âgée de 90 ans. D'autant plus que deux jours plus tôt, une autre pensionnaire de la résidence pour personnes âgées, Mlle Ida Girard, 88 ans, subissait le même genre d'accident, vraisemblablement en raison d'une défaillance d'une composante électrique reliée au fonctionnement de l'ascenseur.

Plus tôt dans la journée, le coroner chargé du dossier a eu l'occasion d'échanger avec le Dr Michel Loyer de Sherbrooke, également coroner, qui avait reçu à l'urgence respectivement dans les soirées des 21 et 23 juin les deux dames victimes des accidents. Après l'événement du 23 juin, le Dr Loyer avait décidé d'aviser les services policiers. «Je ne jette aucun blâme sur les propriétaires de la résidence (pour personnes âgées de Bromptonville) mais je trouvais que deux accidents du même genre en deux jours justifiaient une enquête», a-t-il dit.

La tâche du coroner-enquêteur dans ce cas est de voir à faire des recommandations pour éviter que d'autres accidents du genre se reproduisent. D'autant plus que le modèle d'ascenseur aménagé depuis à peine un an à la Résidence Notre-Dame se retrouve en plusieurs centaines d'exemplaires au Québec.

En Estrie, les femmes veulent accoucher avec une sage-femme

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ Le projet-pilote de centre de maternité en Estrie qui permettra à de futures mères d'accoucher en présence d'une sage-femme crée un tel engouement que les responsables doivent même refuser des demandes.

Il est prévu que le service qui sera localisé au premier plancher de la Maison Saint-Vincent à Sherbrooke, attenante au centre hospitalier du même nom et où on retrouvera quatre chambres de naissance, débutera ses activités vers la mi-octobre. Et même si on est seulement à compléter les préparatifs, les demandes augmentent continuellement.

«Il y a maintenant une cinquantaine de personnes sur la liste d'attente. Chaque jour, on reçoit deux ou trois appels de futures mères intéressées à accoucher au centre de maternité. Même que ça déborde parfois de la région 05 (Estrie). On refuse des demandes», a commenté hier la coordonnatrice à l'implantation de cette nouvelle ressource, Lyne Castonguay, du CLSC SOC de Sherbrooke.

Selon elle, même si le concept en élaboration peut sembler nouveau, la pratique d'accouchement avec une sage-femme ne l'est pas. Cela se fait actuellement dans quelques cas à l'hôpital ou même encore à la maison. «En Estrie, il y a une certaine tradition. Il faut dire aussi que contrairement à d'autres régions, il n'y a pas d'obstruction du corps médical. Il existe une bonne collaboration avec les médecins, de même qu'avec les autres ressources, comme le CLSC», a signalé Mme Castonguay.

Cet esprit de collaboration est d'ailleurs tellement positif qu'on envisage développer à même le centre de maternité une école provinciale pour la formation et l'organisation de stages pour sages-femmes. Ce projet sera davantage envisagé à la fin de la période du projet-pilote, en septembre 1998.

D'ici là, les responsables s'attendent à ce que grâce aux équipes en place (on retrouvera notamment deux groupes de quatre sages-femmes chacun), il sera possible de procéder à 250 accouchements par année. La demande pourrait être plus grande mais c'est la limite fixée car le Centre de maternité assumera outre l'accouchement, la phase prénatale et jusqu'à six semaines en postnatal.

C'est pourquoi Mme Castonguay n'est pas d'accord avec ceux qui affirment que le coût annuel de fonctionnement de 700 000$ pour 250 accouchements relève d'une mauvaise gestion. «Il faut prendre en considération tout le suivi, avant et après l'accouchement, soit l'équivalent d'environ 60 heures. C'est même moins cher que les frais d'accouchement à l'hôpital. Et en outre, le centre de maternité est une ressource alternative qui répond à un besoin exprimé par des femmes», a aussi fait observer Mme Castonguay.

MERITT
FAILLITE
— FOURNITURES DE BUREAU AUSSI
LIQUIDATION
JOUETS
- FISHER PRICE
- MATTEL
- GRAND TOYS
- PARKER BROTHER
- DISNEY
40% à 60%
J2116470
474, Ste-Catherine Ouest (côté cinéma Parisien)

Venez voir les experts de stores
• Stores Horizontaux • Toiles de Fenêtre • Stores Verticaux • Stores Plissés
TOUT est garanti à 100%!
... et Tout pour la décoration!
PLUS GRAND CHOIX... AU PAYS!
SPÉCIAUX PÉRIODE de DÉMÉNAGEMENT!
STORES
20,000 STYLES ET COULEURS AU CHOIX, FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!*
TOUS NOS SPÉCIAUX DE STORES VERTICAUX INCLUT:
• Rail de luxe, garanti à vie
• Lamelles
• Chaîne robuste
• Pesée de corde
• Fixtures d'installation
VERTICAUX en PVC 3½" 4 belles couleurs! • Style «Edgeliner» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 34.99
VERTICAUX en TISSUS 3½" 12 couleurs au choix! • Style «St-Tropez» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 99.99
VERTICAUX en PVC 3½" 5 couleurs populaires! • Style «Galaxy» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 39.99
VERTICAUX en PVC 3½" Choix de couleurs! • Style «Saturn» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 59.99
VERTICAUX en TISSUS 3½" 5 belles couleurs! • Style «Prague» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 139.99
VERTICAUX en PVC MINI 2" 15 coloris au choix! • Style «Minivale F» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 69.99
VERTICAUX 3½" POUR CHAMBRE D'ENFANT • Style «Clown», PVC multi-coloré • Toutes les grandeurs entre 48"x48" et 60"x60" UN SEUL BAS PRIX 89.99
VERTICAUX en TISSUS 3½" 12 coloris au choix! • Style «Joyce» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 149.99
VERTICAUX en PVC 3½" aspect DENTELLE • Style «Silhouette» • Blanc/transparent • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 129.99
VERTICAUX 3½" en TISSUS DE LUXE LAMINÉS • Produit haut de gamme • Choix de modèles et grandeurs assortis SPÉCIAL 199.99
VERTICAUX en TISSUS 3½" 5 couleurs décoratives! • Style «Bistro» • 75" x 84" pour porte-patio SPÉCIAL 189.99
Rail garanti à vie!
NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!
MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" Première qualité, en stock BLANC ou IVOIRE
Larg. ▼ | Haut. 45" | Haut. 64"
20x 2.49 4.99 | 22x 2.88 5.69 | 24x 2.69 6.25 | 26x 2.99 6.69
27x 3.49 6.75 | 30x 3.99 7.25 | 33x 5.29 7.99 | 36x 5.49 8.25
40x 6.49 10.49 | 44x 6.99 10.99 | 48x 7.75 11.25 | 54x 8.99 12.99
60x 9.75 13.75 | 64x 11.99 14.99 | 72x 12.49 17.99 | porte patio 78" x 84" 27.99
STORES de FENÊTRES 1re QUALITÉ, STORES OPAQUES BLANCS NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!
Grandeur | Uni | Frangé
28½x58 8.49 12.49 | 37½x70 9.49 14.49 | 37½x82 14.49 20.49 | 43½x70 15.49 20.49 | 43½x82 17.49 22.49
49½x70 18.49 23.49 | 49½x82 20.49 28.49 | 55½x70 26.49 31.49 | 55½x82 27.49 33.49
Grandeur | Uni
64½x58 29.49 | 64½x70 30.49 | 73½x58 30.49 | 73½x70 31.49 | Pour porte-patio 72¼ x 90 Uni 49.49
Grandeur | Uni
78½x70 48.49 | 85½x70 64.49 | 97½x70 76.49 | 109½x70 87.49
MARQUES LES PLUS RENOMMÉES au MONDE!
• Bill Blass • Wamsutta • Dan River • Caldwell • Spirella • Cannon • Springmaid • Fiorella • Sheftex • Lawrence • Sanyo • beaucoup plus!
la LITERIE et beaucoup plus!
LES RIDEAUX DE DOUCHE Spirella md — Assortiment de modèles imprimés et couleurs unies! • Renommé pour la qualité • Doublure non-requise • Rég. 46.99-74.99 SPÉCIAL 29.99 ch.
ENSEMBLES DE DRAPS Wabasso md ou Texmade md Liquidation! jusqu'à épuisement du stock!
Simple Rég. à 24.44 9.99 l'ens. | Double Rég. à 31.99 19.99 l'ens. | Reine Rég. à 39.99 23.99 l'ens. | Roi Rég. à 59.99 34.99 l'ens.
Modèles, couleurs assorties... HÂTEZ-VOUS pour le meilleur choix!
SERVIETTES CALDWELL 7 couleurs au choix: blanc, ivoire, lilas, bleu pâle, vieux-rose, menthe, pêche. Bain Rég.: 8.99 4.99 ch. | Main Rég.: 6.99 2.99 ch. | Débarb. Rég.: 3.99 1.79 ch.
RIDEAUX de CUISINE en DENTELLE Ensemble 2 mcx Dentelle blanc ou ivoire, valence incluse. Rég.: 29.99 SPÉCIAL 14.99 l'ens.
Les prix des spéciaux «d'une durée limitée» et «Période de déménagement» sont en vigueur jusqu'au: 20/07/94 ou jusqu'à épuisement du stock.
NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!
ENSEMBLES de DRAPS en PERCALE Ensembles en percale de 1re qualité à des prix incroyablement bas! Simple 16.49 l'ens. | Double 26.49 l'ens. | Reine 32.49 l'ens. | Roi 47.49 l'ens.
ENSEMBLES DE DOUILLETTES Une superbe sélection! Inclus: douillette, jupe de lit, 2 taies d'oreiller (1 pour lit simple). Jusqu'à épuisement de stock. Simple Rég.: 109.99 SPÉCIAL 49.99 l'ens. | Double Rég.: 119.99 SPÉCIAL 64.99 l'ens. | Reine Rég.: 109.99 SPÉCIAL 79.99 l'ens.
LIQUIDATION de COUVRE-LITS Nouvelle sélection • Coloris assortis Simple Rég. à 139.99 59.99 ch. | Double Rég. à 169.99 69.99 ch. | Reine Rég. à 199.99 79.99 ch. | Roi Rég. à 219.99 89.99 ch. | Taie Rég. à 29.99 12.49 ch.
DUVET D'OIE BLANC ENTIÈREMENT CLOISONNÉS! Meilleure rapport QUALITÉ/PRIX sur le marché!
• Qualité superbe, duvet d'oie blanc
• Cloisonné par carreaux 2" x 10"
• Tissu de percale 100%, 260 fils/p.c. avec cordon contour
• Édredon luxueux, confortable pour toute l'année.
ÉPAISSEUR STANDARD: Simple 59.99 | Double 79.99 | Reine 89.99 | Roi 129.99
ÉPAISSEUR DE LUXE: Simple 99.99 (29 on.) | Double 129.99 (37 on.) | Reine 149.99 (43 on.) | Roi 189.99 (50 on.)
• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR... • SERVIET...APPES ET NAP... • ACCESSOIRES ...UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...
3500 boul. St-Joseph est (entre les boulevards St-Michel et Pie IX)
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141
En affaires depuis 44 ans, des MILLIONS de clients satisfaits!
Au Bon Marché
• Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada! •
HEURES D'OUVERTURE Lundi et mardi: 9h15-18h Mercredi ou vendredi: 9h15-21h Samedi: 9h-17 Dimanche: 10h-17h
* À l'exception des commandes effectuées le dimanche ou le mercredi soir.
American Express — Paiement Direct Interac — Chèques acceptés

RÉSULTATS loto-québec
Banco — Tirage du 94-07-06
3 9 18 21 23
26 29 34 35 37
38 39 46 47 49
51 57 59 62 70
Prochain tirage: 94-07-07
T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Canada soutient le plan de fermeture de la centrale de Tchernobyl en Ukraine

Agence France-Presse

BONN

■ Le Canada a apporté son soutien au plan de fermeture de la centrale de Tchernobyl qui sera évoqué au sommet du G7 à Naples, a indiqué mercredi le chancelier allemand Helmut Kohl à l'issue d'une rencontre à Bonn avec le Premier ministre canadien Jean Chrétien.

«Je suis très reconnaissant du soutien apporté (par le Canada) à l'initiative de François Mitterrand et de moi-même sur la sureté des centrales nucléaires dans l'ex-URSS», a déclaré M. Kohl, lors d'un point de presse commun avec M. Chrétien et le président de la Commission européenne Jacques Delors.

La rencontre à Bonn de MM. Kohl, Chrétien et Delors a été consacrée à la préparation du sommet du G7 à Naples ainsi qu'aux relations bilatérales du Canada avec l'Allemagne et l'Union européenne.

«Tous en Europe, nous espérons que les relations avec le Canada soient aussi étroites que possibles, à l'instar de celles avec les États-Unis», a déclaré M. Kohl.

Affirmant que les relations de l'Allemagne avec le Canada sont 'très bonnes', le chancelier a cependant souligné qu'il existe 'un problème commercial' pour le Canada. Les exportations allemandes vers ce pays sont nettement supérieures aux importations en provenance du Canada, a-t-il rappelé.

'Il y a bien quelques différends entre le Canada et l'Union européenne, quelques problèmes en matière de pêche que nous arriverons à résoudre', a déclaré de son côté Jacques Delors pour lequel cependant, 'le plus important c'est que le Canada puisse jouer tout son rôle avec son expérience dans différentes actions menées notamment avec l'Union européenne'. M. Delors a ainsi cité le programme de sécurité nucléaire et celui d'aide économique à l'Ukraine qui seront débattu lors du sommet du G7.

M. Chrétien, qui a qualifié ses entretiens de 'très utiles', a indiqué qu'ils avaient porté sur les thèmes de l'emploi, de la croissance économique, de la pêche, de l'Ukraine et de la Bosnie.

À propos de la Bosnie, M. Kohl a indiqué qu'avec son homologue canadien il souhaitait le succès du plan de paix adopté par les grandes puissances.

Interrogé sur la nature des sanctions contenue dans l'ultimatum, M. Kohl a répondu qu'il était 'encore trop tôt' pour en parler.

M. Chrétien a pour sa part réaffirmé son hostilité à une levée de l'embargo sur les armes. 'Nous ne sommes pas très heureux de la possibilité de la levée des embargos parce que cela pourrait entrainer très rapidement le retrait des troupes canadiennes et probablement d'autres pays'.

Le Premier ministre canadien effectuait à Bonn une visite officielle de vingt-quatre heures, durant laquelle il a notamment rencontré le président de la République Roman Herzog.

Il devait s'entretenir mercredi en début de soirée avec le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel avant de quitter Bonn pour se rendre à Rome où il rencontrera Jean-Paul II. Il se rend vendredi à Naples où débutera le sommet du G7 qui réunit les chefs d'État ou de gouvernement d'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne d'Italie et du Japon.

NE PAYEZ PAS AVANT 6 MOIS
SUR TOUT PIANO NEUF OU USAGÉ CRÉDIT OFFERT
YOUNG CHANG

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE
PIANOS NEUFS YOUNG & CHANG À PARTIR DE 2 495$
LE SEUL PIANO AVEC TABLE D'HARMONIE MASSIVE (NON LAMINÉE) À TRÈS BAS PRIX
GRANDS SPÉCIAUX SUR PIANOS NEUFS, DÉMONSTRATEURS ET D'OCCASION + DE 100 MODÈLES EN MONTRE
* TAXES EN SUS SUR CES PRIX
PIANOS À QUEUE D'OCCASION À PARTIR DE 3 550$
AUSSI LIQUIDATION DE PIANOS DU COLLÈGE VILLA-MARIA À PARTIR DE 950$
R. Bouthillier Musique
3338, rue Belair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

Très maigre récolte dans la chasse aux illégaux sur les chantiers de construction

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La visite guidée de trois chantiers de construction de la région de Québec avec des représentants syndicaux n'a pas permis de faire la preuve que les travailleurs illégaux ont envahi le secteur réglementé.

Même si le premier ouvrier croisé a choisi de prendre la poudre d'escampette pendant la vérification de son statut et qu'un autre a été pris en défaut un peu plus loin pour ne pas avoir renouvelé sa carte de compétence, tous les autres, soit environ une centaine, ont fait la preuve qu'ils respectaient les exigences du décret.

La très maigre récolte de cette chasse aux illégaux ne prouve absolument rien, a cependant plaidé à l'issue du périple, Alain Mailhot de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Tout d'abord selon lui, les médias ayant vendu la mèche la veille, le gibier était plus farouche, sans doute au point de l'inciter à rester dans sa tannière pour quelques jours. Par ailleurs, les trois chantiers visités ont déjà fait l'objet de plaintes formelles, ce qui démontre que tout n'a pas toujours été parfait dans ces trois cas.

Quand les inspecteurs de la Commission de la construction du Québec (chargés de faire appliquer le décret dans les secteurs commercial et industriel) sont débarqués ici l'autre fois, les gars se sauvaient, confirmait à cet égard un travailleur sur les lieux, Michel Picard.

Les délégués syndicaux n'ont pas vraiment été mal reçus hier sur les trois chantiers visités, même si certains n'ont pas caché leur agacement d'être houspillés par leurs propres représentants, en plus des inspecteurs de la CCQ.

Une coopérative va en cour pour une affaire d'ambulance

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Devenue propriétaire d'un véhicule ambulancier qu'elle considère inutilisable, la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (CTAQM) a demandé au tribunal de condamner la Ville de l'Ancienne-Lorette à lui rembourser les 52 500$ versés pour l'achat de celui-ci.

L'affaire remonte au début de l'année quand la Ville a invité la coopérative à faire une offre d'achat pour son permis et son ambulance.

L'offre a été faite et acceptée mais à la condition que la Régie régionale de la santé et des services sociaux entérine la cession du permis.

En février, la Ville faisait une demande en ce sens à la régie et, quelques semaines plus tard, l'Ancienne-Lorette faisait savoir à la coopérative qu'il ne s'agissait que d'une formalité et que le transfert serait certainement entériné.

La transaction fut donc conclue au montant de 51 400$.

Mais voilà qu'une dizaine de jours plus tard, la régie refuse d'entériner le transfert de permis. La CTAQM s'est donc adressée à la municipalité pour se faire rembourser le montant de la transaction.

De son côté, l'Ancienne-Lorette soutient que seule la vente du permis était conditionnelle à l'acceptation par la régie, et que celle du véhicule ambulancier ne l'était pas.

Mariette Clermont s'adonne à la procrastination*!



Vous payez vos meubles dans 10 mois.

*procrastination: *n.f. du lat. procrastinatis.* Littér. Tendance à tout remettre au lendemain.
Cette tendance a conduit Madame Clermont à repousser l'échéance de votre paiement au mois de mai 1995! Vous imaginez? Dix mois de répit avant de payer. Sans aucuns frais ni aucun intérêt. Les clients n'en reviennent pas!

Et veuillez noter que la livraison de vos nouveaux meubles sera faite dans les plus brefs délais!

Achat minimum requis 700$. Vous ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit.
Aucun paiement ni intérêt si payé en entier le 12 mai 1995. Cette offre s'applique à tous les articles en magasin.

6255, rue St-Hubert, Montréal 273-7711
2020, rue University, Montréal 845-7296
2300, boul. Le Corbusier, Laval 382-6870

mariette clermont

Aussi beau que vous l'imaginez, moins cher que vous le croyez.

La prochaine mission de la navette: la quête de la pureté absolue

Agence France-Presse

CAP CANAVERAL

■ L'expérience RAMSES, l'un des «passagers» européens de la mission IML2 de la navette américaine, qui doit se dérouler du 8 au 21 juillet, concerne l'une des applications les plus prometteuses de la microgravité: l'obtention, par électrophorèse, d'échantillons biologiques d'une pureté extrême.

«Ce vol du second Laboratoire International de Microgravité sera crucial. Si l'expérience ne marche pas, il n'y aura sans doute plus jamais d'électrophorèse dans l'espace», a confié Victor Sanchez, directeur de recherche au CNRS et responsable scientifique de RAMSES (Recherche Appliquée sur les Méthodes de Séparation en Électrophorèse Spatiale).

«Cette mission sera la plus complexe jamais réalisée en microgravité», a indiqué pour sa part François Faure, de Matra Marconi Space, maître d'oeuvre de l'expérience. En tout, IML2 abritera 77 expériences (42 portant sur les matériaux et 35 sur les sciences de la vie), dont une grande partie sont européennes.

La méthode utilisée, «l'électrophorèse de zone à flux continu» permet de séparer les différents constituants d'un mélange en leur faisant traverser un champ électrique au sein d'une solution neutre.

Le principe de la séparation est très simple, mais plusieurs phénomènes physiques ou liés à la gravité terrestre perturbent le processus. L'un des objectifs de RAMSES est de déterminer les conditions optimales, de rechercher les facteurs influant sur la pureté et la quantité de produits traités dans des conditions de microgravité.

Dans l'espace en effet, les mouvements parasites de convection, engendrés par la gravité, et qui peuvent provoquer un «remélange» des molécules séparées, disparaissent. L'enjeu: maîtriser la purification de produits biologiques, en connaisssant mieux les influences de la gravité, afin de pouvoir élaborer, au sol, des médicaments plus efficaces.

«Pour l'instant, il n'y a pas d'approche directement appliquée, à but pharmaceutique, dans cette expérience», a précisé Alain Jouquev, directeur scientifique chez Roussel-Uclaf, partenaire industriel de RAMSES.

Développé depuis 1988 dans le cadre d'un projet européen Eurêka, avec partenariats français, belge et espagnol, RAMSES est le premier projet de ce type co-financé par des industriels.

D'un coût de 40 millions de dollars, l'appareil pèse 230 kg. Sept expériences de 57 heures et 44 minutes seront menées en vol, du 12 au 21 juillet, par deux des sept astronautes, Don Thomas et Leroy Chiao.

Les quatre processus de séparation du CNRS porteront sur des échantillons de sérum albumine et d'hémoglobine, celui de la NASA sur du latex et les trois autres, menés pour Roussel-Uclaf, sur de l'interféron.

Le «coeur» de l'expérience est une petite boite rectangulaire, large comme un paquet de cigarettes et haute de 30 cm. Les particules seront injectées dans ce parallélépipède et en ressortiront «séparées», en cinq à six minutes, par 40 petits tuyaux. Puis elles seront stockées. Quelques milligrammes seront ainsi ramenés sur Terre pour analyse.

«De telles recherches ont été menées dans l'espace depuis 1971 mais, il faut bien l'avouer, c'est aujourd'hui, que nous allons réaliser la première *manipulation de base*», a poursuivi Victor Sanchez.

D'autres études d'électrophorèse avaient notamment été réalisées par les Japonais, en janvier 1992, mais les résultats n'ont jamais été communiqués. L'Américain Mac Donnell Douglas avait aussi mis au point une expérience similaire. Mais ce fut un échec. De plus, les scientifiques utilisaient des appareils «terrestres» alors que, pour RAMSES, un outil spécifique a été construit.

Les scientifiques du CNRS et de Roussel-Uclaf, des ingénieurs de Matra Marconi Space et du CNES pourront suivre en temps réel, depuis le Centre de contrôle des opérations de la NASA à Huntsville (Alabama), tout ce qui se passe à l'intérieur des molécules, assister à leur séparation en direct et intervenir en cas de problème. Une deuxième équipe du CNRS et du CNES leur apportera son assistance technique depuis Toulouse.

Quant à l'avenir, des discussions sont en cours avec la NASA et la RKA russe pour le vol d'un RAMSES II, à bord d'une navette américaine ou de la station MIR. Aucune date n'est fixée et tout dépendra du succès de cette première mission.

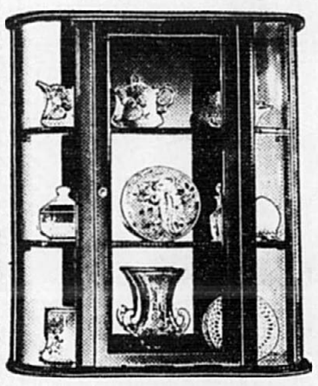
10 JOURS SEULEMENT

ÉCONOMISEZ 25% À 35%

SUR TOUTES NOS ÉTAGÈRES MURALES

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE NOTRE VASTE COLLECTION. LE CHOIX PEUT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE.
COUR. 29 $ À 429 $ PRIX DE SOLDE 19 $ À 319 $





PRIX DE SOLDE 199 $
VAISSELIER À VITRINE
25 po h x 20 1/2 po l x 5 3/4 po p
Cour. 269 $



PRIX DE SOLDE 69 $
DOUBLE SUPPORT MURAL, OR CRAQUELÉ
8 po h x 24 po l x 5 po p
Cour. 99 $



PRIX DE SOLDE 49 $
PETIT PANIER À ASSIETTES
7 1/4 po h x 30 po l x 6 1/4 po p
Cour. 69 $

PRIX DE SOLDE 19 $
CONSOLE LOUIS
8 1/2 po h x 8 po l x 4 po p
Cour. 29 $



PRIX DE SOLDE 35 $
CONSOLE MURALE COQUILLAGE
7 1/2 po h x 9 1/2 po l x 4 po p
Cour. 49 $



PRIX DE SOLDE 35 $
PETITE ÉTAGÈRE MURALE, OR CRAQUELÉ
11 po h x 9 po l x 4 1/2 po p
Cour. 49 $

Grand panier à assiettes: *(non montré)* 7 1/4 po h x 48 po l x 6 1/4 po p Cour. 89 $ PRIX DE SOLDE 65 $
Grande étagère murale, or craquelé: *(non montrée)* 12 1/2 po h x 14 1/2 po l x 7 1/4 po p Cour. 59 $ PRIX DE SOLDE 39 $
Les prix sont en vigueur jusqu'au 17 juillet. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

La Compagnie Bombay MD

Pour le Tour de France, le vélo aurait été préférable au Shuttle

Associated Press

DOUVRES

■ Pour son coup d'essai, l'Eurotunnel a connu le premier grand bouchon de son histoire, lors du passage de la caravane du Tour de France, mardi soir.

Le *Shuttle*, qui doit mettre 50 minutes (15 pour l'embarquement, 35 pour le trajet) pour gagner Folkestone, a mis près de quatre heures pour mener à bon port les journalistes du Tour.

«Ce sera un test de fonctionnement grandeur nature très utile pour la suite de l'exploitation», avait expliqué Hugues de Jessey, le responsable de la communication à Eurotunnel...

Le pari d'assurer pour la première fois en une demi-journée et dans des conditions normales le passage de 1200 véhicules de toutes tailles et de 3500 personnes sous la Manche a donc échoué.

Les trois navettes fret et les deux navettes tourisme —utilisées pour la première fois en phase d'exploitation — n'ont pas suffi à éponger le flux des arrivants. Résultat: un immense concert d'avertisseurs sonores a indiqué le mécontentement des journalistes contraints de «poireauter» trois heures sur l'aire de départ avant de monter à bord du Shuttle et parcourir les 50 km du trajet en 45 minutes.

Les sensations devraient ravir ceux qui craignent le mal de mer. Seules les oreilles se bouchent légèrement lors de la descente jusqu'à moins 150 mètres (110 mètres d'eau maximum et 40 mètres de craie bleue).

Pour le reste, Radio Eurotunnel diffuse en circuit fermé des informations sur la traversée et de la musique pour rassurer les claustrophobes. Les voyageurs restent à l'intérieur de leur voiture placées dans les wagons du Shuttle.

Actuellement, seulement 300 camions utilisent quotidiennement le Shuttle. L'exploitation en véhicules légers devrait débuter dans les prochains mois.

Dangers de l'épaississement de la paroi cardiaque

Associated Press

CHICAGO

■ L'épaississement de la paroi qui entoure le ventricule gauche du coeur multiplie pratiquemment par trois les risques d'attaque chez les personnes âgées, selon les résultats d'une vaste étude réalisée sous la direction du cardiologue Daniel Levy.

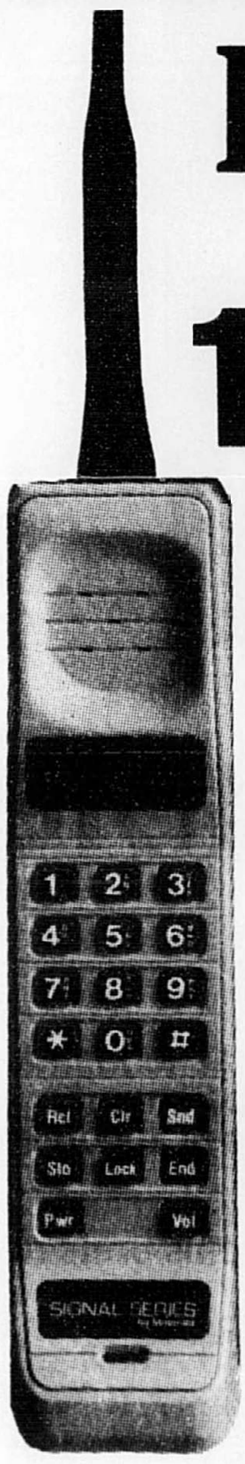
Pendant huit ans, l'équipe du Dr Levy, dirigée par le Dr Mahesh Bikkina, a échographié le coeur de 1230 personnes âgées de 59 à 90 ans. Pendant cette période, 89 accidents cardiaques se sont produits et les chercheurs ont constaté que le risque était 2,73 fois plus grand chez les personnes qui présentent un fort épaississement de la paroi cardiaque.

Une autre étude avait précédemment mis en évidence le lien entre l'hypertrophie du ventricule gauche et tous les types de problèmes cardio-vasculaires, attaques cardiaques, angine de poitrine, arrêt subit du coeur et attaques, provoquées par l'interruption du flux sanguin vers le cerveau, qui entraine des lésions irréversibles.

Cette dernière étude établit pour la première fois un lien direct entre cette hypertrophie et le risque d'attaque, indépendamment de l'existence d'autres facteurs comme l'hypertension ou les troubles cardiaques.

Les raisons de l'épaississement de la paroi cardiaque sont encore mal connues. Mais «le coeur est sans doute un bon baromètre de risque pour tout le système cardiovasculaire», dit le Dr Levy dans un article publié par le *Journal de l'Association médicale américaine*.

L'ère du cellulaire



149.95

Ne laissez pas la technologie vous couper la parole

Ce cellulaire est doté d'une pile qui permet de parler pendant 70 minutes sans recharge avec le chargeur incorporé. Il est aussi doté d'une mémoire de 10 numéros. 1718516*

Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de la vente pour un minimum de 6 mois. Aucun plan d'usager occasionnel admissible.
*Garantie prolongée disponible

SIGNAL SERIES par Motorola



Dans les petits pots les bons onguents

Ce cellulaire se glissera facilement dans votre poche et vous pourrez l'emporter n'importe où cet été. Il a le gros avantage de pouvoir être mis en service avec 2 numéros, pratique si vous l'utilisez pour affaires. 1718526*

rabais $30
199.95
229.95



NETSET
NOUVEAU BAS PRIX!
399.95 était 449.00

Si votre territoire couvre 2 codes régionaux, vous pouvez mettre ce cellulaire en service avec 2 numéros. Autonomie de 72 minutes de conversation. 17-8008*

$50 de crédit

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

de crédit sur votre première facture.

Achetez un cellulaire chez Radio Shack, mettez-le en service sur le réseau Bell Mobilité et vous recevrez un crédit de $50 sur votre première facture. Expire le 17 juillet 1994.

Technophone par NOKIA

0% D'INTÉRÊT
Aucun acompte
Aucun paiement
Demandez les détails

DIVISION DE INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
L'endroit totalement branché

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder.
Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques.
Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 17 juillet 94

VISA MasterCard

Amnesty International fait preuve d'un optimisme timide et nuancé

Associated Press

PARIS

■ Amnesty International a publié son rapport annuel qui recense les violations des droits de l'homme dans 151 pays. Personne n'est épargné, des pays démocratiques jusqu'aux pires dictatures, mais cette année l'organisation manifeste un peu d'optimisme.

«Dans un monde qui connaît des transformations politiques rapides, des groupes de défense des droits de l'homme ont soudain vu le jour dans des dizaines de pays où, auparavant, ils n'auraient pu agir librement», constate en effet Amnesty, prix Nobel de la paix 1977. Mais cet optimisme est timide et nuancé: ces nouvelles libertés et ceux qui les défendent «sont toutefois en péril dans nombre de pays prêts à sombrer dans le désordre et la violence».

Dans ce rapport annuel qui couvre l'année 1993, Amnesty constate:

— que 63 États ont détenu des prisonniers d'opinion;

— que plus de 10 000 prisonniers politiques connus ont été incarcérés sans inculpation ni jugement dans 58 pays;

— que des tortures ou des mauvais traitements ont été infligés aux détenus dans plus de 112 pays;

— que 61 États ont eu recours à l'assassinat politique;

— qu'environ 2000 condamnés à mort, dans 32 pays, ont été exécutés.

Dans les différentes régions du monde, le rapport conclut:

— EUROPE: En Bosnie, des centaines «d'homicides délibérés et arbitraires» imputables à toutes les parties au conflit ont été signalés. Au moins 15 000 personnes se trouvaient dans des camps de détention.

Par ailleurs des groupes politiques armés «se sont rendus coupables d'exactions», notamment au Royaume-Uni où des groupes républicains et loyalistes ont tué 63 civils.

Dans 26 autres pays d'Europe, des cas de torture et de mauvais traitements dans les prisons, les postes de police ou d'autres centres de détention ont été recensés, notamment en Espagne, en France, en Italie, au Portugal, en République fédérative de Yougoslavie, dans les pays de l'ex-URSS et en Turquie (24 morts en détention, apparemment des suites de tortures, «une pratique à laquelle auraient fréquemment recours policiers et gendarmes turcs»).

— MOYEN-ORIENT: Des milliers d'arrestations arbitraires ont eu lieu en Algérie, en Égypte et en Tunisie, des prisonniers d'opinion sont détenus dans 11 pays dont le Maroc et la Syrie, des actes de torture ont été commis dans 15 pays dont l'Égypte, l'Iran, Israël.

— AMÉRIQUES: Les «disparitions» et les assassinats politiques ont fait plus d'un millier de victimes dans une quinzaine de pays: Brésil, Guatemala, Haïti, Pérou, Salvador, Colombie notamment. Emprisonnements arbitraires et tortures sont le lot du Pérou, de Cuba, du Mexique, du Venezuela.

— AFRIQUE: En 1993, «les assassinats politiques ont constitué la principale forme des droits de l'homme dans cette région». Angola, Libéria, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Zaïre sont au triste palmarès d'Amnesty.

Evénements précurseurs des massacres qui ont ravagé le Rwanda en 1994, des dizaines de milliers de Hutus et de Tutsis sont morts au Burundi.

— ASIE: Exécutions extrajudiciaires et «disparitions» ont continué à être des pratiques courantes dans toute la région, notamment au Cambodge, en Afghanistan, en Inde, au Pakistan, en Birmanie, en Indonésie, au Timor oriental et surtout en Chine (1400 exécutions, 2500 condamnés à mort).

Formes de violations

Voici les différentes formes de violations des droits de l'homme recensées à travers le monde par Amnesty International dans son rapport 1994:

Exécutions extrajudiciaires:

Des exécutions extrajudiciaires imputables aux forces gouvernementales ont été recensées dans 61 pays, dont l'Angola, le Burundi, la Colombie, la Croatie, l'Égypte, Haïti, Israël et les Territoires palestiniens occupés, le Pakistan et la Turquie. Sur les 10 000 victimes au moins, citées dans ce rapport, plus de la moitié auraient été tuées en Afrique.

Disparitions:

Dans 27 pays dont le Brésil, le Chili, l'Inde, le Liban, la Libye, les Philippines, le Soudan et le Zaïre, près de 700 personnes ont «disparu» ou n'ont toujours pas reparu. Plus de 200 d'entre elles auraient «disparu» en Irak.

Torture et mauvais traitements:

Près de 4000 prisonniers ont été victimes de tortures (notamment de viol) ou d'autres formes de mauvais traitements dans les prisons, les postes de police et les centres de détention secrets de 112 pays, entre autres en République fédérative de Yougoslavie, en Chine, en Inde, en Irak, en Iran, en Israël et dans les Territoires occupés, en Turquie et au Venezuela.

Plus de 600 personnes sont mortes apparemment des suites de tortures et de mauvais traitements dans 49 pays, dont le Bangladesh, l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite.

Prisonniers:

Des dizaines de milliers de prisonniers d'opinion avérés ou probables étaient détenus dans au moins 63 pays.

Plus de 100 000 prisonniers politiques étaient en détention administrative sans inculpation ni jugement dans 58 pays, notamment en Algérie, en Angola, en Chine, en Égypte, en Éthiopie, en Haïti, en Inde, au Pérou et en Syrie.

Dans la seule Bosnie-Herzégovine, au moins 15000 personnes se trouvaient dans des camps de détention.

Procès inéquitables:

Des milliers de prisonniers politiques ont été condamnés à l'issue de procès inéquitables dans 25 pays. La plupart des procès se sont déroulés en Algérie, en Égypte et en Tunisie.

Près de 2500 prisonniers politiques condamnés dans les années précédentes à l'issue de procès inéquitables se trouvaient toujours en détention dans 14 pays.

Peine de mort:

Environ 2000 personnes ont été exécutées dans 32 pays, notamment en Arabie saoudite, en Chine, en Égypte, aux Etats-Unis, au Ghana, en Lettonie et en Malaisie. Plus de 1400 exécutions, soit 70 p. cent du total, ont eu lieu en Chine en 1993.

Dans 57 pays, dont la Chine, les États-Unis, l'Indonésie, la Jamaïque, le Japon, le Maroc et l'Ukraine, plus de 8200 personnes, condamnées en 1993 ou dans les années précédentes, se trouvaient dans le quartier des condamnés à mort.

Fondation Paul Gérin-Lajoie
449, Ste-Hélène (2e étage)
Montréal, QC H2Y 2K9
Pour plus de renseignements, composez sans frais
1-800-ENFANTS

Des victimes de l'Exxon Valdez réclament 86 millions

Agence France-Presse

ANCHORAGE, Alaska

■ Six municipalités et six groupes d'Esquimaux ont intenté un procès à la première firme pétrolière américaine, Exxon, lui réclamant 86 millions de dollars de dommages et intérêts après la marée noire de 1989 en Alaska.

Début juin, un tribunal d'Anchorage avait reconnu Exxon et le capitaine du pétrolier *Exxon Valdez* responsables de cette marée noire. Cette décision autorise les plaignants — plus de 10 000 pêcheurs, Esquimaux et propriétaires fonciers de l'Alaska — à réclamer jusqu'à 15 milliards de dommages et intérêts à Exxon.

Les groupes d'Esquimaux affirment que la marée noire les a empêchés de pêcher pour leur consommation personnelle et de pratiquer d'autres activités sur leurs terres.

Les municipalités ont quant à elles souffert d'un manque de revenus provenant des taxes sur la pêche, qui a pratiquement été interrompue durant l'été 1989. Elles ont également dû utiliser une partie de leurs ressources pour le nettoyage des côtes.

John Clough, avocat pour Exxon, affirme qu'un petit pourcentage seulement des terres de plaignants a été touché par la marée et que ces côtes ont pratiquement déjà surmonté les effets de cette catastrophe.

Exxon, dont le chiffre d'affaires a été de 98 milliards de dollars en 1993, pour un bénéfice net de 5,3 milliards, se dit prêt à verser une compensation aux plaignants mais conteste les montants demandés.

LINEN CHEST PRÉSENTE

LE FAMEUX solde annuel Épargnez jusqu'à 60 %

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU

it



Épargnez jusqu'à 60 %
Plus de 100 modèles et de styles différents!
La plus grande collection de draps en percale et super percale, douillettes, housses de duvets, accessoires et parures de fenêtres assortis...
Wamsutta lawrence Dan River Croscill Springmaid CANNON Fieldcrest MARTEX

Draps en percale de marque reputée
180 fils po²

Simple	Double	Grand
5,95 $	8,95 $	12,95 $

Ens. de draps en percale 180 fils po²		Ens. super percale 200 fils po²	
Simple	16,95 $	Simple	24,95 $
Double	26,95 $	Double	34,95 $
Grand	32,95 $	Grand	44,95 $
Très grand	47,95 $	Très grand	59,95 $

Douillettes «American Mill» TOUS FORMATS 29,95 $

Ensembles pour le lit de Dan River
L'ensemble comprend : drap, drap-housse, douillette, volant, taie(s) d'oreiller et couvre-oreiller(s).

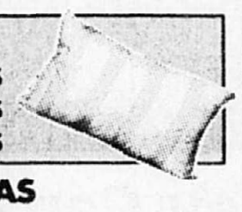
Simple	Double	Grand
59,95 $	89,95 $	99,95 $

ÉDREDONS DE DUVET D'OIE BLANCHE
À compartiments de 12 po.



Simple	59,95 $
Double	79,95 $
Grand	89,95 $
Très grand	129,95 $

OREILLERS



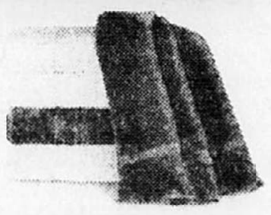
Oreillers Comforel	12,95 $
Oreillers de duvet	24,95 $
Oreillers SIMMONS	6,95 $

COUSSINET POUR MATELAS
Toutes grandeurs 9,95 $

outique pour bébés
Épargnez jusqu'à 50 %
Lepine • Morigeau
Ameublement pour bébés • douillettes • accessoires • cadeaux
LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL GARANTIS

ain

CANNON et Stevens Serviettes de bain
5,95 $



MARTEX Serviettes Luxor Pima

Bain	Essuie-main	Débarbouillette
9,95	5,95	2,95

Tapis de bain CANNON ..... 4,95 $
Rideaux de douche en tissu ..... 9,95 $
Rideau de douche D.P.C. ..... 6,95 $

Ensembles pour le bain
L'ensemble comprend : rideau de douche, corbeille à papier, porte brosses à dents, porte-savon et verre.
Ensembles de 5 pièces 9,95 $

arures de fenêtres
Épargnez jusqu'à 60 %
Nous payons la TPS et la TVQ
• Tissus à draperies • Stores horizontaux • Stores verticaux • Stores plissés
PAS DE TAXES
• Écrans Sojhi • Tissus «designer» • Tissus à recouvrement • Volets
HunterDouglas draco LEVOLOR Plein jour
Appelez un de nos conseillers en décoration pour une visite sans frais, sans obligation : 341-7810
Stores LEVOLOR à partir de 9,95

atelas



Sealy Posturepedic
• Posture Tech Coil® - support maximal
• Construction Steel span®
• Edgeguard® - 10% plus d'espace utilisable
• Ressorts individuels pour un confort et un support incomparables
PAS DE TAXES! livraison gratuite!
BON-RABAIS • JUSQU'À 60 $ de rabais
sur tous les ensembles SIMMONS Beautyrest et SEALY Posturepedic
Ens. simple 30 $ de rabais! Ens. grand 50 $ de rabais!
Ens. double 40 $ de rabais! Ens. très grand 60 $ de rabais!
Un seul coupon par client. Durée limitée.

PLUS DE 100 MODÈLES ET FORMATS au choix!

Modèle	Sealy Monte Carlo	Simmons Evasion	Sealy Posturepedic	Simmons Beautyrest
Simple	99 $ ens. 149 $	199 $ ens. 299 $	299 $ ens. 429 $	389 $ ens. 599 $
Double	129 $ ens. 199 $	239 $ ens. 369 $	399 $ ens. 539 $	499 $ ens. 749 $
Grand	169 $ ens. 269 $	269 $ ens. 399 $	449 $ ens. 649 $	549 $ ens. 799 $
Tr. gr.	LITS EN LAITON ET EN FER Plus de 1 000 modèles et styles à des prix imbattables.		649 $ ens. 899 $	699 $ ens. 999 $

MATELAS À PARTIR DE 36,95 $

orcelaine • ristal • adeaux

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60 % SUR TOUTES LES MARQUES RÉPUTÉES!
MIKASA • STUDIO NOVA • BODA • NORITAKE • VILLEROY & BOCH • LLADRO LENOX • ROYAL DOULTON • ROSENTHALL • WEDGEWOOD • SPODE • LIMOGES PFALTZGRAF • GUY DEGRENNE • RETRONEU • SERVICE DE VAISSELLE • VERRES À PIED EN CRISTAL • COUTELLERIE • PIÈCES DE SERVICE EN ARGENT • ET PLUS ENCORE...



VILLEROY & BOCH
ÉPARGNES JUSQU'À 40 % et obtenez les bols à soupe en prime!
L'ensemble de 45 pièces comprend 8 couverts de 5 pièces, plus l'ensemble de service.

Ens. 45 pièces	Prix de détail sugg.	Notre prix	PRIME
Foglia	1260 $	699 $	8 bols à soup gratuits, valeur de 280 $
Botanica	1870 $	1099 $	8 bols à soup gratuits, valeur de 440 $
Petite fleur	1700 $	999 $	8 bols à soup gratuits, valeur de 350 $
Amapola	2182 $	1299 $	8 bols à soup gratuits, valeur de 640 $
Basket	2150 $	1289 $	8 bols à soup gratuits, valeur de 640 $



UTENSILES DE CUISINE
Le plus grand choix à Montréal!
Ens. Prima 7 pces. cour. 120 $ Solde 58,95 $
LAGOSTINA Cuisinart FAGOR demeyere EVERINGHAM TRAMONTINA
GARANTI À VIE



COUTELLERIE
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50 %
Coutellerie de qualité en acier inoxydable 18/8. Service de 40 pces. (pour 8)
Atlanta, Action, New York, Aspen
Prix sugg. 260 $ Notre prix 109,95

able

Nappes
«Invitation» 3M scotchguard, Couleurs unis
Toutes dimensions 6,95 $



Napperons en tissu
Choix de modèles et de teintes 0,99 $

rticles de cuisine

Ensembles pour la cuisine L'ensemble comprend : 2 gants isolants, 1 poignée et 1 linge à vaisselle..... 4,95
Linge à vaisselle
Choix de modèles et de teintes 0,79 $

PROGRAMME CLUB DES MEMBRES PRIVILÉGIÉS
Aucun frais d'adhésion
Aucun achat requis
Voir détails en magasin!

1er prix une valeur de 27 000 $



INFINITI G20
INFINITI RIVE SUD INC.
UN MEMBRE DU GROUP AUTOMOBILE SAM ELTES

2e PRIX Une valeur de 4 500 $
SHARP



3e prix
Un voyage pour 2 au SuperClub Varadero à Cuba. Une valeur de 3 000 $
Vacances Canadien UN UNIVERS DE VOYAGES
VOYAGES LIBMAN PREMIER TRAVEL

PARURES DE FENÊTRES



SERVICE D'ACHATS À DOMICILE GRATUIT 341-7810

PORCELAINE, CRISTAL ET CADEAUX



LISTE DE LA MARIÉE

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU
ROCKLAND 341-7810
les promenades de la CATHÉDRALE STE-CATHERINE à UNIVERSITY 282-9525

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

La Presse
Montréal, jeudi 7 juillet 1994
A 12

Économie

Bourse

Hydro-Québec cherche à écouler ses surplus

LISA BINSSE

Parce qu'elle a des surplus, Hydro-Québec a demandé au gouvernement son accord pour réduire de 25 p. cent son tarif bi-énergie pour ses clients commerciaux, institutionnels et industriels. Ceci porterait le prix de l'électricité hors pointe à 2,42 cents le kWh pour les deux prochaines années.

Hydro-Québec pense recevoir l'aval gouvernemental ce mois-ci pour sa demande de modification tarifaire. La réduction du tarif bi-énergie — qui vise environ 3000 immeubles — serait effective dès son approbation.

Dans une lettre dont *La Presse* a obtenu une copie, Hydro-Québec invite ses 350 plus gros clients à une rencontre d'information dans un hôtel du centre-ville. Une assemblée avait lieu hier et une deuxième est prévue pour lundi.

Pour Mme Daphna Castel, présidente du Mouvement Au Courant, ceci indique que la société d'État a des surplus à écouler.

Hydro-Québec, dit-elle, prétend que la bi-énergie est un programme d'efficacité énergétique. Dans les faits, elle s'en sert pour aller chercher des clients, convertir à l'électricité quelqu'un qui se sert d'une autre source d'énergie. La société d'État a une politique de surproduction qu'elle doit ensuite écouler en vendant cette énergie à bas prix.

« Elle crée des conditions pour être en surplus, ce qui n'est pas un hasard. Ceci lui permet de pouvoir écouler ce surplus à prix rabais, d'élargir son marché et démontrer que la demande est là pour construire une autre centrale. » On se rappelera que le gouvernement a donné son accord à la construction de la première phase du projet Sainte-Marguerite, une centrale et un barrage hydroélectrique de 650 mégawatts. La mise en service est prévue pour 2002.

« Quelle source d'énergie utiliserez-vous l'hiver prochain ? demande la société d'État dans sa lettre. Il est grand temps de considérer l'option bi-énergie. Compte tenu du prix actuel des autres sources d'énergie, cette réduction pourrait vous faire économiser des sommes considérables sur votre facture énergétique. »

Reconquérir une partie du marché

Marie Archambault, porte-parole d'Hydro-Québec, a reconnu que ce genre de rabais était possible à cause des stocks et visait aussi à reconquérir une partie du marché perdu au gaz naturel et au mazout.

Selon Mme Castel, la guerre de prix entre Hydro-Québec et Gaz Métropolitain dans le marché du chauffage commercial se fait sur le dos des consommateurs. Quand ces deux sociétés, dit-elle, utilisent le prix pour attirer la clientèle, elles ne tiennent pas compte des vrais coûts sociaux, de l'efficacité énergétique et des avantages à long terme.

Hydro-Québec se targue de faire de la planification intégrée des ressources et elle fait fi des intentions annoncées par gouvernement en cette matière.

Le 31 mai, M. Christos Sirros, ministre des Ressources naturelles annonçait l'intention du gouvernement de prendre le virage de la planification intégrée des ressources. « En tant que société responsable, disait-il, nous devons d'abord planifier notre avenir à partir des besoins réels de notre collectivité en intégrant les actions et les politiques visant une utilisation plus efficace de l'énergie. »

Le ministre a annoncé alors qu'il soumettrait un document sur cette planification à la consultation publique. Cette consultation doit porter sur plusieurs aspects dont le rôle des différentes formes d'énergie sur le marché du chauffage et l'importance à accorder à la promotion notamment de la bi-énergie.

La lettre d'Hydro-Québec a été envoyée moins d'un mois plus tard, le 27 juin.

Hydro-Québec, à l'automne 1993, a coupé de 10 p. cent le tarif bi-énergie hors pointe pour la même catégorie de clients portant alors ce tarif à 3,2 cents le kWh.

Banque Royale : John E. Cleghorn succède à Allan R. Taylor

Le conseil d'administration de la Banque Royale du Canada vient de désigner John E. Cleghorn comme président du conseil et chef de la direction, une nomination qui prendra effet après l'assemblée générale annuelle, prévue le 26 janvier 1995.

C'est à cette date que prendra sa retraite Allan R. Taylor, qui occupe le poste de président du conseil et chef de la direction depuis 1986. Natif de Prince Albert, en Saskatchewan, M. Taylor a passé quelque 45 ans à la BRC. Il demeurera d'ailleurs membre du conseil d'administration, même après sa retraite.

M. Cleghorn est né à Montréal il y a 52 ans et possède vingt ans d'expérience à la BRC. Il occupe le poste de président depuis 1986 et celui de chef de l'exploitation depuis 1990. Il partagera son temps entre les bureaux du siège social de la BRC à Montréal et Toronto.

D'ici au 1er novembre prochain, M. Cleghorn travaillera en étroite collaboration avec M. Taylor pour assurer une transition sans heurt à la haute direction.

John Labatt au Mexique

Page A 15

Immuables Rolls-Royce

Une Rolls Royce nécessite un mois de travail et de montage, de A à Z. L'usine, qui a quelque 200 ingénieurs à son actif, en fabrique de 25 à 30 par semaine actuellement. Pour une limousine (environ 230000 $), le travail, mené dans une nouvelle division ouverte l'an dernier, peut représenter de 10 à 12 semaines. Il faut dire que plus vos exigences sont compliquées, plus le fruit de vos rêves tardera à venir honorer votre garage...



ÉRIC CLÉMENT
CREWE, Angleterre

Cache-misère d'une Grande-Bretagne secouée par la crise économique, les rutilantes Rolls-Royce, véritables bijoux ciselés avec une attention artisanale, semblent aujourd'hui plutôt anachroniques, tant leur style de fabrication diffère des chaînes de production des autres constructeurs automobiles.

La Presse, qui accompagnait 25 étudiants de l'École Polytechnique de Montréal en voyage d'étude, a visité la vieille usine de Rolls-Royce, à Crewe, dans le comté de Cheshire, dans le nord de l'Angleterre.

Les installations, dont sont sorties plus de 122000 voitures de luxe depuis 1931, sont constituées de plusieurs divisions : fabrication des pièces, zones d'assemblage, ateliers de menuiserie, de cuirs fins, de tissus de recouvrement, de couture, de garniture, de finition, etc.

La partie principale de l'usine, d'une superficie de 26 acres, n'a pas beaucoup changé depuis 1939, explique M. Dave Maddock, l'employé de la division menuiserie qui nous fait faire la tournée des locaux qui ressemblent parfois à un musée.

Chaque élément constitutif de Bentley Continental R (380000 $) ou de Silver Spur III (220000 $) correspond à un îlot où tout est bien rangé, propre, éclairé et ventilé. Une véritable fourmillière de petits artisans penchés sur leurs métiers : rien à voir avec Chrysler, Fiat ou Renault...

Fait à la main

Il n'y a qu'un seul robot dans la ligne de production et ce, pour l'inspection informatisée des pièces. Sinon, tout est fait à la main : clous, verrous, culasses, essieux, poignées de porte, supports de filtre, pignons. Seules les courroies de transmission viennent du Danemark et quelques éléments d'Allemagne.

De grosses pièces métalliques moulées arrivent à l'usine et sont usinées par des machines qui semblent vieilles comme Érode. Les vilebrequins sont par exemple sculptés à partir d'un moule fabriqué à l'extérieur. Plusieurs étapes leur donnent la forme finale qui recevra manchons de bielle et pistons, avant un polissage tel qu'on dirait des objets d'art.

La devise de l'usine peut bien être « small things make perfection, but perfection is no small thing »...

On nous a également présenté comment la célèbre statuette « Spirit of Ecstasy », symbole de Rolls-Royce créé en 1911 par le sculpteur Charles Sykes, est aujourd'hui rétractable dans la calandre des Rolls vendues sur le marché européen. Par contre, on continue de la coller pour les autos à destination des États-Unis à cause d'une étrange législation américaine.

La fabrication de cette calandre nécessite un montage, une soudure à la main et un polissage qui font que son prix atteint 6000 $. Impressionnant, également, l'atelier de menuiserie où l'on confectionne les pièces avec du contreplaqué, de l'aluminium et des plaques de chêne liège : trois semaines sont nécessaires pour fabriquer tout le « bois » d'une Rolls (tableau de bord, encadrement, etc).

Il ne nous sera pas permis d'assister à l'assemblage final des pièces, si ce n'est celui du moteur V8 (6,75 litres), car les clients souhaiteraient que l'on ne révèle pas au public l'intérieur du véhicule qu'ils achètent, afin d'en garantir le caractère inédit. Une cliente a par exemple récemment demandé que la couleur de sa Rolls soit la même que celle de son vernis à ongles...

Par contre, nous avons pu assister aux essais effectués sur chaque Rolls, des essais qui ont permis de réduire la consommation des voitures de la série 1994 de 20 p. cent. Les essais sont effectués dans un immense hangar où l'atmosphère est parfaitement respirable, les gaz d'échappement étant évacués de l'usine par de gros boudins. Nous constaterons combien le ronronnement du V8 est à peine audible.

Un mois de travail

Une Rolls Royce nécessite un mois de travail et de montage, de A à Z. L'usine, qui a quelque 200 ingénieurs à son actif, en fabrique de 25 à 30 par semaine actuellement. Pour une limousine (environ 230000 $ pour un beau « bateau »), le travail, mené dans une nouvelle division ouverte l'an dernier, peut représenter de 10 à 12 semaines. Il faut dire que plus vos exigences sont compliquées, plus le fruit de vos rêves tardera à venir honorer votre garage...

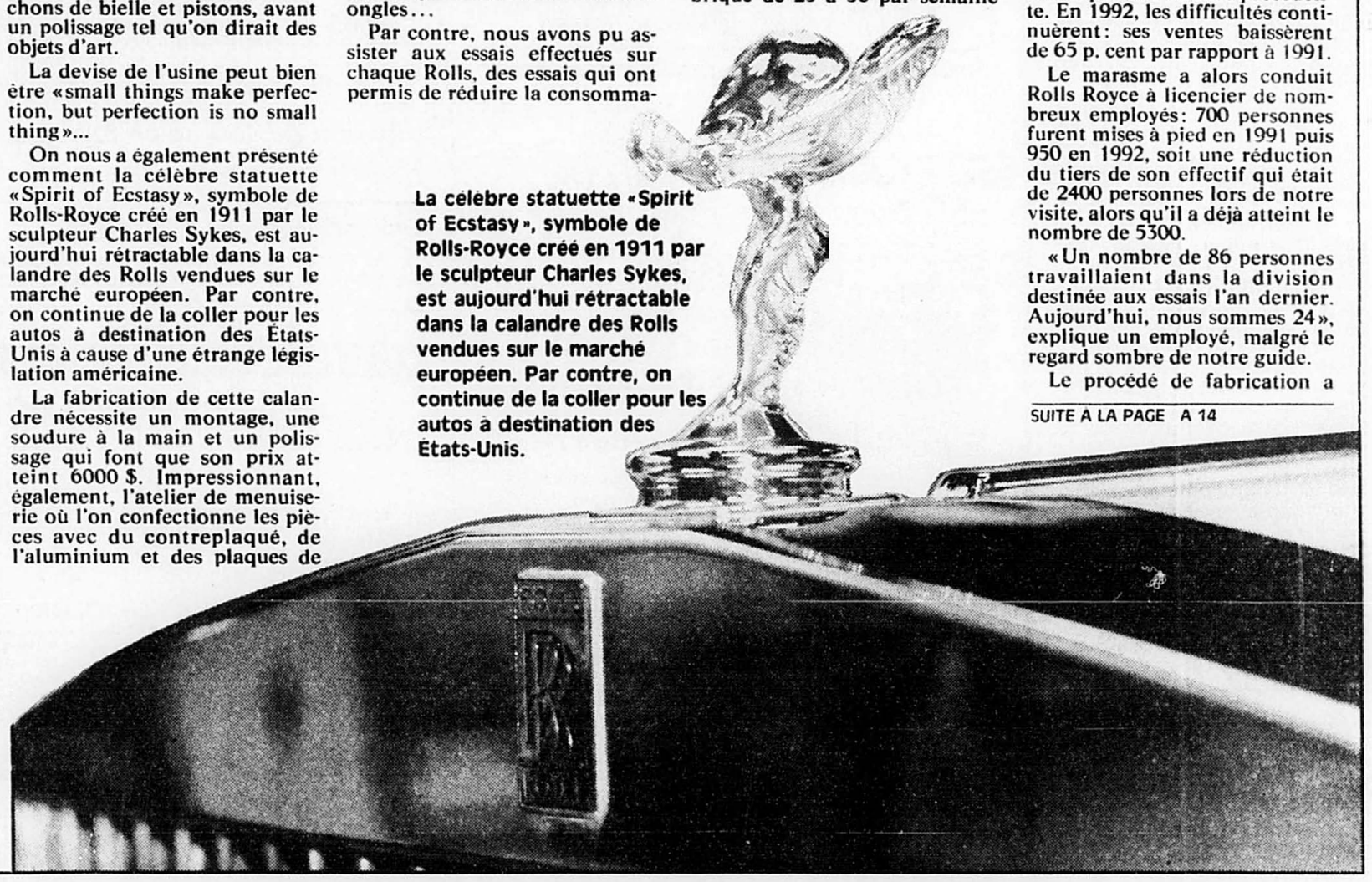
L'entreprise de luxe a cependant connu de biens mauvais résultats depuis 1991. De janvier à avril 1991, 256 voitures furent vendues au lieu de 524 pour la même période l'année précédente. En 1992, les difficultés continuèrent : ses ventes baissèrent de 65 p. cent par rapport à 1991.

Le marasme a alors conduit Rolls Royce à licencier de nombreux employés : 700 personnes furent mises à pied en 1991 puis 950 en 1992, soit une réduction du tiers de son effectif qui était de 2400 personnes lors de notre visite, alors qu'il a déjà atteint le nombre de 5300.

« Un nombre de 86 personnes travaillaient dans la division destinée aux essais l'an dernier. Aujourd'hui, nous sommes 24 », explique un employé, malgré le regard sombre de notre guide.

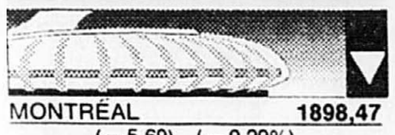
Le procédé de fabrication a

SUITE A LA PAGE A 14



La célèbre statuette « Spirit of Ecstasy », symbole de Rolls-Royce créé en 1911 par le sculpteur Charles Sykes, est aujourd'hui rétractable dans la calandre des Rolls vendues sur le marché européen. Par contre, on continue de la coller pour les autos à destination des États-Unis.

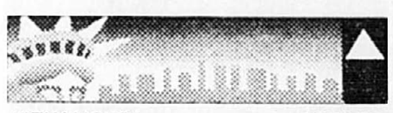
INDICES



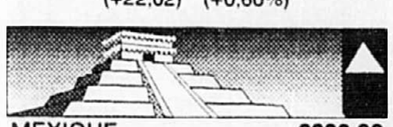
MONTRÉAL 1898,47
(−5,69) (−0,29%)



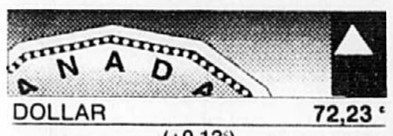
TORONTO 4043,37
(−10,19) (−0,25%)



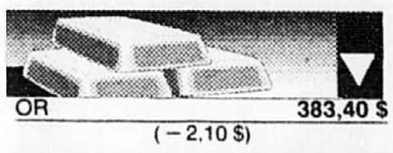
NEW YORK 3674,50
(+22,02) (+0,60%)



MEXIQUE 2309,99
(+33,93) (+1,49%)



DOLLAR 72,23 ¢
(+0,13¢)



OR 383,40 $
(−2,10 $)



PÉTROLE 19,25 $
(−0,35 $)

Les bénéfices du Club de hockey Canadien grimpent de 200 %

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

Les bénéfices d'exploitation du Club de hockey Canadien ont grimpé de près de 200 p. cent cette année, indique le rapport annuel des Compagnies Molson, rendu public hier à Toronto.

Les résultats financiers du club ont été impressionnants pour l'année se terminant le 31 mars 1994, alors que le Canadien gagnait une 24e Coupe Stanley : les bénéfices de l'entreprise sont passés à 8,3 millions de dollars, comparativement à 2,9 millions l'année précédente, révèle le rapport.

« Cette augmentation est attribuable au plus grand nombre de parties jouées à domicile par suite du succès remporté par l'équipe dans les séries éliminatoires de la LNH », a expliqué hier le président de l'entreprise M. Marshall Cohen.

Les succès financiers du Canadien sont aussi dus à l'arrivée de nouvelles équipes qui ont versé de substantiels frais pour entrer dans la LNH. Le nouvel aménagement du Forum pour les concerts s'est avéré également fort rentable, a souligné M. Cohen.

Le nouveau Forum

M. Cohen a par ailleurs indiqué que les travaux débuteraient ce mois-ci en vue de la construction du nouveau Forum sur l'emplacement de la gare Windsor au centre-ville de Montréal.

Les travaux devraient être terminés en 1996, a-t-il ajouté.

Selon lui, « le nouveau Forum ajoutera substantiellement à la rentabilitédu groupe Sports et Spectacles dès qu'il sera en exploitation ».

Les Compagnies Molson détiennent quatre groupes : sports et spectacles, commerce et détail, nettoyage et désinfection et bien sûr, brasserie. C'est le secteur nettoyage et désinfection — l'entreprise Diversey — qui a le moins bien performé cette année, indique le rapport annuel.

Globalement, le bénéfice net des Compagnies Molson pour l'exercice 1994 s'est établi à 125 millions ou 2,13 $ par action, comparativement à 164,7 millions ou 2,76 $ par action pour l'exercice 1993.

Le président Cohen a indiqué hier que l'entreprise a déposé auprès de Bourses de Toronto et de Montréal un préavis lui permettant d'effectuer, à compter du 11 juillet prochain, une offre publique de rachat visant jusqu'à concurrence 4,35 millions d'actions, catégorie A, sans droit de vote et jusqu'à concurrence de 700000 actions ordinaires, catégorie B. En vertu de cette offre publique, l'entreprise peut acheter toute action, catégorie A et toute action, catégorie B, par l'entremise des Bourses de Toronto et de Montréal au cours du marché alors en vigueur.

Selon M. Cohen, les actions de Molson au cours actuel sont considérablement sous-évaluées.


Pierre Gauvreau, *L'arrivée-vent du cœur chanté par l'alouette*, 1951, 76 × 91 cm, huile sur toile

FONDS MUTUELS TRIMARK PRÉSENTE
LE PARTAGE D'UNE VISION
LA COLLECTION LAVALIN DU MUSÉE

TRIMARK FÉLICITE LES SOCIÉTÉS CANADIENNES QUI ONT INVESTI DANS L'ART VISUEL ET LES ARTISTES DU CANADA. ▲ CETTE EXPOSITION DÉVOILE L'ART SIGNIFICATIF DE CETTE ENTREPRISE.

30 AVRIL AU 23 OCTOBRE

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
MÉTRO Place-des-Arts, Montréal, coin Sainte-Catherine/Jeanne-Mance
RENSEIGNEMENTS : (514) 847-6212

présentée par FONDS MUTUELS TRIMARK en collaboration avec L'actualité



Nouvelle liaison maritime vers l'Europe

Canada Maritime a procédé au baptême d'un nouveau navire, le Canmar Conquest

MAURICE JANARD

■ **La firme Canada Maritime a procédé hier au baptême d'un nouveau navire, le Canmar Conquest, ce qui permettra d'offrir un nouveau service régulier entre Montréal et la Méditerranée.**

À partir du terminal Racine du port de Montréal, Canada Maritime assure la liaison entre l'Amerique du Nord et l'Europe, soit un service vers l'Atlantique Nord et un vers la Méditerranée.

Le terminal Racine et Canada Maritime appartiennent à 100 p. cent à la société Canadien Pacifique; leur bilan est consolidé dans la filiale CP Ships Inc..

Cette dernière a réalisé des profits de 50 millions de dollars en 1993 alors que le chiffre d'affaires dépassait 400 millions. Le chef de la direction de Canada Maritime (550 employés), M. Ray Miles, a indiqué que la firme réalisera cette année des profits aussi élevés.

Le chef de la direction de Canada Maritime, M. Ray Miles (à gauche), en compagnie du capitaine du Canmar Conquest, M. K.N. Deboo.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

«À partir de rien, nous avons créé une entreprise qui est devenu une véritable réussite pour le port de Montréal», a dit M. Miles. Celui-ci a précisé que Canada Maritime procède actuellement à un programme d'investissement de 300 millions.

Une somme de 200 millions a été investie déjà. L'autre partie des investissements sera terminée d'ici à deux ans.

«Pour réaliser un tel programme de dépenses, il nous faut générer des profits substantiels», a souligné le dirigeant.

Présent à la cérémonie, le président et directeur-général du port de Montréal, M. Dominic Taddeo, a accueilli avec joie l'annonce du transporteur maritime.

«Cette annonce confirme l'importance du port de Montréal dans le transport des conteneurs et démontre l'engagement des compagnies maritimes envers nos installations», a-t-il affirmé à *La Presse*.

Le terminal Racine représente les plus grandes installations pour conteneurs au Canada et Canada Maritime est le plus important transporteur de conteneurs du port de Montréal.

Flotte

Le navire Canmar Conquest fait partie d'une flotte de quatre bateaux qui effectuent une liaison hebdomadaire entre Montréal et les ports de Livourne, Gênes, Valence, Cadix et Lisbonne.

Ce dernier a été rénové dans un chantier naval de Singapour. Il a dû être remis à neuf et renforcé pour la navigation dans les glaces. M. Miles a précisé que le coût des réparations dépassait les 10 millions de dollars américains.

Le Canmar Conquest s'ajoute à l'acquisition récente d'un autre navire, le Canmar Glory, qui est sorti également du chantier maritime de Singapour.

Ces deux nouveaux navires ont une capacité de 1000 conteneurs chacun, ce qui augmentera de 20 p. cent la capacité offerte par Canada Maritime.

En décembre 1995, la compagnie fera l'acquisition de deux autres bateaux. En cours actuellement de construction en Corée, ceux-ci remplaceront des navires âgés de près de 25 ans.

Fondée en 1984, Canada Maritime était à l'origine une propriété conjointe du Canadien Pacifique et de la Compagnie Maritime Belge (CMB). Ses activités consistaient à assurer un service permanent de transport par conteneurs entre le port de Montréal et l'Europe du Nord.

Au début de 1993, le Canadien Pacifique est devenu l'unique propriétaire de Canada Maritime en faisant l'acquisition de la part de 43 p. cent du partenaire belge. «C'est un investissement très rentable pour nous», a lancé Ray Miles.

La direction de Canada Maritime se dit satisfaite du déroulement des négociations entourant le renouvellement de contrat des pilotes du Saint-Laurent et elle espère que les discussions avec les débardeurs du port de Montréal conduiront à une signature assez prochaine du contrat de travail.

SUN LIFE



MARCEL GINGRAS

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie a le plaisir d'annoncer la nomination par le Conseil d'administration de M. Marcel Gingras, F.S.A., F.I.C.A., au poste de vice-président, Rentes et Groupe, pour le Canada.

La Sun Life, qui exerce ses activités depuis 1871, est la plus importante compagnie d'assurance-vie du Canada et elle compte parmi les principaux établissements du monde qui offrent une gamme diversifiée de services financiers. L'actif total qu'elle gère s'élève à plus de 88 milliards de dollars.

J2116033

Wise: des mois de consolidation à l'horizon

VALÉRIE BEAUREGARD

■ **L'intégration des activités des magasins Peoples, acquis en juillet 92, au sein de l'exploitation de Wise aura été plus difficile que prévu, les deux cultures d'entreprises étant fort différentes. L'exercice 95, amorcé au début de février, en sera donc un de consolidation.**

Si l'intégration est maintenant complétée, Wise s'attend toutefois à réaliser une faible croissance au cours de l'exercice. «C'est une année où nous resterons tranquilles», a déclaré M. Ralph Wise, vice-président exécutif et porte-parole de la compagnie. La direction a aussi précisé lors de l'assemblée annuelle, qui se déroulait hier au siège social de Saint-Laurent, qu'elle avait entrepris de réduire ses dépenses sur une base mensuelle après des revenus et des bénéfices décevants l'année dernière.

Depuis le début de l'exercice, deux magasins Peoples ont fermé leurs portes (Sherbrooke et Angus) alors que deux magasins Wise (Longueuil, Bathurst) ont été convertis en centres de liquidation Wizmart.

La compagnie exploite 48 magasins Wise, 5 Wizmart et 74 Peoples. Deux autres Wise sont sur le point d'être convertis en Wizmart.

Régions rurales

La société dessert de nombreuses agglomérations rurales (deux tiers de ses magasins sont à l'extérieur des grands centres urbains) ce qui la distingue des autres chaines de magasins à rabais de grande surface. C'est aussi ce qui lui permettrait de garder une longueur d'avance sur Wal-Mart.

M. Wise reconnaît que Wal-Mart a acquis, grâce à Woolco, une bonne présence dans les grands centres urbains. Ses magasins seraient toutefois trop grands pour les petits centres que dessert Wise. Des villes comme Caraquet ou Grand Falls n'ont pas une population assez importante pour justifier la construction d'un Wal-Mart, selon les normes auxquelles la chaine américaine nous a habitué, a précisé M. Wise.

Seulement 10 ou 12 p. cent des magasins de Wise se trouveraient à proximité de Wal-Mart.

L'entreprise de 64 ans a essuyé une perte nette de 755000 $ au premier trimestre par rapport à une perte de 13000 $ réalisée au cours des trois premiers mois de 1993. Ce trimestre est habituellement le moins reluisant de l'exercice.

Les régions, dont l'économie repose en grande partie sur le secteur des ressources naturelles, ont été très touchées par les froids de canard et le climat économique. Le printemps a été tout aussi difficile pour le commerce de détail alors que Pâques est venu trop tôt et que le beau temps s'est fait attendre. M. Wise note toutefois que la canicule de juin a renversé la vapeur. «Les stocks de la marchandise d'été (vêtements, éventails, entre autres) seront très bas en fin de saison, pour nous mais aussi pour l'industrie en général.»

M. Wise, qui revient d'un voyage en Asie, a dit craindre que l'inflation refasse son apparition l'année prochaine si l'on tient compte de la hausse de 20 p. cent du prix du coton. Il s'attend à ce que les prix des vêtements augmentent de 10 à 20 p. cent le printemps prochain.

PROPRIÉTAIRES DE VOITURES LUXUEUSES

Groupes de discussion
Rémunération payée pour participation
Nullement question de ventes
Veuillez appeler Lise au:
(514) 844-3331 (frais virés)

n0274720 J2118268

Hausse des ventes de voitures

Presse Canadienne

TORONTO

■ **Les taux d'intérêt à la hausse n'ont pas empêché les consommateurs d'acheter des voitures le mois dernier et de briser des records de ventes de camions et de mini-fourgonnettes.**

Tant General Motors, Ford et Chrysler ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vendu dans toute leur histoire autant de fourgonnettes en un seul mois au Canada.

«Le marché de la mini-fourgonnette continue d'être en pleine expansion», a déclaré le porte-parole de Ford, M. Jon Harmon.

Les données rendues publiques démontrent que c'est l'engouement des consommateurs pour les mini-fourgonnettes qui explique la bonne performance des ventes totales de véhicules motorisés au Canada pour Ford et Chrysler.

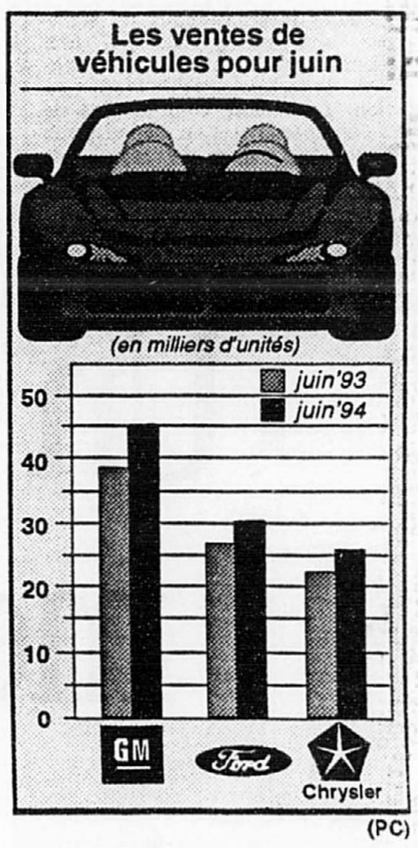
«La reprise est lente mais présente, indique M. Harmon. Les fluctuations des taux d'intérêt ne semblent pas éloigner les consommateurs des concessionnaires.»

C'est la compagnie Chrysler, dont le siège social est situé à Windsor en Ontario, qui domine le marché des mini-fourgonnettes, avec 9350 ventes en juin, une hausse de 22 p. cent par rapport à juin 1993.

Les 14913 camions vendus en juin (ce qui inclut les mini-fourgonnettes) constituent par ailleurs un record mensuel dans les 69 ans d'histoire de la société et une hausse de 20 p. cent par rapport à juin 1993.

Les ventes totales de voitures et de camions sont en hausse de 15 p. cent chez Chrysler Canada, s'établissant à 26229 véhicules vendus, dont 11316 automobiles — une hausse de 9,3 p. cent.

Chez GM, le nombre de véhicules vendus s'établit à 45511 unités, en progression de 17,1 p. cent par rapport à juin 1993. Les ventes de voitures sont en progression de 13,4 p. cent tandis que celles des camions grimpent de 23,6 p. cent. Ce sont les pick-up compacts Chevrolet et GMC Sonoma qui sont responsables de ces succès.



(PC)

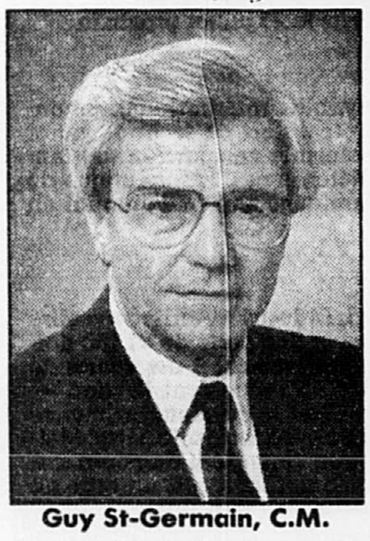
Ford affirme pour sa part que ses ventes de mini-fourgonnettes sont en hausse de 54 p. cent, grâce aux 2069 ventes de son modèle Windstar, assemblé à son siège social de Oakville en Ontario.

Les ventes totales de camions Ford ont augmenté de 34 p. cent à 15839 alors que ses ventes de voitures sont en baisse de trois pour cent, se fixant à 14732 véhicules. Les modèles les plus populaires sont la Mustang et l'Escort.

Au total, Ford a vendu 30571 véhicules en juin, une augmentation de 13 p. cent par rapport à juin 93.

Les ventes de camionnettes de marques étrangères ont quant à elles baisséde 19,6 p. cent mais grâce aux automobiles, leurs ventes totales ont augmenté de 5,6 p. cent à 29637.

Compagnie de la Baie d'Hudson



Guy St-Germain, C.M.



Henry C.S. Yung

David E. Mitchell et George J. Kosich, respectivement gouverneur et président de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ont annoncé l'élection de deux nouveaux administrateurs: M. Guy St-Germain, d'Outremont, et M. Henry C.S. Yung, de Vancouver.

M. St-Germain est président de Placements Laugerma Inc. et siège au Conseil de plusieurs grandes sociétés canadiennes.

M. Yung est administrateur de CITIC Canada Inc. et de CICTIC B.C. Inc.

La Compagnie de la Baie d'Hudson est la plus importante société de grands magasins de détail au Canada. Par l'entremise de ses divisions La Baie, Zellers et Fields, elle exploite quelque 500 magasins partout au Canada.

J2117127

Bois d'oeuvre: le Canada remporte une autre ronde contre les É.-U.

Presse Canadienne

WASHINGTON

■ **Les responsables du commerce US ont de nouveau échoué dans leur tentative de prouver que le bois d'oeuvre canadien est en train de causer du tort à l'industrie américaine.**

Dans une décision unanime hier, un groupe d'experts canado-américain, chargé de trancher les différends émanant du traité de libre-échange, a renvoyé les représentants de la Commission du commerce international US à leurs calculatrices pour réfléchir à leur assertion selon laquelle les importations de bois d'oeuvre canadien sont en train de porter préjudice au marché intérieur.

C'est la troisième fois que le groupe d'experts rappelle à la commission qu'elle n'a pas fait le travail requis pour prouver que les importations canadiennes créent des difficultés à l'industrie américaine.

Trois experts américains et deux canadiens ont jugé que l'industrie américaine du bois d'oeuvre était vraiment touchée — et que les commissions canadiennes font un volume d'affaires significatif au sud de la frontière.

La commission avait soutenu que, d'après ces deux facteurs, l'épinette, le sapin et le pin canadiens causent probablement du tort à l'industrie.

Tel n'est pas le cas, a estimé le groupe d'experts.

«La «probabilité» et les «volumes seulement» sont, soit séparément ou ensemble, insuffisants pour appuyer une décision affirmative», ont écrit les experts.

La commission a 30 jours pour corriger ses calculs et doit ensuite soumettre de nouveau sa cause. Le groupe d'experts répondra alors dans les 90 jours suivants.

Prochaine évaluation

Bien que les responsables canadiens aient crié victoire dans cette ronde de l'interminable guerre commerciale, le ton de la réponse des experts laisse l'impression qu'Ottawa ne sera peut-être pas aussi contente après la prochaine évaluation.

Le rapport conclut qu'«on n'aura pas besoin de beaucoup plus de preuves additionnelles pour soutenir une décision affirmative».

La décision n'a pas un effet immédiat sur le différend de longue date au sujet du bois d'oeuvre parce que le département du Commerce US — à la suite de pressions analogues de la part d'un groupe d'experts — a fait marche arrière et décidé que le bois canadien n'était pas subventionné de façon déloyale.

Cette décision fait actuellement l'objet d'un appel devant un groupe d'experts extraordinaire, qui est censé rendre un verdict le mois prochain.

Pour pouvoir procéder à l'imposition de droits, on doit juger qu'un produit importé est subventionné illégalement ou qu'il fait l'objet de dumping et qu'il cause du tort à ses concurrents US.

Le Canada offre les meilleures mesures fiscales pour encourager la recherche et le développement

Presse Canadienne

OTTWA

■ **Des principaux pays industrialisés, c'est le Canada qui offre les meilleures mesures fiscales pour encourager la recherche et le développement au sein des entreprises, révèle une étude du Conference Board.**

Et de toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui offre le plus d'attraits à ce chapitre, alors que la Saskatchewan et la Colombie-Britannique se retrouvent bonnes dernières. L'Ontario occupe la quatrième place pour les pme et la cinquième pour les grandes entreprises.

«L'attrait du programme fédéral de recherche et développement est très important, dépassant même des puissances industrielles comme les États-Unis, le Japon ou l'Europe de l'Ouest», écrit le Conference Board. «La bonne position du Canada est le fruit d'importantes mesures fiscales fédérales, jumelées à des mesures mises de l'avant dans certaines provinces.»

«Le Québec est loin devant (au Canada) à cause de son généreux crédit d'impôt sur les bénéfices et les salaires en recherche et développement», révèle le Conference Board.

La Saskatchewan, la Colombie-Britannique, l'Alberta, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard n'offrent aucune mesure incitative en recherche et développement, mis à part les programmes fédéraux.

Le gouvernement fédéral, qui a amorcé récemment une révision en profondeur de ses budgets en sciences et technologie, estime que l'innovation est vitale pour la survie de plusieurs entreprises.

En dépit de cette générosité apparente au chapitre de la recherche et du développement, le Canada tire encore de l'arrière face aux autres pays industrialisés, sauf l'Italie, pour les dépenses totales consacrées au développement de nouvelles technologies et de produits innovateurs.

Le Conference Board, un organisme indépendant installé à Ottawa, avait démontré sensiblement la même chose dans un rapport rédigé en 1990.

Au chapitre des crédits d'impôt, l'Australie vient au second rang, suivie des États-Unis, de la Corée, de la France, du Japon, du Royaume-Uni, de la Suède, du Mexique, de l'Italie et de l'Allemagne.

Le Conference Board a utilisé un indice complexe qui tient compte du profit que peuvent tirer les entreprises des mesures fiscales au chapitre de la recherche et du développement. L'indice ne prend pas en compte des facteurs comme les coûts d'emprunts, les impôts indirects, les taxes foncières, et les impôts sur les gains de capitaux et les subventions.

Tous ces facteurs peuvent aussi influencer la décision d'une entreprise d'investir ou non dans la recherche et le développement. Mais ils divergent tellement d'un pays à l'autre qu'il devient impossible de les comparer, estime le Conference Board.

AUCUN DÉPÔT AVANT AVRIL 95
AUCUN PAIEMENT - AUCUN INTÉRÊT MÊME SUR LES TAXES!
Sur produits sélectionnés. Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

L'AVENTURE ELECTRONIQUE
Le Futur c'est Aventure

Concessionnaire autorisé

Macintosh LC475
- Processeur 68LC040/25MHz
- Lecteur Apple SuperDrive™ de 1.44Mo
- Moniteur 14" ColorPlus™

GRATUIT! Logiciel Claris Works™

MONITEUR COULEUR & CLAVIER INCLUS

250$ de RABAIS 4/80
Rég.: 1799.00 1549.00 1549

300$ de RABAIS 8/160
Rég.: 2199.00 1899.00 1899

LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE DES MODÈLES DÉMONSTRATEURS OU FIN DE LIGNE ET NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUS NOS MAGASINS.

MONTRÉAL OUEST	MONTRÉAL CENTRE	ST-LÉONARD	RIVE-NORD	RIVE-SUD
Boul. Brunswick à Fairview	Centre Decor Décarie	4550 Métropolitain est	Centre Decor 440	8100 boul. Taschereau
630-6815	733-6900	722-4550	686-3956	923-8100
PLACE DESORMEAUX	**PLACE MONTRÉAL TRUST**	**TROIS-RIVIÈRES**	**JOLIETTE**	**SOREL**
Longueuil	1500 McGill College	Carrefour Trois-Rivieres-Ouest	Les Galeries Joliette	Les Promenades de Sorel
923-9003	282-0432	691-4520	752-1255	746-4736

Groupe DMR Inc.



M. CHARLES SIROIS

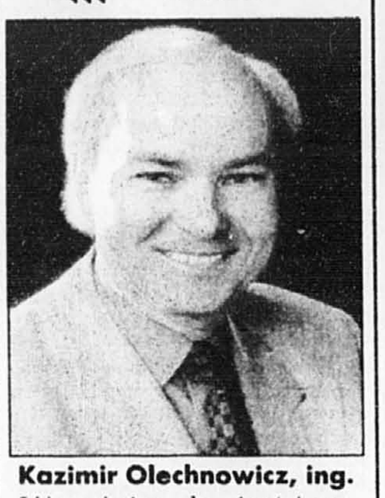
Pierre Ducros, président du conseil, président et chef de la direction, est heureux d'annoncer la nomination de Charles Sirois au conseil d'administration de DMR.

Une figure dominante au Canada dans le domaine de la gestion d'entreprises oeuvrant dans les secteurs des communications, M. Sirois est président du conseil et chef de la direction de Téléglobe Inc. et président du conseil de Téléglobe Canada Inc. Il est aussi président du conseil et chef de la direction de Télésystème National Ltée, une compagnie d'investissement dans le domaine de la télécommunication et des communications, et président du conseil et chef de la direction de Corporation Financière Télésystème, une banque d'affaires. M. Sirois siège au conseil de plusieurs entreprises canadiennes et est membre du Conseil consultatif de l'autoroute électronique.

DMR est un des principaux fournisseurs internationaux de services aux entreprises et aux administrations publiques en matière de technologies de l'information. La société compte plus de 2 500 spécialistes au Canada, aux États-Unis, dans la région de l'Asie-Pacifique et en Europe. J2116773

NOMINATION

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS-CONSEILS DU QUÉBEC

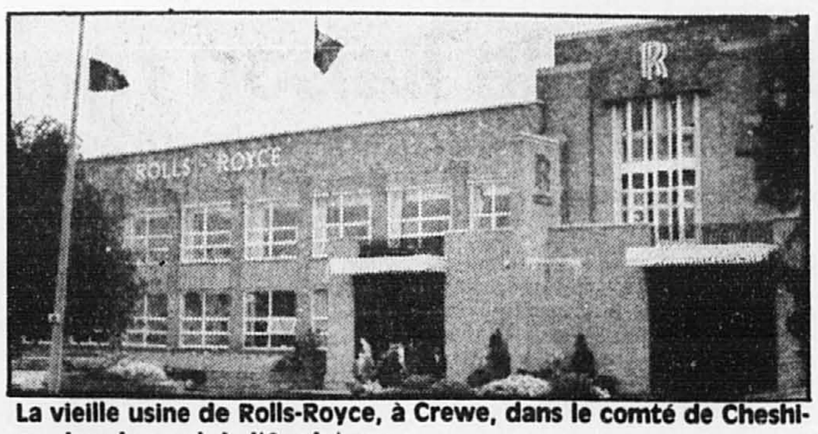


Kazimir Olechnowicz, ing.

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec est fière de présenter son nouveau président pour l'année 1994-1995, monsieur Kazimir Olechnowicz, ing., élu lors de l'assemblée annuelle.

Monsieur Olechnowicz est président de CIMA+. Cette firme se classe parmi les plus importantes sociétés d'ingénierie québécoises. Elle compte environ 350 employés formant ainsi une équipe multidisciplinaire active tant au plan local qu'international.

L'AICQ a pour mission de promouvoir et développer l'industrie du génie-conseil en regroupant des membres qui offrent des services de qualité. Fondée en 1974, l'Association compte aujourd'hui plus de 265 bureaux au Québec pour un effectif global d'environ 8 500 employés. J2117500



La vieille usine de Rolls-Royce, à Crewe, dans le comté de Cheshire, dans le nord de l'Angleterre.

Immuables Rolls-Royce

SUITE DE LA PAGE A 12

alors été amélioré, les coupures et la mise en place d'un programme de contrôle de la qualité permettant d'atteindre la rentabilité avec une production de 1300 voitures par année, au lieu de 2600 à la fin des années 80. Mais 1993 n'a pas vu de vraie reprise: 1360 autos furent vendues, surtout au Royaume-Uni et en Amérique: soit 18 de moins qu'en 1992.

En tout cas, Vickers, l'entreprise britannique propriétaire de Rolls Royce, ne semble plus songer à vendre cette composante automobile, qui comprend aussi les moteurs sportifs Cosworth, en partenariat avec Ford. Elle estime que le secteur des voitures de luxe devrait connaître une bien meilleure croissance cette année.

Sur le marché américain (États-Unis et Canada), les Rolls et Bentley connaissent un engouement croissant, de même qu'en Chine où 25 voitures ont été vendues l'an dernier. Des concessionnaires voient aussi le jour à Moscou, en Hongrie, au Chili et au Brésil.

Pour Vickers, spécialisée également dans l'équipement médical, la technologie de propulsion (moteurs d'avion) et le matériel militaire, la partie automobile représentait en effet 35 p. cent de son chiffre d'affaires en 1993, avec 500 millions de revenus sur un total de 1,45 milliard.

D'autant que l'automobile est la partie de Vickers qui a dégagé le plus fort profit l'an dernier, avec 22 millions. Donc, pas question d'imiter British Aerospace qui céda Rover à l'Allemand BMW en janvier contre 1,2 milliard US.

Aujourd'hui, Rolls Royce réfléchit même au lancement de son projet Concept Java mais l'auto qui devrait en accoucher sera complètement différente des précédentes, explique M. Maddock, ce qui nécessitera une mise en production coûteuse.

Il y a donc plus de chance que le projet demeure encore quelque temps dans les cartons et que les employés de Crewe continuent de consacrer leur temps à peaufiner ces joyaux roulants qui font le bonheur des plus nantis de la planète.

Un bon placement met votre argent au boulot et votre esprit... au repos!



Le CPG de 5 ans† et le Dépôt à terme de retraite de 5 ans††
de la Banque Royale vous donnent sécurité et rendement élevé. C'est garanti!

8,5 %* CINQ ANS

Pourquoi vous en faire pour vos placements, quand au fond, tout ce que vous désirez, c'est de les voir fructifier.

Voilà exactement ce que vous proposent le CPG de 5 ans et le Dépôt à terme de retraite de 5 ans de la Banque Royale. Des placements tels que ceux-ci vous garantissent un taux d'intérêt concurrentiel, plus la sécurité d'obtenir un plein rendement.

Alors, pourquoi vous inquiéter des fluctuations avec d'autres types de placement lorsque la Banque Royale vous donne accès au CPG et au Dépôt à terme de retraite qui garantissent votre taux de rendement jusqu'en 1999.

Optez donc pour un placement qui met votre argent au boulot et votre esprit... au repos! Pour obtenir tous les détails, passez à la succursale de la Banque Royale la plus près.

Mais faites vite! À 8,5 %, ces placements ne sont offerts que pour une durée limitée.

BANQUE ROYALE 125 ans

* Les taux d'intérêt mentionnés en date du 30 juin 1994, sont annuels et peuvent être modifiés sans préavis. Communiquez avec la Banque Royale au 1 800 263-9191 pour connaître les taux courants.
† Offert par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garanti par la Banque Royale du Canada.
†† Offert par la Banque Royale.

Les services bancaires les mieux pensés au pays

Écono-flashes

SITQ IMMOBILIER au Mexique

■ La SITQ Immobilier, une filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement, et le Groupe Cegerco, un groupe québécois d'ingénierie, de construction et de gestion de projets immobiliers, annoncent la création d'une société de services immobiliers au Mexique, *Grupo immobiliaro Caisse*. La SITQ détiendra 70 p. cent du capital-actions de la nouvelle société alors que le Groupe Cegerco en détiendra trente p. cent. Cadim international, une autre filiale du Groupe immobilier Caisse (chapeau immobilier de la Caisse), coordonnera la gestion de cette nouvelle société. Le mandat de *Grupo immobiliaro Caisse* consiste à développer des partenariats québécois et mexicains, ainsi qu'à analyser et à réaliser des projets d'investissement immobilier au Mexique. La promotion, la construction et la gestion courante seront assurées par des partenaires-investisseurs québécois ou mexicains.

La BOURSE active en juin

■ La valeur totale des actions négociées s'élève à 2,3 milliards en juin dernier, soit une hausse de 12,6 p. cent par rapport au mois précédent. De janvier à juin, la valeur des actions négociées a connu une augmentation de 19,6 p. cent comparativement à la même période en 1993. La valeur moyenne mensuelle en 1994 est de 2,9 milliards comparativement à 2,5 milliards au cours de l'année 1993. Le volume total des actions négociées en juin s'est élévé à 175 millions, soit une baisse de 0,2 p. cent par rapport à l'activité du mois de mai. Pour la période de janvier à juin 1994, le volume d'actions négociées a été inférieur de 1,7 p. cent comparativement à la même période en 1993. La moyenne du volume mensuel en 1994 est de 232 millions d'actions comparativement à 225 millions pour l'année 1993. L'indice canadien du marché (XXM) a terminé le mois à 1881,22, soit une baisse de 6,7 p. cent ou 134,68 points par rapport à la fin du mois de mai. La Banque Royale du Canada a été le titre le plus actif du mois, avec une valeur de 116,2 millions, suivi de Seagram avec 106,4 millions et Alcan avec 96,8 millions.

Immobilier: semestre fertile

■ Pour un sixième mois consécutif, les statistiques SIMMLS de la Chambre immobilière du Grand Montréal démontrent une augmentation du nombre de ventes par rapport à l'an dernier. «Il s'agit d'un semestre fort encourageant pour les professionnels de l'immobilier», a souligné Bernard Thibault, président de la CIGM. «Devant de tels résultats, nous maintenons notre prévision d'une augmentation des ventes pour l'année d'environ dix p. cent par rapport à l'année 1993». L'analyse des ventes provenant des transactions effectuées via le service SIMMLS montre qu'au cours des six premiers mois de 1994, le nombre d'unités résidentielles vendues a enregistré une augmentation de 16,4 p. cent par rapport au premier semestre 1993: 15032 ventes en 1994 comparativement à 12917 pour la même période en 1993. Le mois de juin, pour sa part, a enregistré une augmentation de 6,1 p. cent, passant de 1666 ventes en juin 1993 à 1768 ventes en juin 1994. Le volume des unités résidentielles vendues a pour sa part connu une augmentation de 16,3 p. cent au premier semestre passant de 1,45 million en 1993 à 1,68 million cette année. Pour le mois de juin, ce volume augmentait de 4,1 p. cent, passant de 195,73 millions en 1993 à 203,81 millions en 1994. Le mois de juin 1994 se termine avec 36663 inscriptions comparativement à 35548 inscriptions en juin 1993. La valeur moyenne des propriétés unifamiliales pour les six premiers mois de l'année est passée de 112000 $ en juin 1993 à 111000 $ en juin 1994.

TÉLÉMÉDIA en hausse

■ Le bénéfice net de Télémédia, pour le troisième trimestre terminé le 31 mai, atteint 2,8 millions — 25 cents l'action — comparativement à un bénéfice net de 2,4 millions — 21 cents l'action — un an plus tôt. Les revenus du trimestre s'élèvent à 60,3 millions, soit un niveau similaire à celui de l'année précédente. Pour la période des neuf mois, des coûts de développement supérieurs ont réduit le bénéfice net d'une somme après impôts de 2,5 millions — 22 cents l'action — par rapport à l'année précédente.

GOODFELLOW: profit stable

■ Pour la période de neuf mois terminée le 31 mai, Goodfellow a réalisé un profit net supérieur à un million — 27 cents l'action — ce qui est identique aux trois premiers trimestres de l'année précédente. Les ventes sont passées de 137,4 à 151,9 millions. L'accroissement reflète la hausse continue du prix du bois et des produits forestiers. Cependant, le conseil d'administration a déclaré le versement d'un dividende de sept cents par action payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 25 juillet prochain.

REYNOLDS dans l'ex-URSS

■ Reynolds Metals et sa filiale Reynolds International annoncent la signature d'une entente de transfert de technologie et d'assistance technique visant à transformer une portion substantielle d'une usine de produits de défense et d'aéronautique de l'ancienne URSS en une usine de laminage de tôle d'aluminium pour cannettes.

Perte chez AMISCO

■ Pour le semestre terminé le 28 mai, Industries Amisco a réalisé un chiffre d'affaires de 7,81 millions et une perte de 81186 dollars — deux cents l'action — comparativement à des ventes de 9,38 millions et un bénéfice de 38457 $ — un cent l'action — pour la même période l'an dernier. C'est le deuxième trimestre consécutif au cours duquel l'entreprise enregistre une perte. Malgré les résultats décevants, la situation financière demeure stable. Le fonds de roulement est de 6,76 millions, soit un ratio de 4.70:1 et l'entreprise continue d'opérer sans emprunt.

NOUVELER investit dans FAMIC

■ Nouveler, filiale à part entière d'Hydro-Québec, a investi un montant de 1,2 million en actions privilégiées convertibles dans le capital-actions de Famic, au début de la semaine, portant ainsi son investissement total dans cette société à 2,94 millions. Depuis décembre 1990, Nouveler détient 30 p. cent du capital-actions de Famic, le solde étant détenu par une des filiales québécoises d'Alphatem (20 p. cent), elle-même filiale de S.G.N (groupe COGEMA) de France, et par un groupe d'employés-dirigeants ayant à leur tête le président-directeur général, Alain Latry. Fondée en 1986, Famic développe et commercialise des produits didactiques et des logiciels industriels. Famic a connu une forte croissance en 1993, son chiffre d'affaires consolidé passant de 4,2 millions en 1992 à 6,8 millions et prévoit continuer sur cette lancée en 1994 pour atteindre un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 15 millions.

Entente ORIENT-EXXETER

■ Ressources Orient et Exxeter ont conclu une entente avec Exploration Noranda sur le projet Vauquelin. Cette propriété couvre 27 claims contigus détenus à part égale par Orient et Exxeter. L'entente stipule que Noranda a l'option d'acquérir cinquante p. cent d'intérêt dans la propriété en complétant, sur une période de quatre ans, des travaux d'exploration pour une somme d'un million et en effectuant des paiements totalisant 120000 dollars. Noranda peut également se mériter un intérêt additionnel de vingt p. cent en retour d'un million supplémentaire et en versant aux deux partenaires une somme de 150000 dollars au cours de la cinquième année d'option.

OBIJWAY: autre découverte

■ Ressources unifiées Obijway vient de découvrir une troisième kimberlite, cette fois-ci sur la propriété Ailly-2 distante de 45 km au nord-ouest du canton Le Tac. Un forage incliné à 45 degrés a, en effet, intersecté la kimberlite sur une longueur continue de 446 pieds, à une profondeur variant entre 102 et 548 pieds, pour une épaisseur réelle de 315 pieds. Des échantillons représentatifs seront livrés dans les plus brefs délais à un laboratoire d'analyse afin d'en évaluer le contenu diamantifère.

Contrats de la SEBJ

■ Deux entreprises autochtones se voient attribuer des contrats par la Société d'énergie de la baie James. Un premier contrat, d'une valeur de 9,6 millions, est octroyé à la firme Nabashou Construction, de Saint-Laurent, pour la construction de la route d'accès à Eastmain, du point kilométrique (PK) 6,0 au PK 56,0, pour la fabrication et la pose de gravier concassé du PK 0,0 au PK 103,5 et travaux connexes. Dans un deuxième temps, la SEBJ attribue un contrat d'une valeur d'un demi-million à la Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec, de Baie d'Urfé, pour le réaménagement et la réfection d'un bâtiment à Laforge-1.

PIERRE BELLEMARE

John Labatt acquiert 22 % d'une importante brasserie mexicaine

Presse Canadienne

TORONTO

■ La brasserie John Labatt Limitée dépensera 510 millions US pour acquérir 22 p. cent d'une des plus importantes brasseries mexicaines, a-t-on annoncé hier, ce qui favorisera son expansion en Amérique latine et aux États-Unis.

La Femsa Cerveza, qui fait partie d'un large conglomérat, contrôle près de la moitié du marché de la bière au Mexique avec des marques de commerce comme Dos Equis et Carta Blanca.

L'accord de principe, signé par la John Labatt et la brasserie Fomento Economico Mexicano, S.A. de C.V. (Femsa Cereza), vise à créer un partenariat nord-américain afin de profiter des ouvertures sur les marchés mexicain, américain et canadien.

La brasserie canadienne détiendra également une option pour l'acquisition d'une participation supplémentaire de huit pour cent dans un délai de trois ans.

Les deux partenaires choisiront conjointement le meilleur portefeuille de marques américaines et importées pour le Mexique. Toutes les marques canadiennes, américaines et européennes de Labatt ainsi que sa technologie de brassage Ice seront offertes à Femsa Cerveza, dont les marques se sont appropriées 48 p. cent du marché mexicain en 1993.

Labatt distribuera les marques de Femsa Cerveza partout au Canada.

Par ailleurs, Labatt et Femsa ont l'intention de fusionner leurs activités aux États-Unis en une entreprise spécialisée qui visera l'expansion sur le très rentable marché américain des bières spécialisées comme les bières importées, celles des micro-brasseries, les super premium et les spécialités domestiques.

«Ce partenariat réunit les compétences, les actifs et l'expérience complémentaires de Femsa et de Labatt pour créer une alliance nord-américaine championne», a déclaré George Taylor, président et chef de la direction de Labatt.

À Toronto, l'annonce de Labatt a volé la vedette à son éternel concurrent Molson, qui tenait son assemblée annuelle 90 minutes plus tard, et à deux coins de rues de là. Le patron de Molson, M. Marshall Cohen, a gracieusement souhaité bonne chance à son rival, précisant que sa brasserie n'avait pas l'intention de l'imiter pour le moment.

Othon Ruiz Montemayor, chef de la direction de Femsa a souligné que «Labatt est un partenaire idéal pour Femsa Cerveza. La concordance entre les objectifs des deux entreprises, l'attention que les deux portent au brassage, leur taille similaire, le régionalisme de leur marché et l'éventail de leurs produits, ainsi que le partage des cultures d'entreprise et des compétences et des capacités complémentaires, constituent les clés du succès d'un long partenariat».

Les deux entreprises prévoient signer les accords définitifs et clore cette transaction avant la fin de septembre 1994.

Chez Labatt, on s'attend à une croissance annuelle des ventes de cinq à sept pour cent sur le marché mexicain, comparativement au lent déclin des ventes de bière sur le marché canadien.

Un marché très excitant

«Le Mexique est un marché très excitant, a déclaré M. Taylor. Nous y allons pour la croissance et les profits.»

Mais les deux brasseries ont des objectifs plus ambitieux, parmi lesquels l'expansion de leurs activités en Amérique centrale et en Amérique du Sud, et une présence plus importante sur le marché américain.

Le but, c'est de devenir la brasserie la plus importante en Amérique du Nord, a précisé M. Ruis Montemayor.

Femsa Cerveza a pris trois ans pour se trouver un partenaire. «Nous comptons sur l'expertise de Labatt et ses succès», a ajouté le chef de la direction de Femsa.

Les actions de Labatt ont clôturé à 20,62 $, en hausse de 37 cents, à la Bourse de Toronto hier, alors que les actions de Femsa ont connu une hausse de quatre cents au Mexique.

Femsa, qui détient aussi la deuxième plus importante usine d'embouteillage Coca-Cola de l'Amérique latine et une chaîne de petites épiceries, a enregistré des ventes de 2,4 milliards US en 1993. La brasserie elle-même a fait 149 millions US de profits avant intérêt et taxes sur des ventes de 1,4 milliard US.

La brasserie Labatt a enregistré un profit de 283 millions lors de son année financière qui a pris fin le 30 avril. L'an dernier, ses profits avaient été de 239 millions.

Trizec: plan de redressement rejeté

Presse Canadienne

CALGARY

■ Les créanciers prioritaires de Trizec Corp. retournent devant les tribunaux dès aujourd'hui pour s'assurer du contrôle de la société en difficultés, qui possède notamment la Place Ville-Marie, à Montréal, après que les petits créanciers eurent rejeté hier le plan de redressemment proposé par le géant canadien de l'immobilier.

Les deux-tiers des petits créanciers, à qui Trizec doit environ 309 millions, ont rejeté le plan de redressement qui prévoit que l'investisseur minier Horsham Corp., de Toronto, et l'Américain Argo Partnership injectent plus d'un milliard de dollars pour une participation totale de 68 p. cent dans la société.

Mais le plan de redressement n'est pas mort pour autant.

Si les actionnaires l'ont rejeté cette semaine, c'est davantage pour permettre à un juge de l'étudier en profondeur, afin de s'assurer que tout le monde y trouve son compte équitablement.

Le signal envoyé aux petits détenteurs de débentures est cependant clair, a indiqué Derrick Tay, porte-parole des créanciers prioritaires, à qui Trizec doit 1,4 milliard, et qui ont voté à 99 p. cent en faveur du plan de redressement.

«Prenez garde à la stratégie adoptée, car vous pourriez en payer le prix (...) si le plan (de redressement) est rejeté», a-t-il dit.

Le porte-parole des petits actionnaires n'a pas voulu commenter la situation hier mais avait déjà indiqué que le plan ne leur laissait pas suffisamment de place au chapitre de la participation dans l'entreprise.

Les petits actionnaires souhaitent essentiellement obtenir le maximum après le passage des boulimiques créanciers prioritaires, et comptent sur le juge pour en fixer la part équitable. L'audience est fixée au 19 juillet prochain.

Mais ils risquent de tout perdre si le plan de redressement n'est pas accepté et les gros créanciers saisissent l'actif de la société.

Les actionnaires privilégiés et ordinaires, quant à eux, ont accepté le plan hier dans une proportion de 93 et 84 p. cent respectivement.

Aujourd'hui, les créanciers prioritaires — les seuls créanciers garantis — tenteront d'obtenir le pouvoir de saisir l'actif de Trizec, même s'ils souhaitent visiblement attendre le jugement sur l'équité du plan de redressement.

On y propose aux créanciers de convertir la dette en argent comptant et en participation dans l'entreprise. Selon une autre option, les créanciers pourraient liquider une partie de leurs nouvelles actions.

Si tous les droits et les offres étaient exercés, Horsham contrôlerait 44,5 p. cent de Trizec, Argo 24 p. cent et les autres actionnaires 31,5 p. cent.

Le président de Trizec, Kevin Benson, s'est dit déçu mais peu surpris par la décision des petits actionnaires. «Ce sont des gens d'affaires astucieux. Pourquoi ont-ils refusé le meilleur accord possible? Je ne comprends pas.»

Trizec, installé à Calgary, est un des principaux promoteurs immobiliers en Amérique du Nord, avec des participations dans 85 centres commerciaux et édifices à bureaux au Canada et aux États-Unis, dont le Royal Centre, à Toronto, et le Hollywood Centre, à Los Angeles.

Trizec emploie environ 7000 personnes et dispose d'un actif évalué à 5,7 milliards.

Production mondiale: l'ONU est optimiste

Reuter

■ Dans un rapport divulgué hier, les Nations unies prévoient qu'en 1994 et 1995 la production mondiale connaîtra ses rythmes d'expansion les plus rapides depuis 1989, à condition toutefois que les politiques macroéconomiques ne soient pas modifiées.

Selon l'enquête économique et sociale mondiale 1994 de l'ONU la production mondiale croîtra de 2,4 p. cent en 1994 et de trois pour cent en 1995.

Les économies industrielles connaîtraient une croissance de 2,5 p. cent en 1994 et de 2,75 p. cent en 1995, tandis que celles des pays de l'ex-URSS et d'Europe de l'Est afficheraient un recul de six pour cent en 1994, une légère amélioration n'étant envisageable qu'en 1995.

La croissance dans les pays en développement devrait atteindre cinq pour cent en 1994 et 1995, hormis toutefois dans d'importantes zones d'Afrique.

Selon l'ONU, les échanges commerciaux mondiaux augmenteront de six pour cent d'ici à la fin de 1994 et de 6,5 p. cent l'an prochain. Mais la croissance du revenu par tête ne croîtrait que de 0,6 p. cent en 1994 et de 1,3 p. en 1995.

Les pme préfèrent le Mouvement Desjardins

Tandis que la TD est l'institution prêteuse soulevant le plus d'insatisfaction

FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse Canadienne

■ La Banque Toronto-Dominion est l'institution prêteuse canadienne soulevant le plus d'insatisfaction auprès des pme québécoises, alors que le Mouvement Desjardins est la mieux perçue de toutes, selon un sondage réalisé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

D'une manière générale, cette consultation révèle aussi que les entrepreneurs québécois sont confrontés «à un mur d'incompréhension» de la part des institutions financières, a indiqué hier à Montréal, en conférence de presse, le vice-président Québec de la FCEI, Pierre Cléroux.

Le sondage révèle notamment que la proportion de demandes de financement déposées par les pme québécoise et qui ont été refusées a doublé en trois ans, atteignant 10,5 p. cent.

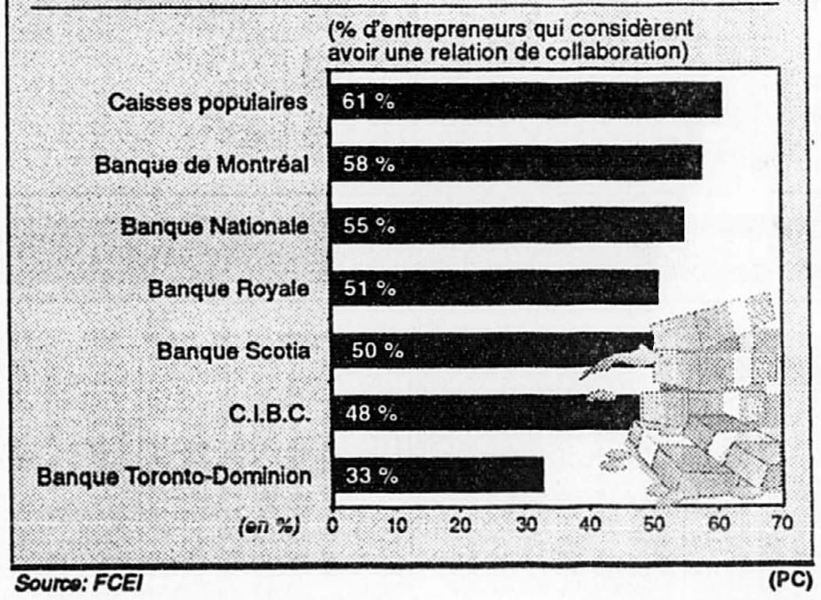
La consultation a été effectuée auprès de 1298 pme québécoises en février et mars derniers, et comporte une marge d'erreur de 2,8 p. cent. La FCEI avait réalisé un sondage semblable en 1990.

Parmi l'ensemble des sociétés financières, c'est la Banque Toronto-Dominion qui fait la plus mauvaise figure avec un taux de satisfaction de 33 p. cent seulement (des pme québécoises faisant affaire avec cette banque).

En revanche, le Mouvement Desjardins donne satisfaction à 61 p. cent de ses pme clientes, se classant ainsi premier à ce chapitre, suivi de la Banque de Montréal (58 p. cent), la Banque Nationale (55 p. cent), la Banque Royale (51 p. cent), la Banque Scotia (50 p. cent) et la CIBC (48 p. cent).

Sondage FCEI sur les institutions prêteuses

Sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) auprès de 1298 répondants au Québec, en février-mars 1994.



Source: FCEI (PC)

Grande révélation

«La grande révélation de ce sondage est la triste constation qu'au-delà des campagnes de publicité orientées vers les pme, les institutions financières traînent de nombreux préjugés qui empêchent les pme d'avoir un accès équitable au financement», opine Pierre Cléroux.

Des chiffres obtenus de la Banque du Canada permettent de constater que le nombre de prêts accordés trimestriellement aux grandes entreprises a augmenté au cours de la dernière récession (par rapport au premier trimestre de 1990); la hausse atteignant à un certain moment 12 p. cent.

Pendant ce temps, le nombre de prêts consentis aux pme a subi une diminution d'un peu plus de 20 p. cent.

Plusieurs irritants ont été pointés du doigt par les pme québécoises consultées par la FCEI, dont l'accroissement des garanties exigées par les institutions financières, qui vont jusqu'à équivaloir à deux, trois ou quatre fois la valeur du prêt.

«La pratique de plus en plus courante d'exiger de pme des garanties personnelles, allant de la voiture à la maison familiale, décourage plusieurs entrepreneurs et limite leur accès au crédit», signale Martine Marleau, économiste à la FCEI.

Stabilité du personnel

Les entrepreneurs québécois se disent aussi de plus en plus indisposés par les frais de service.

Pierre Cléroux fait remarquer d'autre part que le roulement important des directeurs de compte défavorise l'établissement de bonnes relations d'affaires avec les clients entrepreneurs.

De l'avis de M. Cléroux, la stabilité du personnel de crédit représente «la clé» de bonnes relations de collaboration. Bien connu de son gérant de crédit, un entrepreneur aura un accès plus aisé au crédit et aura peut-être droit à de meilleures conditions de prêt, avance-t-il.

C'est d'ailleurs pour cela que Desjardins tire mieux son épingle du jeu que ses concurrents, estime M. Cléroux. En plus d'avoir l'un des plus faibles taux de roulement de l'industrie en ce qui a trait à ses gérants de crédit, note-t-il, Desjardins fait preuve d'une grande implication dans son milieu.

La FCEI compte 83000 membres au Canada, dont 7000 au Québec.

La bourse en bref

MONTRÉAL

Volume:

Mercredi	7 097 000
Mardi	6 040 000

Indices de Montréal:

	Haut	Bas	Clôt	Var.
Marché (XXM)	1901,02	1893,57	1898,47	-5,69
Marché bancaire (XCB)			2322,31	stab.
Hydrocarbures			1446,86	+4,19
Mines et Métaux			2512,49	-20,06
Produits forestiers			2388,31	-10,85
Biens d'équipements			1722,75	-11,73
Services publics			1879,29	+2,47

Faits saillants:

	Mercredi	Mardi
Actions trans.	372	370
Gains	107	121
Pertes	150	140
Inchangées	115	109
Hauts 94	3	2
Bas 94	15	13

Valeurs les plus actives:

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Nethanex Corp.	324 545	17⅞	+½
Thomson Corp.	304 500	15⅜	stab.
Fletcher Cda A	206 165	16¾	–⅜
Univa Inc.	158 100	5¾	stab.
Nova Corp.	142 959	11	+⅛

Juniors / Mines et pétroles:

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Lyon Lake Mines	336 450	,32	+,010
KWG Inc.	103 000	4,00	+,10
Loubel Expl.	85 333	,29	–,010
Williams Res.	67 031	,95	+,05
New Golcore	64 200	,85	+,08

TORONTO

Volume:

Mercredi	42 865 000
Mardi	44 870 000

Indices de Toronto:

	Haut	Bas	Clôt	Var.
TSE 35	208,60	206,81	207,89	-0,62
TSE 100	244,98	243,48	244,28	-0,65
TSE 300	4054,03	3034,03	4043,37	-10,19
Aurifères			9225,39	-143,21
Les financiers			2995,90	+8,16
Mines et Métaux			3648,80	-47,04
Pétroles et Gaz			4566,35	+4,50
Industrielles			2440,72	+2,51

Faits saillants:

	Mercredi	Mardi
Actions trans.	1 017	1 024
Gains	311	333
Pertes	409	393
Inchangées	297	298
Hauts 94	6	7
Bas 94	31	29

Valeurs les plus actives:

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Nova Corp.	2 929 583	11	+¼
Rogers Comm. B	1 116 323	20¼	stab.
Laidlaw B	733 162	9⅝	+⅛
TransCda Pipe	716 409	16⅛	–⅛
Inco Ltd	623 151	34⅞	–¼

Mines et pétroles:

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Methanex Corp.	1 474 409	18	+⅝
Methanex Rcpts	1 256 750	11½	+½
Luscar Oil	643 900	1,26	–,04
Mark Resources	567 441	9⅛	+¼
Placer Dome	519 628	28⅛	–⅜

NEW YORK

Volume:

Mercredi	233 581 620
Mardi	192 950 000

Indices Dow Jones:

	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Industrielles	3698,13	3631,11	3674,50	+22,02
20 Transports	1613,56	1579,35	1595,02	–9,71
15 Serv. pub.	180,53	177,23	179,08	+0,99
65 Composés	1290,86	1266,09	1280,10	+2,35

Faits saillants:

	Mercredi	Mardi
Actions trans.	2 811	2 800
Gains	1 012	1 076
Pertes	1 080	1 019
Inchangées	719	705
Hauts 94	28	20
Bas 94	73	59

Valeurs les plus actives:

Valeurs	Volume	Clôt.	Var.
Dime Bancorp NY	3 245 400	9¼	–1⅛
CML Group	3 013 700	9	–1
Motorola Inc.	2 896 200	44	–½
Ford Motor	2 559 200	28⅞	–⅜
1st Naz Assic.	2 423 500	15⅛	stab.

NASDAQ

Volume:

Mercredi	263 051 300
Mardi	200 096 000

Indices NASDAQ:

	Haut	Bas	Clôt	Var.
Composite	702,06	699,67	701,00	–2,59
Industrielles	712,21	709,78	711,04	–1,99
Banques	765,23	763,58	764,68	+2,26
Assurances	876,94	870,24	876,94	–0,61
Finances	931,50	929,00	930,57	–0,61
Transports	683,55	678,01	681,96	–5,87
Services pub	152.59	151.58	152.59	– 0.10

Faits saillants:

	Mercredi	Mardi
Actions trans.	5 061	5 061
Gains	1 439	1 320
Pertes	1 617	1 733
Inchangées	2 005	2 008
Hauts 94	51	51
Bas 94	153	118

Indices Standard & Poor's:

	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industries	519,95	516,50	518,51	-0,49
20 Transports	386,82	383,66	385,60	– 0,69
40 Serv.pub.	154,20	152,80	153,73	– 0,14
40 Finances	44,69	44,36	44,65	+0,05
500 Composé	447,28	444,18	446,13	– 0,24
100 Composé	412,99	410,04	411,72	– 0,30

Les taux d'intérêt

	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES																				
B. HongKong du Canada	5,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	8.00	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
B. Nationale du Canada	1,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
B. République Nat. de Ny	50,000	5.55	5.75	5.75	6.25	50,000	6.80	7.95	8.28	8.44	8.47	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque Comm. Italienne	5,000	r5.00	r5.63	r5.63	r6.38	1,000	r7.25	r7.75	r8.13	r8.38	r8.50	—	9.38	—	10.00	8.95	10.00	10.38	10.63	10.45
Banque Laurentienne	10,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Banque Manulife	25,000	5.50	6.00	6.00	6.75	500	7.38	8.00	8.38	8.50	8.75	—	—	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Banque Nationale de Grèce	5,000	5.00	5.50	5.50	6.25	1,000	7.25	7.75	8.25	8.38	8.50	—	9.50	8.50	10.25	8.95	10.00	10.25	10.50	10.75
Banque Royale	5,000	5.00	5.50	5.50	6.38	500	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	8.00	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Banque Scotia	5,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.38	8.38	8.50	8.00	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Banque Toronto Dominion	5,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	8.00	—	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Banque de Montréal	5,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	8.00	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Fedé des Caisses de Mtl	—	—	—	—	—	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.63	8.38	10.50	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
CIBC	5,000	5.00	5.63	5.63	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	8.00	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
FIDUCIES																				
Canada Trust	5,000	r5.00	r5.50	r5.50	r6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	—	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Fiducie Cdn. Italienne	5,000	r5.00	r5.50	r5.50	r6.50	1,000	7.50	8.00	8.25	8.50	8.75	—	9.25	8.25	10.00	8.75	9.75	10.25	10.50	10.75
Fiducie Confédération	5,000	r5.25	r5.50	r5.65	r6.15	1,000	7.15	7.75	8.25	8.50	8.65	—	9.50	8.25	9.75	8.75	9.85	10.35	10.45	10.55
Fiducie Desjardins	1,000	5.00	5.50	5.50	6.38	500	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Fiducie Métropolitaine	5,000	r5.75	r6.00	r6.00	r6.25	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Fiducie SunLife	10,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.25	8.88	—	9.13	8.38	10.00	9.25	9.75	10.13	10.38	10.50
Groupe Investors	—	—	—	—	—	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.75	9.75	10.13	10.38	10.50
La Maritime	—	—	—	—	—	5,000	r6.75	r7.25	r8.00	r8.25	r8.38	—	—	—	—	—	—	—	—	—
La Mutuelle du Canada	—	—	—	—	—	5,000	r7.15	r7.65	r8.00	r8.20	r8.30	—	—	8.38	9.70	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Laurentienne Vie	—	—	—	—	—	0	—	—	—	—	—	—	9.75	9.00	9.63	9.00	10.00	10.38	10.63	10.75
London Life	2,500	—	—	—	—	10,000	7.00	7.50	8.13	8.25	8.50	—	9.00	8.38	9.50	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Montréal Trust	5,000	r5.00	r5.50	r5.50	r6.38	500	7.25	7.75	8.38	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
North American Trust	5,000	5.25	5.50	5.75	6.00	500	7.40	8.00	8.25	8.50	8.65	—	9.00	8.20	—	8.95	10.00	10.25	10.50	10.50
Trust Général	1,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Trust Bonaventure	5,000	4.88	5.25	5.38	5.50	1,000	7.25	7.75	8.38	8.50	8.50	—	—	—	—	8.88	9.75	10.13	10.63	10.75
Trust Capital	5,000	r5.45	r5.80	r5.80	r6.40	5,000	7.50	7.75	8.00	8.13	8.38	—	9.88	—	10.13	9.63	9.75	10.13	10.38	10.63
Trust Household	5,000	5.50	5.75	6.00	6.50	500	7.50	8.00	8.50	8.63	8.88	—	—	9.25	—	9.95	10.50	10.75	10.99	10.99
Trust National	5,000	r5.00	r5.50	r5.63	r5.75	500	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	—	8.25	10.25	8.95	10.00	10.25	10.50	10.75
Trust Prêt et Revenu	5,000	5.00	5.50	5.50	6.38	500	7.38	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.63	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Trust Royal	5,000	r5.00	r5.50	r5.50	r6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	9.38	8.38	10.25	8.95	10.00	10.38	10.63	10.75
Trust La Laurentienne	3,000	5.00	5.50	5.50	6.38	1,000	7.25	7.75	8.13	8.38	8.50	—	—	—	—	—	—	—	—	—

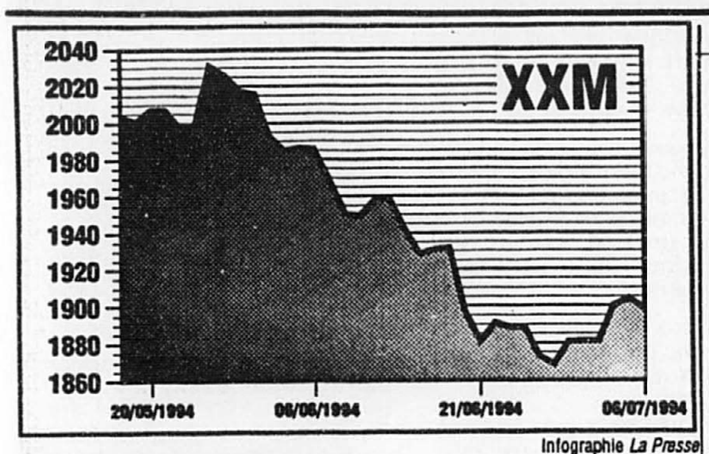
Les taux sont fournis par les services financiers Cannex.
Les abréviations suivantes sont: "j" = jour, "Min" = placement minimum, "m." = mois, "o" = hypothèque ouverte, "f" = hypothèque fermée, "r" = dépôts rachetables.

RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) ($000) Courant	L'an dernier	Variation	REVENUS BRUTS ($000) Courant	L'an dernier	Variation
Telemedia Inc. (communications) Mont,Qué. 9mois 31 mai	800 C. 0,07	2,200 C. 0,19	– 63 %	168,900	169,300	– %
Goodfellow Inc. (bois de const.) Mont,Qué. 9mois 31 mai	1,013 C. 0,27	1,002 C. 0,27	+1 %	151,900	137,400	+10 %
Viceroy Homes (immobilier) Tor, Ont. année 31 mars	(2,138) C. (0,24)	79 C. 0,01	– %	24,115	24,466	– 1 %
Intermetco Ltd (métaux) Hamilton, Ont. année 30 avril	1,357 C. 0,40	751 C. 0,22	+80 %	168,216	114,383	+47 %
Canadian Satellite (communications)Mississauga,O. 9mois 31 mai	3,687 C. 0,37	3,983 C. 0,40	– 7 %	52,148	45,404	+14 %
WIC Western Intl. (communications) Vanc, CB. 9mois 31 mai	11,148 C. 0,46	4,419 C. 0,22	+152 %	302,057	262,351	+15 %
Castle & Cooke (agence de voyage)Honolulu,H. 1er sem. 18 juin	12,983 0,43	12,948 0,45	– %	85,543	78,623	+8 %
ConAgra Inc. (alimentation)Omaha,Nebraska année 29 mai	437,100 1,81	270,300 1,06	+61 %	23,512,200	21,519,100	+9 %

Bourse

MONTRÉAL



Infographie *La Presse*

Comment lire les cotes financières

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en dollars. Seules les deux premières décimales apparaissent.

Div	=	Dividende par action sur une base annuelle.
C/B	=	Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes	=	En centaines sauf si la mention « z » (unités) apparaît. Les volumes indiqués sont calculés à la clôture officielle.
Haut	=	Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas	=	Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm.	=	Cours à l'arrêt des transactions.
Ch	=	Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

EXPLICATION DES CODES

BOURSE DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou o	=	Titre assujetti à une réglementation spéciale.
f	=	Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z	=	Lot brisé.
Wt ou w	=	Bon de souscription (Warrant).
u	=	Unités de capital-actions.
pr	=	Action privilégiée.

BOURSE DE VANCOUVER

q	=	Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z	=	Lot brisé.
f	=	Entreprise commerciale ou industrielle.
y	=	Entreprise de ressources.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

g	=	Dividende en dollars canadiens.
e	=	Dividende extraordinaire.
t	=	Dividende en action.
c	=	Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a	=	Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
i	=	Paiement suspendu du dividende.
s	=	Après fractionnement d'actions.
x	=	Ex-dividende.
d	=	Nouveau bas de l'année.
u	=	Nouveau haut de l'année.
pf	=	Action privilégiée.
Wt	=	Bon de souscription.
v	=	Suspension des transactions.
vi	=	Situation de faillite.

FONDS MUTUELS

Le prix indiqué correspond à la valeur nette d'une action ou d'une unité lors de la dernière évaluation comptable du fonds.

Ces données sont pour information seulement et sont sujettes à confirmation auprès de l'émetteur.

n	=	Sans commission.
g	=	Avec frais de rachat.
o	=	Avec frais d'achat ou de rachat.
y	=	Evaluation différée.
z	=	Non disponible.
u	=	En dollars américains.
x	=	Ex-dividende.
m	=	Achat minimum de 150 00 $.
—	=	Non membre de l'Institut canadien des fonds d'investissement.

Valeurs/Div.	52 sem. Haut	Bas	Ventes 100	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A / B								
ABL Can.	8.00	3.00	19		3.00	3.00	3.00	
ADS	2.95	0.85	188		2.95	2.80	2.93	+0.13
Abti Prce	18.62	10.75	29		16.50	16.37	16.37	−0.12
Abti Pr.ir							(voir plus bas)	

Valeurs/Div.	52 sem. Haut	Bas	Ventes 100	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Agnico E	21.12	11.37	374	50	17.25	16.87	16.87	+0.12
iAgritek	9.37	6.12	35		7.25	6.87	7.25	
Agro.prB	0.10	0.10	z1		0.10	0.10	0.10	
Air Canda	8.00	3.25	541		6.37	5.87	6.12	−0.12
AirCan.wt	3.15	0.99	732		1.90	1.75	1.90	
Alta.energ	23.62	17.87	50	16	20.87	20.62	20.75	
Alta N Gs	18.12	13.50	8	10	13.50	13.50	13.50	
Alcan Alu	34.25	23.87	1048		32.00	31.75	32.00	−0.12
Alliance	15.87	12.50	5	13	13.00	13.00	13.00	−0.25
Am.Barric	40.62	27.00	1261	31	32.25	31.62	32.25	−0.12
iAmisk.A	2.20	0.05	79		1.54	1.54	1.54	
Ashton	3.10	1.51	24		1.95	1.85	1.85	
Ashton.wt	1.60	0.25	40		0.77	0.77	0.77	−0.03
fAstral.A	20.50	13.87	5	19	14.50	14.50	14.50	
fAtco I	17.00	12.00	2	8	13.50	13.50	13.50	+0.25
Auberges	1.10	0.50	z2		0.45	0.45	0.45	
Audrey	1.61	0.91	79		1.10	1.10	1.10	+0.05
Autostock	5.50	3.00	14	10	4.80	4.80	4.80	
Avenor	22.62	15.37	5		21.00	21.00	21.00	
Avenor.ir							(voir plus bas)	
BC GAS	17.12	13.62	128	8	13.87	13.75	13.87	
BC Telec	26.75	21.12	39	12	23.00	22.75	23.00	+0.25
BCE wt	8.25	2.10	54		3.80	3.75	3.75	−0.10
BCE Inc.	52.87	42.00	398		45.12	44.75	45.00	−0.12
BCE Mbl	43.00	35.00	29	242	36.25	36.12	36.25	
Bgr.pm.A	17.25	9.12	13	8	15.50	15.37	15.37	−0.25
iBakertalc	2.65	0.10	100		0.44	0.44	0.44	
Ba.Laur	19.37	14.00	1	8	14.25	14.25	14.25	
Ba.lau.sr6	28.00	24.25	14		25.00	24.75	24.75	+0.50
Baue Nat	11.75	8.12	587	8	8.75	8.62	8.75	
Ba.na.sr10	28.00	24.50	27		24.87	24.75	24.87	+0.12
Ba.na.sr11	27.25	23.12	10		23.87	23.87	23.87	+0.37
Ba.na.sr12	24.00	20.75	10		21.62	21.62	21.62	+0.12
Bq Royale	31.75	25.25	607	41	27.50	27.12	27.50	+0.12
Ba.Rv.sr J	28.50	24.50	4		25.50	25.50	25.50	−0.12
Ba.Rv.srK							(voir plus bas)	
Ba.Rv.Sp							(voir plus bas)	
BaRv 1.45	21.25	19.00	43		19.50	19.37	19.37	−0.12
Bq.Rv.srF	29.75	26.37	12		27.50	27.25	27.50	+0.50
Ba.Rv.srH	31.75	26.75	13		27.87	27.50	27.50	
B.TD.SrG							(voir plus bas)	
Bq. T−D	23.62	18.37	1336	13	21.25	20.62	21.12	+0.12
B.TD.srF	28.37	25.25	5		25.75	25.75	25.75	+0.25
B.Imp.sr8	28.12	25.75	2		25.75	25.75	25.75	−0.25
B.Imp.sr9	31.25	26.75	6		27.50	27.50	27.50	
B.Imp.sr6	28.00	25.50	32		25.87	25.62	25.62	−0.12
Ba.C.Imp	36.25	28.00	424	9	30.12	29.75	30.00	−0.12
Baue Mtl	30.75	22.12	346	9	24.37	24.00	24.37	+0.12
BMO Sr4	30.12	26.87	11		27.50	27.25	27.50	+0.12
BMO Sr1	32.00	28.37	45		28.50	28.37	28.50	−0.12
BMO sr2							(voir plus bas)	
Ba.N.Ecos	33.25	13.00	599	15	25.50	25.25	25.37	−0.25
B NE Sr6	28.75	24.75	28		25.12	25.00	25.00	−0.12
B NE sr4	28.12	25.25	14		25.87	25.75	25.87	+0.12
B NE Sr5	29.75	26.87	10		27.75	27.62	27.62	−0.12
B NE Sp							(voir plus bas)	
Barington	6.62	5.62	30	24	5.87	5.87	5.87	+0.25
Beau Can	2.60	1.67	295	38	2.35	2.30	2.30	−0.03
Benvest	3.40	1.70	2		1.70	1.70	1.70	−0.10
Biochem	17.37	11.00	910		12.12	12.00	12.00	−0.12
Biomira	15.62	6.50	25		7.12	7.00	7.00	−0.37
Bionaire	4.75	2.69	31	11	2.75	2.69	2.70	−0.10
Bomb A	23.12	11.00	13	17	19.50	19.25	19.50	+0.25
fBomb B	23.12	11.00	951	16	19.50	19.00	19.25	−0.25
iBoralx.A	0.85	0.19	7	90	0.60	0.60	0.60	−0.02
Brascan.A	20.37	12.37	2		18.25	18.25	18.25	−0.12
Bruncor	27.12	21.12	10	80	24.00	23.75	24.00	+0.75
C								
C−MAC	9.75	5.12	84	13	6.00	5.62	6.00	+0.50
CAE Inc.	8.12	4.80	90		6.75	6.62	6.75	−0.12
fCCL.In.B	11.50	8.12	4	32	9.00	9.00	9.00	−0.12
fCFCF.Inc	19.62	13.00	134	18	13.87	13.75	13.87	+0.37
fCGI Gr.A	3.65	2.25	4	26	2.85	2.85	2.85	−0.05
CS Res.	9.12	5.25	2	58	7.00	7.00	7.00	−0.12
Cabano	1.50	0.80	5		0.80	0.80	0.80	
Cambior	23.75	14.00	138	36	17.50	17.37	17.50	+0.12
Cambi.w.a	6.50	2.70	17		2.84	2.70	2.84	−0.16
Cameco	29.62	20.75	51	18	23.00	23.00	23.00	
Camp Res	1.65	0.60	220		0.68	0.63	0.63	−0.03
Can.Frac	16.87	9.50	10	11	9.87	9.87	9.87	+0.12
Cdn Oxy	33.62	22.00	526	114	25.00	24.50	25.00	+0.75
CP Ltd	24.75	18.62	147		20.37	20.25	20.25	−0.25
fC Tire A	18.87	10.12	29	12	11.12	11.00	11.00	−0.25
fCmnac.A	5.37	2.60	78	39	4.25	4.20	4.25	+0.20
Canam.wt	2.94	0.70	285		1.85	1.70	1.85	+0.15
Cangene	3.05	1.55	4		1.80	1.80	1.80	−0.01
Canstar	17.00	10.75	7	18	15.50	15.37	15.50	
Cascades	8.87	5.00	89		7.62	7.50	7.50	−0.12
Casc.sr.1	25.00	21.50	18		22.75	22.50	22.75	+0.25
Casc.wt.a	2.50	0.85	169		1.65	1.50	1.65	+0.05
Chauvco	22.00	13.75	1170	26	16.50	16.50	16.50	−0.37
fCimStL.a	12.87	6.25	7		10.25	10.25	10.25	−0.25
Cinram	15.00	8.12	36	14	9.25	9.12	9.25	+0.12
Circo Crft	7.50	4.20	55		5.00	4.95	5.00	
Co−Steel	30.25	23.50	5	19	28.50	28.50	28.50	−0.50
fCog.Cabl	13.25	9.87	10	13	10.75	10.75	10.75	
fCogeco	13.50	9.00	6	5	10.00	10.00	10.00	−0.12
Cominco	23.37	13.87	6		20.62	20.62	20.62	−0.12
Cons.Gas	20.00	16.25	4	9	17.00	17.00	17.00	
fCPCI.A	3.30	2.05	1	21	2.10	2.10	2.10	+0.05
CPCI.B	3.50	2.10	1		2.10	2.10	2.10	−0.05
Conwest	25.00	21.75	5	32	24.75	24.75	24.75	+0.25
Cott	49.50	18.50	40	29	20.37	19.62	19.62	−0.62
iCovitec	1.05	0.55	270		0.85	0.85	0.85	+0.05
Crestar	17.50	13.00	188	42	16.12	16.00	16.12	−0.12
fCrownx.A	9.50	3.10	25		7.00	6.87	7.00	
D / F								
fDMR.grA	6.62	4.70	187		4.75	4.75	4.75	
DMR.wt	1.15	0.15	106		0.15	0.15	0.15	
iDenbridg	17.00	12.00	31	28	13.25	13.00	13.25	−0.25
Desi.pr.A	18.75	15.75	16		16.00	16.00	16.00	+0.25
fDesiar.A	9.00	6.00	5	7	6.25	6.25	6.25	
Dofasco	26.37	14.75	43	12	18.87	18.62	18.62	−0.37
Dofas.2.60	33.50	27.00	2		30.37	30.37	30.37	
Domco	22.00	11.25	3	10	17.50	17.50	17.50	+0.50
Domtex	11.87	5.87	22	15	6.25	6.00	6.25	+0.12
Domtar	9.25	5.87	122		6.75	6.75	6.75	
fDonohu.a	14.00	9.00	1107	31	11.62	11.25	11.25	−0.12
iDufresn	1.00	0.46	10		0.50	0.50	0.50	
fDundeB.a	11.62	6.37	18	8	9.87	9.75	9.75	−0.12
DundeB.b	13.00	8.00	5		10.00	10.00	10.00	−0.01
fDylex.Ltd	1.81	0.67	200	37	0.75	0.74	0.74	−0.01
Eagle	12.87	10.25	2	12	10.25	10.25	10.25	−0.25
Echo Bay	19.87	11.75	70	73	14.62	14.50	14.50	−0.37
Eicon	15.62	10.00	36	19	12.12	12.00	12.00	−0.25
Elan	16.62	8.50	8	58	9.87	9.87	9.87	−0.12
EnoFnd.G							(voir plus bas)	
EDC.note							(voir plus bas)	
FPI Ltd	6.87	3.05	21		5.75	5.50	5.50	−0.25
Falcnbrdg	18.00	17.00	542	441	17.62	17.50	17.62	
Fi.Desi.s1	17.00	13.00	11		14.87	14.87	14.87	−0.25
Finning	23.62	17.50	400	24	19.75	19.75	19.75	
Flet.Can.a	23.12	16.50	2061	73	16.75	16.75	16.75	−0.37
Flet.Inv2b	27.62	24.37	142		26.12	26.00	26.12	+0.12
iForex	16.00	9.62	55	6	14.00	13.50	14.00	+0.50
Fortis Inc	29.75	23.75	35	10	24.75	24.62	24.62	
fFourSeas	18.37	10.50	3		12.50	12.50	12.50	+0.37
G								
fGlc.tra.A	12.50	7.00	10	13	8.25	8.25	8.25	−0.25
fGTC.tra.B	12.25	7.00	21	13	8.00	8.00	8.00	−0.25
Gaz.Metro							(voir plus bas)	
Genec.sr1	1.25	0.15	410		0.25	0.25	0.25	+0.04
fGenitra	0.80	0.25	20		0.45	0.45	0.45	+0.00
Goodfellw	6.37	4.50	7	11	4.65	4.65	4.65	
iGranisk.a	4.25	2.95	641		4.05	3.90	4.05	+0.10
G.W.lifeco	25.25	16.37	6	10	19.75	19.50	19.75	−0.12
G.W.lif7.45	28.50	24.75	5		25.25	25.25	25.25	+0.12
G.W.lif7.5%	28.00	24.62	16		25.25	25.25	25.25	
Grilli A	7.00	4.50	4		5.50	5.50	5.50	+0.50
Gulf Res	5.62	3.80	222		4.90	4.60	4.85	+0.25
Harmac.r							(voir plus bas)	
H / J								
Hartco	8.00	4.65	72	12	7.25	7.00	7.12	+0.25
Hemlo	15.75	10.75	68	23	11.87	11.75	11.75	−0.12
Hollin Inc	16.75	11.87	35	44	13.50	13.50	13.50	−0.25
fHorsham	20.50	13.87	22	27	19.25	19.12	19.12	
H Bay Co	41.00	26.00	10	9	26.62	26.50	26.62	−0.37
Hypocrat	0.74	0.22	247		0.40	0.36	0.40	+0.01
IPL Ener.	34.25	27.37	54	13	29.00	28.75	28.87	
IPL Inc	7.87	5.25	2	17	6.50	6.50	6.50	−0.12
Ideal Mtl	1.85	1.00	5		1.40	1.40	1.40	
IgiooVs	1.65	0.85	165	7	1.00	0.99	0.99	−0.01
Imasco.ltd	44.25	32.37	141	10	33.37	33.00	33.37	
Imper.Oil	50.37	40.25	57	27	40.87	40.62	40.62	
Imper.Qbr	19.00	15.37	28	16	17.00	17.00	17.00	+0.75
Inco Ltd	37.50	23.12	43		35.00	34.75	35.00	+0.12
Int.Sem.a	17.37	15.25	5	24	15.62	15.62	15.62	−0.12
iInt.Data	0.50	0.16	z7		0.45	0.30	0.30	
Intrawest	19.00	12.00	26	13	15.87	15.62	15.87	
Inverness	14.37	8.62	10	43	11.50	11.25	11.50	+0.25
fIvaco A	9.00	4.80	10		6.75	6.75	6.75	
Ivaco.sr1	22.50	13.25	2		18.50	18.50	18.50	−0.50
Ivaco.sr2	22.50	13.25	12		18.50	18.00	18.50	−0.25
Ivaco.sr3	23.50	13.75	5		20.00	20.00	20.00	
Jannock	22.87	14.37	3		16.00	16.00	16.00	+0.37
Jnock.1.20	17.00	15.50	z		15.25	15.25	15.25	
fJean.Ct.A	14.25	6.75	72	15	7.50	7.37	7.50	−0.12
fJrny End	4.00	1.75	18		1.85	1.80	1.80	−0.05
K / M								
Kaufel.A	9.62	6.87	2	33	6.87	6.87	6.87	−0.37
Kaufel.B	9.75	5.75	20	29	6.00	6.00	6.00	+0.25
iKnowHse	2.70	0.10	80		0.25	0.25	0.25	+0.05
fLGS Inc.	2.44	1.25	5		1.25	1.25	1.25	
LSI Log	5.50	1.95	5	17	3.30	3.30	3.30	−0.05
Labatt.ir							(voir plus bas)	
Labatt	24.25	20.12	110	13	21.12	20.50	20.62	+0.25
Lac Min	13.37	9.25	45		11.37	11.25	11.37	
LfrgCan.p	35.50	19.25	17	160	27.25	26.75	27.25	+0.75
fLaidlw B	10.37	7.12	469		9.62	9.50	9.62	+0.25
Lakewood	5.00	3.10	190	25	5.00	5.00	5.00	
Lap.Ver.B	3.40	2.05	5		2.50	2.50	2.50	+0.10
LapVer.wt	1.30	0.60	z3		0.63	0.63	0.63	
fLasond.a	10.87	9.25	8	13	10.00	10.00	10.00	
Leroux A	5.75	3.50	20	12	5.62	5.12	5.12	−0.12
fLeroux B	5.75	3.25	45		5.00	5.00	5.00	
Leroux wt	3.10	0.55	10		1.80	1.80	1.80	−0.05
LBL Inc	0.72	0.40	10	3	0.50	0.40	0.40	−0.10
Londn.Ins.	27.12	22.75	9	8	23.25	23.00	23.00	
Londn7.25	27.62	24.75	10		24.87	24.87	24.87	−0.12
M Corp	9.00	5.50	5	13	7.50	7.50	7.50	−0.37
iMSV	3.30	1.55	20	83	2.50	2.50	2.50	
Maax	16.00	9.75	58	20	12.00	12.00	12.00	
McM Bldl	23.50	15.62	45	133	17.37	17.25	17.25	
Mackenzie	10.00	7.37	30	14	8.37	8.25	8.37	+0.25
Macyro	0.80	0.50	9		0.54	0.54	0.54	−0.01
fMagna A	73.25	46.50	128	14	55.75	55.50	55.50	−0.01
Malet.Que	4.75	2.60	10		2.60	2.60	2.60	−0.10
Marconi C	17.37	13.25	1	12	15.75	15.75	15.75	−0.25
fMarit Tel	26.25	21.25	12	12	21.87	21.75	21.75	
Mark.Res	9.12	8.50	7	70	9.12	9.12	9.12	+0.12
Markbrgh	4.10	2.05	98		2.15	2.10	2.10	−0.05
Marleau	6.00	2.71	30	6	2.85	2.80	2.80	
Mazarin	1.94	1.00	199	8	1.12	1.10	1.10	−0.02
Metall	13.75	10.00	250	272	10.87	10.87	10.87	
Methanex	18.25	8.25	3245	90	18.25	17.75	17.87	+0.50
Methnx.ir							(voir plus bas)	
fMetroR.A	12.37	9.87	14	11	10.25	10.25	10.25	
Mdlnd.wal	15.50	7.50	73	4	8.87	8.62	8.87	
Mitel Corp	12.00	4.00	253	28	4.40	4.35	4.40	+0.05
fMolson A	28.87	20.00	83	10	20.87	20.62	20.62	−0.12
iMonter.A	0.44	0.30	z		0.30	0.30	0.30	
Moore	28.37	21.12	60		23.00	22.50	22.75	−0.50
Morgn Hy	6.37	4.20	34	108	5.37	5.25	5.37	−0.37
N / Q								
Nation.sea	2.50	1.00	42		1.70	1.70	1.70	−0.05
fNelvana	15.50	13.50	5	21	13.87	13.87	13.87	+0.37
Nor.Forst	14.25	10.12	69		11.25	11.12	11.12	
Noranda	27.37	20.12	171	206	24.12	24.12	24.12	+0.12
Norand.6¾	27.62	20.62	5		24.12	24.12	24.12	+0.12
Norcen	22.50	13.75	30	99	14.00	13.87	13.87	
Nor Tel	44.50	27.62	235		39.50	38.75	39.50	+0.12
NovaCorp	12.00	8.37	1429	15	11.12	10.87	11.00	+0.12
NovG9.125	25.12	24.00	2		25.12	25.12	25.12	+0.25
N.S.Power	13.37	10.62	87	10	11.37	11.25	11.37	+0.12
iNovic	5.87	3.20	8		3.75	3.75	3.75	−0.25
fOcel.En.b	14.12	9.12	5	25	11.75	11.75	11.75	−0.25
Ondaatie	4.00	2.70	62	14	3.00	3.00	3.00	
iPark.Med	5.00	1.90	385		2.10	1.90	1.90	−0.20
Peerless	5.75	3.75	7		4.40	4.40	4.40	+0.05
Pegasus	36.00	21.25	31	64	21.50	21.25	21.37	−0.37
Petro Can	14.87	10.37	212	14	11.62	11.37	11.50	−0.12
Pinnacle	21.12	19.87	10	28	20.50	20.50	20.50	
Pla.Dome	37.12	22.00	1292	38	28.75	27.87	28.25	−0.50

REER DOUBLER VOTRE ARGENT

10.00%*

- INVESTISSEZ DANS VOTRE AVENIR
- PROFITEZ DE L'INTÉRÊT COMPOSÉ
- GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT

M. Gislain Grenier, C.M.A.

1 514 286-7335

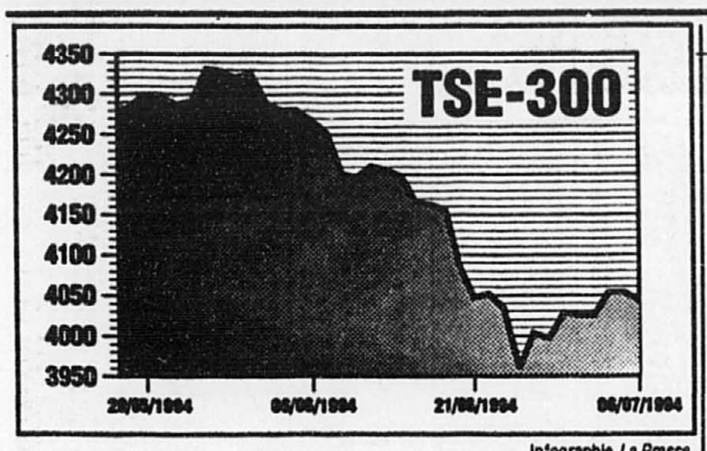
BURNS FRY LIMITÉE

*Taux sujet à changement

2105974 - 607-2

Valeurs/Div.	52 sem. Haut	Bas	Ventes 100	C/B	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Plastibec	7.62	3.40	4	28	5.50	5.50	5.50	−0.12
Poco Petr	11.00	7.62	7	188	9.37	9.37	9.37	−0.12
PCS Inc.	39.00	24.12	281	24	38.00	37.87	38.00	
fPowr Cr	23.62	16.00	34	15	20.12	19.75	19.87	−0.12
Power.Fin	35.62	24.50	278	12	29.25	28.75	29.00	−0.37
Premdor	19.00	11.75	427	19	11.75	11.75	11.75	−0.12
Pr.Choix.a	13.75	8.87	221	13	9.00	9.00	9.00	
Provigo	8.25	5.25	1581		5.75	5.62	5.75	
Prvgo srA	26.00	23.00	3		23.62	23.62	23.62	+0.12
Prvgo wt	0.85	0.25	500		0.25	0.25	0.25	−0.05
Que Tel	24.25	18.62	37	12	19.50	19.25	19.50	+0.25
fQuebecoB	21.87	16.00	18	15	17.62	17.50	17.62	+0.12
R / S								
RPM Tec	1.65	0.62	9	10	1.25	1.25	1.25	
fRadio.A	6.62	3.90	4		4.25	4.25	4.25	−0.20
RangerOil	9.75	5.75	20	38	9.00	9.00	9.00	−0.37
Renaisnce	35.62	24.75	30	46	29.37	29.25	29.37	
fRepap	6.37	3.05	21		4.10	4.00	4.10	+0.05
Richmont	5.75	3.75	60	14	4.30	4.15	4.15	−0.15
Rigel	24.37	15.62	120	31	20.00	20.00	20.00	−0.25
Rio.Algom	25.87	17.25	5	31	22.62	22.62	22.62	−0.25
fRogerC.B	24.87	17.25	208		20.75	20.62	20.75	
Roger.wt	8.75	1.50	181		3.75	3.65	3.75	
Rothman	1.10	67.00	20	7	76.00	76.00	76.00	+0.02
SHL Syst	14.37	7.75	19		8.37	8.12	8.12	−0.37
fSNC.A	21.50	14.00	4	12	15.25	15.25	15.25	
SR.telcom	15.50	6.25	161	34	12.62	12.37	12.37	−0.12
San.Fra.A	7.75	4.85	3	14	5.25	5.25	5.25	
iSaturn.S	14.62	7.25	10	11	7.25	7.25	7.25	
Scot.paper	12.75	9.75	5	22	11.00	11.00	11.00	
Scotts C	11.00	7.50	12	16	7.75	7.75	7.75	+0.25
fScott Hos	11.12	6.87	5	16	8.00	8.00	8.00	
Seagram	43.87	32.37	1055	35	41.87	41.50	41.87	+0.37
Shell Can	44.00	35.37	21	51	41.12	40.75	40.75	−0.37
Shermag	2.80	0.90	22	165	1.65	1.65	1.65	+0.05
S−Beaud.	5.50	3.55	4	8	4.00	4.00	4.00	+0.10
fSocanavA	1.60	0.50	150		0.90	0.90	0.90	+0.02
fSodrcanA	3.00	2.40	20	25	2.75	2.75	2.75	
Southam	21.00	16.00	30	40	17.12	17.00	17.12	+0.12
Spar Aer	20.50	13.75	8		14.00	14.00	14.00	
StLaurent	13.12	11.87	12		12.00	12.00	12.00	−0.12
Stel 1.94	27.00	8.25	2		21.50	21.50	21.50	−0.12
Steico A	10.00	2.86	54		7.25	7.25	7.25	−0.25
Stela.Jone	5.00	4.80	10		4.95	4.90	4.90	−0.10
T / Z								
TVX Gold	9.87	5.25	33	49	7.87	7.75

TORONTO



Infographie *La Presse*

Valeurs	Div.	Ventes (100)	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	52 sem. Haut	Bas
A / B								
A BUCK OR2		11	4.25	4.25	4.25+0.10		6.37	4.05
ABL CDN O		8	3.00	2.65	2.65−0.40		8.12	2.65
AGFM B F	0.48	104	15.00	15.00	15.00−0.12		21.00	13.25
AIT ADV		7	10.50	10.00	10.50+0.50		15.75	10.00
AT PLASTICS	0.18	395	8.50	8.37	8.50		9.00	6.50
ATI TECH		1308	7.50	7.00	7.25		19.87	6.75
ABER RES O		2868	11.62	10.87	10.87−0.50		12.12	2.10
ABTI PRCE		260	16.50	16.37	16.37−0.12		18.75	10.75
ACADIA M O		85	0.22	0.21	0.21−0.02		0.40	0.15
ACUGRPH A O		65	1.95	1.92	1.95		3.90	1.20
ACKLANDS		8	12.75	12.75	12.75−0.37		15.00	8.50
ADEX MNG O		30	0.30	0.29	0.30		0.51	0.21
ADRIAN O		301	4.40	4.10	4.10−0.15		5.25	2.90
ADV GRVS O		70	1.85	1.65	1.65−0.13		5.62	1.42
AGNICO E	0.13	916	17.12	16.75	16.87		21.25	11.25
AGRA IND A	0.14	10	6.62	6.62	6.62−0.12		10.12	6.12
AGRA B F	0.16	4	6.25	6.25	6.25−0.25		10.25	6.25
AIM SAFETY O		30	4.65	4.65	4.65+0.20		7.00	4.00
AINSWORTH		3	14.75	14.62	14.62+0.12		18.87	10.00
AIR CANADA		2397	6.37	6.00	6.12−0.12		8.12	3.25
AIR CAN W		473	1.90	1.80	1.80−0.15		3.15	0.95
AIRBOSS O		20	0.75	0.75	0.75		1.10	0.60
AKITA A F O		35	4.70	4.70	4.70−0.05		5.62	3.15
AKITA B O		1	4.60	4.60	4.60+0.20		5.62	3.40
ALT ENERGY	0.40	1497	20.87	20.62	20.75−0.12		23.62	17.87
ALTA NAT	0.68	179	13.50	13.50	13.50		18.25	13.50
ALCAN	0.41	4372	32.12	31.62	32.00−0.12		34.50	23.87
ALCAN C P	1.38	175	22.25	22.00	22.00		24.37	20.62
ALCAN E P	1.14	16	17.50	17.25	17.25		21.00	17.12
ALGO GR A F		15	1.46	1.46	1.46		3.00	1.10
ALGO FIN A	1.37	40	20.25	20.00	20.25+0.25		23.00	4.40
ALLELIX BIO		1	7.37	7.37	7.37+0.25		8.87	5.12
ALLIANCE CO		19	13.37	13.00	13.00−0.25		16.00	12.00
ALLI FOREST		16	16.87	16.75	16.87−0.12		17.50	16.25
ALPHANET		164	13.00	12.50	13.00+0.50		14.50	6.50
ALPINE OIL		80	2.00	1.90	2.00		2.45	1.90
ALTA GENTIC		23	5.00	4.90	5.00+0.10		9.25	4.70
ALTAI RES O		108	1.06	1.00	1.03		3.50	0.60
A BARICK	0.13	2628	32.37	31.62	32.12−0.25		40.62	27.00
AM ECO		5	4.25	4.25	4.25−0.05		7.75	4.00
AM GEM O		28	4.50	4.40	4.40		5.62	3.00
AM LEDUC		10	0.32	0.32	0.32−0.03		0.48	0.25
ANCHOR L	0.10	1	6.37	6.37	6.37		8.87	5.50
ANDERSON		58	33.50	33.25	33.50+0.12		36.00	24.00
ANTARES O		105	0.88	0.85	0.85−0.01		1.50	0.70
APPLIED C O		220	0.52	0.50	0.52−0.02		2.03	0.28
ARBOR B F	0.05	3	13.00	13.00	13.00−0.12		16.25	12.75
ARCHER RES		13	21.50	21.00	21.00−0.25		23.25	10.50
ARIMETCO O		440	1.25	1.20	1.22−0.08		2.70	1.15
ARMBRO EN		20	1.15	1.15	1.15		8.75	0.80
ARROWLNK O		39	1.30	1.25	1.25		2.34	0.95
ARTISAN		576	3.65	3.55	3.65+0.05		3.85	3.10
ASCENTEX O		591	0.95	0.93	0.95+0.02		1.40	0.72
ASHTON		171	1.90	1.85	1.90−0.05		3.20	1.50
ASTRAL A F	0.30	37	14.50	14.50	14.50+0.50		20.25	13.50
ATCO I F	0.28	32	13.37	13.25	13.37−0.12		17.00	12.00
ATCO II	0.28	2	13.50	13.50	13.50		16.87	12.50
ATCOR A F		174	3.40	3.30	3.40		6.50	3.25
ATHABSKA O		153	0.79	0.75	0.75		1.90	0.43
ATLANTA G O		242	1.00	0.98	0.98		1.90	0.80
ATLANTIS		230	1.65	1.60	1.63+0.03		2.55	1.20
AUDREY R		15	1.05	1.05	1.05−0.05		1.57	0.90
AULT FOODS	0.60	277	15.75	15.62	15.62−0.12		18.87	14.87
AUR RES O		49	3.80	3.75	3.75		7.87	3.60
AUREX RES O		951	1.30	1.25	1.25+0.02		1.49	1.15
AURIZON O		90	0.85	0.84	0.84−0.02		1.09	0.67
AUTREX A	0.37	2	1.00	1.00	1.00		1.30	0.80
AUTREX B	0.37	1	1.10	1.10	1.10−0.20		1.30	1.00
AVENOR		71	21.00	20.87	20.87−0.25		23.00	15.00
AZCO MNG O		79	3.40	3.30	3.40		4.25	2.22
AZTEC		16	2.91	2.91	2.91−0.08		3.95	2.20
BCE INC	2.68	4272	45.12	44.62	45.00−0.12		52.87	42.00
BCE I O	2.68	5	41.50	41.50	41.50		44.00	41.25
BCE W		1155	3.90	3.75	3.80−0.05		8.37	2.11
BCE MOBL		21	36.25	36.12	36.12−0.12		43.00	35.00
B C BANCOR		106	0.71	0.70	0.70−0.02		1.81	0.68
BC GAS	0.90	154	13.87	13.75	13.87		17.25	13.62
BC SUGAR A	0.40	128	8.00	7.87	7.87−0.12		11.75	7.50
BC TEL 12I	1.21	7	19.12	19.12	19.12		21.50	18.00
BC TEL 5.15	5.15	1	77.00	77.00	77.00		79.00	71.00
BC TELCOM	1.24	513	23.00	22.75	23.00+0.12		26.75	20.37
BGR A		127	15.75	15.37	15.62−0.12		17.25	9.12
BGR A WT		5	3.80	3.80	3.80−0.10		4.70	3.25
BMR GOLD O		2401	0.51	0.40	0.45+0.06		0.99	0.27
BAJA GLD O		88	1.55	1.50	1.55+0.05		2.50	1.01
BALLARD		15	9.50	9.50	9.50+0.25		10.75	5.25
BANK MTL	1.20	5791	24.37	23.87	24.25		30.75	22.00
BK MTL 4P	2.25	20	27.50	27.25	27.50+0.12		30.00	26.87
BK MTL B	2.25	19	28.50	28.25	28.50−0.12		32.25	28.25
BANK N S	1.16	3133	25.50	25.12	25.37−0.12		33.25	23.12
BK NS 1P	1.20	5	22.00	22.00	22.00+0.25		24.25	21.25
BK NS 3P	1.75	7	19.50	19.50	19.50+0.12		21.00	18.75
BK NS 4P	2.25	24	25.87	25.62	25.87+0.12		28.12	25.25
BK NS 5P	2.31	18	27.87	27.62	27.62−0.25		29.75	26.87
BK NS 6P	1.78	71	25.37	25.00	25.00−0.12		28.87	24.62
BARINGTN		162	6.00	5.87	6.00+0.12		7.25	4.50
BATON		14	6.75	6.50	6.50−1.00		8.37	5.25
BATLE CRK		635	3.45	3.35	3.35−0.15		4.10	1.90
BEAR POWER		57	0.85	0.65	0.65−0.10		1.25	0.55
BEAU CAN		162	2.31	2.30	2.30−0.05		3.20	1.65
BECKER B F		59	9.87	9.50	9.50+0.12		13.75	5.50
BELL 1.94 P	1.94	1	26.75	26.75	26.75		29.12	25.50
BEMA GL O		204	2.43	2.35	2.42−0.08		3.50	1.90
BENSON O		152	1.45	1.42	1.42+0.01		1.79	1.15
BETHLEM R		40	0.55	0.55	0.55−0.01		0.75	0.34
BIOMIRA		84	7.25	7.00	7.00−0.25		15.62	6.25
BIONAIRE I		40	2.75	2.69	2.69−0.41		4.75	2.69
BIOVAIL C		117	8.75	8.50	8.62+0.37		9.37	3.05
BLK SWAN		25	0.16	0.16	0.16+0.01		0.48	0.06
BLUE RANG A		510	10.62	10.50	10.62−0.12		12.75	7.50
BOMBDR A	0.32	4	19.37	19.25	19.25−0.25		23.12	10.87
BOMBDR B F	0.31	743	19.50	19.00	19.12−0.25		23.12	11.00
BMBDR 1 P	1.87	5	25.50	25.50	25.50+0.25		26.25	24.62
BOVAR INC		7	1.21	1.21	1.21−0.04		1.55	0.90
BOW FLX O		60	0.21	0.20	0.20−0.01		0.99	0.20
BOW VALY		612	14.75	14.62	14.75+0.12		16.37	11.25
BRACKNEL		182	2.80	2.75	2.80−0.04		7.25	2.50
BRAMALEA		5793	0.23	0.22	0.23+0.00		0.52	0.14
BRMPTN A F		10	2.10	2.10	2.10		3.10	1.50
BRANDVR O		515	0.34	0.32	0.32−0.01		0.90	0.17
BRASCAN A	1.04	294	18.50	18.25	18.37−0.12		20.37	12.25
BRASSIE		65	5.50	5.37	5.50		6.50	2.00
BRKWATER O		3017	0.16	0.15	0.16		0.33	0.09
BRENDA M		2	15.50	15.50	15.50+0.50		16.50	14.50
BRIK BRW O		14	1.85	1.85	1.85		2.35	1.65
BRUNCOR	1.28	57	24.50	23.50	24.50+0.75		27.25	21.12
BRUNSWK	0.30	18	10.25	10.25	10.25		10.87	7.37
C								
CAE	0.16	64	6.75	6.62	6.75		8.00	4.80
CCL B F	0.28	11	9.00	9.00	9.00		11.62	8.00
CFCF F	0.20	27	14.12	14.00	14.12+0.62		19.50	13.00
CFM INTL		589	7.12	7.00	7.00−0.12		8.50	6.87
CHC H A F	0.10	12	10.00	10.00	10.00		12.87	4.30
CI FUND		174	9.25	8.75	9.12+0.37		10.37	8.75
CIC CANOLA		10	5.50	5.50	5.50		6.50	5.00
CMAC IND		19	5.75	5.50	5.75+0.12		9.75	5.12
CML IND O		10	1.10	1.10	1.10−0.10		1.89	0.90
CRS PRF	1.48	29	22.25	21.62	21.62−0.50		26.00	21.00
CS RES		61	7.25	7.00	7.00−0.37		9.62	5.25
CS RES W		23	1.95	1.90	1.90−0.15		4.00	1.55
CSA A F		9	9.50	9.50	9.50−0.25		15.25	6.62
CTFIN 2	2.12	2	24.25	24.25	24.25−0.25		27.37	24.00
CTFIN 4	1.83	39	25.62	25.62	25.62+0.12		28.25	25.00
CABRE		19	14.50	14.50	14.50		18.25	10.75
CALDWELL A	0.60	11	7.87	7.87	7.87−0.12		10.00	4.30
CALEDON O		293	8.25	7.75	8.12+0.62		9.25	0.55
CALIAN TECH		6	4.75	4.55	4.55−0.20		8.37	4.30
CALLNET B F		12	8.87	8.75	8.75−0.25		13.50	8.00
CAMBERL O		95	1.34	1.30	1.30		1.95	1.10
CAMBIOR	0.14	1229	17.62	17.37	17.62+0.25		23.75	14.00
CAMBIOR W		158	4.75	4.60	4.75+0.15		9.87	4.55
CAMBRIDG	0.32	25	13.87	13.75	13.75		20.50	12.12
CAMDEV			4.90	4.90	4.90		6.75	4.20
CAMECO	0.50	28	23.00	22.75	23.00		29.62	20.37
CAMP RES		298	0.66	0.63	0.65−0.01		1.60	0.60
CAMVEC O		175	1.75	1.75	1.75−0.13		1.90	0.70
CAN BANC	0.03	391	5.87	5.75	5.75−0.12		7.62	5.00
CA BAN EQT	0.67	235	10.12	9.87	10.00−0.12		11.62	9.75
CAN MALT	0.36	5	13.87	13.87	13.87−0.12		17.87	13.50
CS PETE F		4	7.37	7.25	7.37+0.37		11.00	5.75
C TRSCO C	0.90	5	17.75	17.75	17.75+0.50		19.00	17.00
CANADEX O		64	2.00	1.85	2.00+0.23		2.00	0.90
C CQUEST O		482	1.50	1.40	1.40−0.06		1.76	1.20
CDN CREW O		65	2.50	2.45	2.50		3.65	1.85
C88 EN AO		456	2.35	2.30	2.30−0.08		2.76	1.60
C FRACMSTR		9	9.87	9.62	9.87+0.25		16.87	9.25
C FROBISHR O		210	1.51	1.49	1.49−0.01		3.00	1.30
CG INVEST	1.02	7	29.25	29.00	29.25+0.50		39.00	28.00
CI BK COM	1.32	2687	30.12	29.75	30.00		36.25	28.00
CIBC 5 P	1.19	13	22.00	21.87	22.00+0.12		24.37	21.37
CIBC 6 P	2.25	16	25.87	25.75	25.75−0.12		28.12	25.50
CIBC 8 P	2.22	35	26.00	25.75	25.75−0.50		28.12	25.50
CIBC 9 P	2.27	14	27.50	27.50	27.50+0.12		31.50	26.75
CIBC 13 P	1.75	146	25.12	25.00	25.12		28.25	24.00
CDN JOREX		465	1.55	1.45	1.50−0.05		3.00	1.45
CMAPL A OF		30	0.59	0.59	0.59+0.01		0.90	0.45
C MARCONI	0.28	8	15.50	15.37	15.37−0.12		17.50	9.75
CDN NAT RES		229	20.25	19.62	20.25+0.50		25.00	15.00
C NEWSCOP O		1	3.70	3.70	3.70−0.30		7.62	2.95
C NTH STAR	0.18	20	5.00	5.00	5.00		6.25	4.40
C OCDENTAL	0.40	820	25.12	24.62	25.00+0.75		33.75	22.00
CP LTD	0.72	2865	20.50	20.12	20.12−0.37		24.75	18.62
C PIONEER		2	5.87	5.87	5.87−0.25		7.12	4.10
CTIRE A F	0.40	1730	11.25	10.87	11.12		18.87	10.00
CUTIL A F	1.44	86	22.75	22.62	22.75+0.12		27.00	21.87
C UTIL B	1.44	3	23.25	23.25	23.25−0.50		27.37	23.12
CUTIL SER R	1.32	10	23.50	23.50	23.50		24.87	23.50
CDN WN BK	0.07	1	8.50	8.50	8.50+0.12		9.37	5.25
CDN WORLD			3.85	3.85	3.85		4.10	3.05
CANAM A F		25	4.25	4.20	4.25+0.35		5.25	2.75
CANBRA	0.50	7	11.50	11.50	11.50		13.50	3.50
CANFOR	0.26	39	18.62	18.25	18.25−0.37		24.62	16.00
CANGENE		22	2.00	1.80	1.80−0.25		3.20	1.35
CANGOLD O		3	0.60	0.60	0.60		1.15	0.60
CANSTAR S	0.20	25	15.50	15.37	15.37−0.12		16.75	10.87
CANWESTGF	0.30	3	32.00	32.00	32.00−0.50		36.00	18.50
CAPILANO O		5	4.45	4.45	4.45+0.10		5.12	3.35
CARA	0.08	827	3.70	3.65	3.70−0.05		5.75	3.65
CARA A F	0.08	172	3.65	3.65	3.65−0.10		5.00	3.60
CARENA		105	1.55	1.55	1.55+0.09		2.95	1.05
CARIBGLD O		37	3.70	3.65	3.70		6.12	2.85
CASCADES I		42	7.50	7.50	7.50−0.12		8.75	5.00
CATHEDRL O		43	3.00	2.99	3.00−0.05		4.45	0.90
CELANESE	1.52	109	21.50	20.50	20.50−2.00		24.00	16.37
CNTRL CAP		65	0.20	0.19	0.19−0.01		0.80	0.12
CNT CRUDE O		50	1.60	1.60	1.60		1.93	0.60
CFUND A F	0.01	23	7.25	7.25	7.25−0.12		8.50	5.75
CHAI NA TA	0.18	22	5.25	5.25	5.25		7.75	4.85
CHAMPION		24	10.00	10.00	10.00−0.37		12.37	0.01
CHANCLR E O		244	2.70	2.67	2.67+0.02		3.75	2.20
CHANEL R O		101	1.90	1.90	1.90		3.50	0.35
CHASE RES O		32	2.90	2.90	2.90		6.00	2.60
CHATEAUAF	0.30	8	11.50	11.50	11.50+0.50		17.00	11.00
CHENI GLD O		2	0.52	0.52	0.52		0.93	0.40
CHIEF INT I		31	22.75	22.50	22.50−0.25		27.50	18.25
CHUM B F	0.17	25	19.00	18.25	19.00		22.50	18.00
CIMARON O		36	12.00	11.75	11.75−0.25		12.00	7.50
CINAR FILMS		10	8.00	8.00	8.00		9.25	6.00
CINEPLEX		170	4.60	4.50	4.50−0.10		5.25	3.10
CINRAM	0.12	251	9.37	9.12	9.25		15.50	7.75
CIRCO CRFT		20	5.00	5.00	5.00		7.50	4.20
CITADEL G O		20	0.27	0.27	0.27+0.03		0.40	0.15
CLAIRVEST	0.10	65	7.50	7.50	7.50−0.12		9.00	5.12
CLEARPORT O		112	0.64	0.64	0.64		1.30	0.55
CLIFF O		365	0.21	0.20	0.20−0.00		0.48	0.16
CLUBLINK O		80	0.65	0.65	0.65−0.01		1.85	0.50
COMAX ENG		60	3.85	3.70	3.70−0.15		4.70	3.20
CO STEEL	0.32	31	28.50	28.50	28.50		30.00	22.75
COBI FOOD		36	0.18	0.18	0.18+0.00		0.33	0.18
COCACBEV		21	5.00	4.95	5.00+0.05		6.75	3.90
COGAS ENG O		221	5.00	4.90	5.00+0.05		5.37	3.20
COGNOS		4	14.25	14.25	14.25−0.12		19.00	9.25
COLONY P O		90	0.25	0.25	0.25+0.02		0.45	0.20
CLRTECH A OF		120	1.30	1.25	1.25+0.05		2.95	1.10
COMAP M O		35	1.65	1.60	1.65−0.05		2.10	1.45
COMINCO L		2907	20.87	20.62	20.62−0.12		23.50	13.62
CMCO FERT	0.45	1354	25.00	24.75	25.00+0.25		30.00	13.37
COMNCO R		20	3.00	3.00	3.00		3.40	1.90
COMNCO W		8	0.34	0.34	0.34−0.01		0.85	0.10
COMPUTLOG	0.40	30	9.50	9.37	9.50+0.37		48.00	7.75
COMSTATE O		6	1.10	1.10	1.10−0.10		1.55	0.85
CC EXPR F		44	1.15	1.10	1.15+0.25		1.35	0.70
C CARMA A		17	3.45	3.40	3.45−0.05		4.50	2.60
C ENFIELD I	1.75	19	2.15	2.15	2.15		2.80	0.76
C EUROCAN		50	0.85	0.85	0.85		2.20	0.70
C HCI B		5	1.65	1.65	1.65−0.35		2.00	0.75
C NEVADA O		70	1.79	1.78	1.78+0.10		2.95	0.90
CON PROF O		205	0.53	0.52	0.52−0.01		0.85	0.30
C RAMROD O		175	6.62	6.50	6.50−0.12		10.50	3.55
CON GAS	0.94	12	17.00	16.87	16.87		20.00	16.00
CON GAS 645		4	24.87	24.87	24.87−0.12		25.00	24.75
CON PKG		650	3.75	3.40	3.70+0.25		3.75	1.30
CONWEST	0.24	102	24.75	24.50	24.75+0.50		25.25	19.50
CORBY	1.12	1	38.00	38.00	38.00−1.00		60.00	36.00
COREL		3925	24.75	23.50	24.00−0.50		34.25	9.87
CORNCOPA O		110	2.75	2.57	2.64−0.11		4.00	1.90
D / F								
DY 4 SYST		184	9.50	9.12	9.50+0.25		12.75	5.50
DAKOTA		10	2.80	2.75	2.75−0.05		4.35	1.80
DAKOTA W			2.00	2.00	2.00		2.70	0.90
DALMY C F		120	1.10	1.01	1.01−0.09		3.25	0.90
DATATECH O		120	0.62	0.55	0.56−0.14		1.25	0.30
DAYTON O		46	4.20	4.20	4.20		5.37	2.55
DEAK RES O		795	0.13	0.13	0.13		0.33	0.13
DEJOUR O		15	0.22	0.22	0.22+0.02		0.42	0.14
DELRINA C O		490	17.50	17.12	17.25+0.12		31.25	11.12
DEPRENYL A		3	2.65	2.65	2.65−0.05		4.75	1.75
DERLAN	0.14	29	4.10	3.75	4.10+0.30		5.75	3.10
DESJRDN A F		22	6.25	6.25	6.25		9.00	6.00
DEVRAN P O		70	0.90	0.80	0.90+0.15		1.75	0.75
DEVTEK F		106	3.00	3.00	3.00		3.35	1.15
DEXLEIGH		65	0.65	0.65	0.65		1.20	0.60
DIA MET O		91	27.12	25.50	26.00−1.12		33.00	18.50
DIAMOND O		155	5.37	5.25	5.37−0.25		10.25	5.25
DION ENT O		429	0.89	0.77	0.80−0.09		8.00	0.77
DISCOV W		104	4.85	4.75	4.80		7.25	4.40
DISYS		25	1.45	1.30	1.30−0.20		3.15	1.25
DOFASCO	0.40	4949	19.00	18.50	18.50−0.50		26.37	14.00
DOFASCO 260	2.60	73	30.50	30.00	30.50		33.50	25.87
DOMAN A	0.20		14.62	14.62	14.62		19.50	11.37
DOMAN B F	0.20	13	14.75	14.62	14.62−0.25		19.50	11.00
D EXPL OF		2485	0.17	0.16	0.16−0.00		0.29	0.12
D TEXTLE		45	6.12	6.00	6.12		11.87	5.75
DOMTAR		441	6.75	6.75	6.75		9.25	5.87
DOMTAR 225	2.25		24.75	24.75	24.75		25.25	21.87
DOMTAR B	1.14	13	15.75	15.37	15.75+0.12		17.50	12.25
DONOHUE AF	0.16	43	11.25	11.25	11.25−0.25		14.12	9.12
DORSET E O		379	12.00	11.75	11.87−0.25		19.50	8.25
DRAXIS		183	1.70	1.70	1.70		4.25	1.59
DRECO A		2	9.75	9.75	9.75		33.00	9.50
DRUG ROYAL		50	1.08	1.08	1.08+0.01		1.85	1.00
DUNDEE A F		36	10.00	9.75	9.75−0.12		11.62	6.37
DUNDEE B		5	9.87	9.87	9.87−0.37		13.00	6.87
DUNDE PAL O		104	0.17	0.17	0.17−0.03		0.30	0.15
DUPONT A	0.30	128	15.12	15.00	15.12		20.00	14.62
DURKIN H O		150	0.61	0.60	0.61+0.01		1.67	0.60
DUSA PHM O		15	5.00	5.00	5.00		9.25	4.70
DYLEX A F		582	0.75	0.72	0.75		1.98	0.66
DYNCARE B F		1535	3.60	3.50	3.60+0.10		5.37	3.35
E−L FIN	0.50	1	67.00	67.00	67.00		80.00	56.00
EAGLE P	0.20	6	10.25	10.25	10.25		12.75	10.00
ECHO BAY	0.10	773	14.75	14.25	14.37−0.12		20.12	11.75
EDEN ROC O		207	5.62	5.50	5.62−0.12		9.25	2.00
EDPER A F	0.40	7	5.12	5.12	5.12+0.12		6.00	3.20
EGO RES O		102	1.70	1.70	1.70		2.50	0.48
ELDORADO O		39	3.70	3.65	3.65		4.90	2.90
ELCTHM Y F	0.11	85	9.37	9.00	9.25+0.25		9.75	7.00
EMCO		63	8.62	8.50	8.50−0.12		10.62	7.25
EMPIRE A F	0.20	5	16.00	16.00	16.00+1.00		17.75	12.25
EMTECH O		780	1.55	1.50	1.50−0.05		2.25	1.15
ENCAL ENG		646	3.55	3.50	3.55+0.05		7.37	2.50
ENERFLEX	0.30	11	17.50	17.50	17.50+0.75		19.00	12.37
ENSERV C		2000	13.75	13.75	13.75		17.25	10.50
ENV TEC IO

FONDS MUTUELS

MEMBRES

ABC Funds
xvnFully-Mgd 7.03
vnFund-Value 9.75
Admax Regent Group
oA.AmerPerf 4.90
oA.Asset All 11.87
xvoA.Cdn Inc 4.87
oA.Cdn Perf 5.68
oA.GloHlth 5.20
oA.Poly Perf 4.90
oA.US Poly 5.40
voR.Dragon 8 8.94
voR.Europa 10.07
voR.Intl 7.57
voR.Korea 14.40
voR.Nippon 13.35
voR.Tiger 15.11
oR.World Inc 12.54
AGF Group C$
oAmer Growth 10.11
oAsian Growt 13.37
xoCdn Bond 4.72
oCdn Equ 10.46
oCdn Res 15.02
xCorp Inv 13.27
Crp Inv Stk 9.00
xoGlobal 10.67
oGrth Equ 18.59
xoHiIncome 9.46
oJapan 6.62
oSpecial 9.28
xoStrat Inc 9.59
xoUS Income 10.49
srA China Fo 7.91
srA Euro Gro 8.00
gsrB China F 7.91
gsrB Euro Gr 8.00
nsrC China F 7.91
nsrC Euro Gr 8.00
AGF Group US
usrA China F 5.71
usrA Euro Gr 5.78
gusrB China 5.71
gusrB Euro G 5.78
nusrC China 5.71
nusrC Euro G 5.78
AIC Group
voAdvantage 19.90
voValue 15.91
voWorld Equi 10.35
All-Canadian
Capital 11.81
zCompound 16.03
Consumer 3.46
Resources 4.11
Altamira
nAlfaFund 17.25
vnAsia Pacif 16.44
nBalanced 12.76
xnBond 11.16
nCapital Gwt 12.53
nDiversifd 11.55
nEquity 27.67
nEuropean Eq 10.99
xnGlobal Bon 9.66
nGth ¢ Inc 7.21
xnIncome 6.70
nRecovery 11.07
nResource 14.97
xnST Global 12.19
nSelect Amer 20.47
nSpecial Gro 15.07
nUS Larger C 10.88
AMI Private Capita
vnEquity 12.20
vnIncome 9.10
vnOptimix 11.57
-A.P.P.Q.
vnEquilibre 11.51
Associate Investor
nAssoc Inv 7.10
Bank of Montreal
nFC Allocati 10.43
nFC Bond 10.52
nFC Equ Inde 11.65
nFC Growth 9.47
nFC Intl Gth 14.78
nFC Itl Bond 9.93
nFC Mortgage 11.43
nFC Resource 9.38
nFC SpecGth 8.99
nFC US Gth 10.51
-Barreau Du Quebec
vnEquilibree 9.90
vnObligation 9.39
Beutel Goodman
vnAmer Equit 7.66
xvnBalanced 10.90
vnCdn Equity 11.46
xvnIncome 9.63
vnIntl Equit 6.69
Bissett
vnAmer Equit 18.13
vnBond 10.55
vnCdn Equity 19.72
xvnDividend 10.89
vnRetirement 11.30
vnSmall Cap 19.20
BNP (Canada) Funds
vnActions 28.52
vnObligation 9.45
BPI Capital Manage
oAmer Equ Gt 17.94
oAmer Equ Va 6.76
oBalanced 4.89
oBond 4.87
xoCdn Bond 10.28
oCdn Equ Val 6.52
oCdn Equity 12.15
oCdn Resourc 23.00
oCdn SmallCa 7.28
oGlo Balance 13.10
oGlo Equity 16.67
oGlo Real Es 10.30
oGlo SmallCo 15.85
Income 8.77
oIII Equity 8.40
oN.A. TAA RS 4.81
xoOne Decisi 12.26
RSP Bond 4.93
oWorld TAA R 5.57
Bullock Group
oAmerican CS 18.10
ouAmerican U 13.07
xoAsset Stra 11.12
xoCIF 6.67
oGrowth 3.48
clA AsianDyn 10.53
clA EmergMkt 9.96
xclA GlobiBo 9.57
clA OptimaxU 9.78
qclB AsianDy 10.51
qclB EmergMk 9.97
xpclB GlobiB 9.53
qclB Optimax 9.76
nclC AsianDy 10.51
nclC EmergMk 10.05
xnclC GlobiB 9.55
nclC Optimax 9.75
Caldwell Securitie
vgAssociate 5.68
vgInternatio 5.24
-Calpa
nGyro Bond 9.67
nGyro Equity 11.88
-Camaf
vnCamaf 10.21
Canada Trust
vnCTIF Equit 70.48
vnCTIF Incom 9.61
nEv AmeriGth 9.66
nEv AsiaGth 9.24
xnEv Balance 13.34
xnEv Bond 10.40
nEv EuroGth 8.69
nEv Intl 21.55
xnEv Mortgag 57.49
xnEv Nor Ame 34.40
nEv Spec Equ 17.75
xnEv Stock 14.04
nEv US Equit 14.01
Canadian Int'l Gro
oAmerican 7.69
oCdn Balance 6.18
xoCdn Bond 4.80
oCdn Growth 6.16
oEmerg Asian 10.05
oEmerg Mkts 8.66
oEuropean 5.63
xoGlob Bd RS 4.79
xoGlob Eq RSP 5.08
oGlobal 9.48
oLatin Ameri 10.96
oNew World I 10.02
oPacific 17.08
xoWorld Bond 5.11
osect Cdn 5.03
osect Em Mkt 7.33
osect Europe 5.81
osect Global 9.94
osect Nth Am 6.78
osect Pacifi 11.73
osect Sht-Te 6.76
Canadian Int'l Gro
ouAmerican U 5.55
ouEm Asian U 7.26
ouEm Mkts US 6.25
ouEuropean U 4.07
ouGlobal US 6.85
ouLatin Am U 7.92
ouNew Wld In 7.24
ouPacific US 12.34
xouWorld Bd 3.69
-Capstone Group
nInternat'l 7.48
xnInvestment 6.60
Century
DJ 10.95
Chou Associates
yAssociates 28.22
yRRSP 10.91
CIBC Funds
xnBalanced 11.59
nCap App 15.82
xnCdn Bond 9.93
nCdn Equity 10.88
xnCdn Income 9.23
xnEquity Inc 10.81
nFar East 9.56
nGlobal 14.79
xnMortgage 11.35
nUS Equity 11.08
Clean Environment
xoBalanced 6.36
xoEquity 6.26
xoIncome 9.82
xoIntl Equit 5.02
Concorde
voCroissance 5.54
voHypotheque 10.07
voRevenu 9.71
Confederation Grou
Growth 8.29
vMortgage 4.97
-Cormet
vActions 9.79
vEquilibree 10.76
-COTE 100
vnAmer REER 14.90
vnAmerique 12.41
vnEXP 9.57
Croissance Quebec
Crois Quebec 8.21
-CSA Management Inc
Goldfund 9.05
Goldtrust 9.04
Cundill Group
Security 15.17
Value 16.82
Desjardins (Fonds)
vnActions 19.98
vnCroissance 8.80
vnDividende 8.95
vnEnviro 11.06
vnEquilibre 11.50
vnHypotheque 4.37
vninternat'l 28.37
vnObligation 4.60
-DGC Entertainment
yDGC Ent Ven 10.02
-Dominion Equity
gDomequity 11.40
Dynamic Group
oDyn Amer C$ 7.99
ouDyn Amer U 5.77
oDyn Cdn Gro 9.68
oDyn Div Gro 4.40
oDyn Dividen 5.25
oDyn Europe 10.90
oDyn Far Eas 9.95
oDyn Fund Cd 15.92
oDyn Glo Bon 5.77
oDyn Glo Par 9.75
Dyn Govt Inc 9.04
oDyn Green 5.36
oDyn Income 5.29
oDyn Intl 6.63
oDyn Mgd Ptf 8.61
oDyn Partner 7.54
oDyn Prec Me 2.20
Elliott ¢ Page
oEP AmerGth 12.51
xoEP Bal 10.18
xoEP Bond 7.63
oEP Equ 10.34
Ethical Funds
xvoBalanced 10.50
xvoGrowth 6.84
xvoIncome 9.02
voN.A. Equit 15.03
Ficadre (Fonds)
vgActions 7.03
vgEquilibre 10.00
vgObligation 9.29
Fidelity Investmen
xoAsset Mgr 11.44
xouAsset Mgr 8.26
oCap Builder 16.60
xoEmMktsBond 8.74
xouEmMktsBon 6.31
oEuroGth C$ 13.23
ouEuroGth U 9.55
oFarEast C$ 21.03
ouFarEast US 15.17
xoGlo Bond C 9.22
xouGlo Bond 6.65
xoGov't Bond 10.48
xoGrowth ¢ I 13.62
oGthAmer C$ 18.18
ouGthAmer US 13.12
oIntl Pti C$ 17.45
ouIntl Pti U 12.59
ouJapanGth C$ 12.49
ouJapanGth U 9.01
oLatinAmer C 8.75
ouLatinAmer 6.31
oN.A.Inc C$ 10.00
ouN.A.Inc US 7.22
oSm Cap C$ 9.62
ouSm Cap US 6.94
Fimsco Funds
yGlobal 15.26
xJF Bal 9.40
xJF Bond 9.25
JF Cdn Equ 10.94
JFAmerEq C$ 14.65
uJFAmerEq US 10.58
-First Heritage Fun
volst Herita 5.61
First Marathon Sec
nMarathonEqu 7.55
-Friedberg Commodit
vDouble Gold 3.94
yzPrec Metal 8.70
-GBC Funds
xynBond 9.95
ynCanada 12.39
vninternat'l 12.30
vnN.A. Growt 5.42
-Global Securities
yGlo 1 Fut 4.39
Global Strategy
oAsia 7.07
oBond 5.83
oCanada Gwth 17.27
oDivr Amer 11.10
oDivr Asia 5.64
oDivr Bond 10.63
oDivr Europe 16.23
oDivr Gold P 7.45
oDivr Growth 10.41
oDivr Japan 6.00
oDivr Latin 5.81
xoDivr Savin 10.01
oEurope 10.79
oGlobal Fund 19.53
xoIncome Plu 16.77
oJapan Plus 16.24
oLatin Ameri 6.18
oReal Estate 8.13
oUS Gth C$ 15.00
ouUS Gth US 10.83
xoWorld Bond 9.94
Guardian Group
oAmer Equity 9.35
xoBalanced 17.03
xoCanada Bon 9.55
oCdn Equity 5.58
oEnterprise 10.23
oGlo Equ EAF 5.51
oGth Equity 7.49
oIntl Bal 5.63
xoIntl Incom 9.17
zNorth Amer 8.43
zPacific Rim 21.56
oPfd Div 8.41
zVantage US 4.56
-Guardian Timing Se
voCdn Protec 10.51
vgFirst Amer 10.61
voProtect Am 9.89
Hercules Funds
ynEur Value 10.31
ynEur Value 7.43
xnGloShTerm 9.77
nuGloShTerm 7.05
vnLatinAmer 8.87
vnuLatinAmer 6.39
ynN.A.GthInc 9.65
vnuN.A.GthIn 6.95
nPacBasin C$ 10.81
nuPacBasin U 7.81
ynWorldBond 9.37
vnuWorldBond 6.75
Hodgson Roberton L
vnHRL Balanc 10.46
vnHRL Bond 8.86
vnHRL Canadi 8.93
vnHRL Overse 15.03
Hongkong Bank Can.
nAsian Grth 10.20
xnBalanced 12.14
xnEquity 14.46
nMortgage 10.44
Hyperion Funds
oHyp Asian 18.82
oHyp Aurora 8.53
oHyp Euro 12.47
xoHyp Fixed 8.89
xoHyp Mngd 11.08
oHyp Val Lin 14.31
-Integra Cap
xnBalanced 11.30
-Integrated Growth
ynGrowth 9.62
InvesNat Banque Na
nAct-Equ Cdn 6.11
nAct-Equ Eur 11.88
nuAct-Equ US 9.91
xnEqu-Bal 5.43
xynHypo-Mort 10.04
xnOblig-Gouv 5.19
Investors Group
AssetAllocat 4.64
gBond 4.33
Cdn Equity 8.90
gCorp Bond 10.00
Dividend 10.43
European 6.70
Global 8.79
gGlobal Bond 5.23
Growth 8.19
Growth Plus 6.63
gIncome 5.06
Income Plus 5.22
Japan Grth 20.64
gMortgage 4.79
Mutual 9.83
North Amer 11.84
Pacific Intl 11.42
vREal Proper 4.54
REtirement 11.75
Retire Grth 6.57
Retire Plus 6.02
Special 15.18
Summa 5.73
US Growth 20.41
World Gth 6.86
Jones Heward Group
oJH Amer C$ 11.74
ouJH Amer US 8.48
oJH Balanced 13.85
oJH Bond 9.72
oJH Fund Ltd 11.18
-LaSalle (Fonds)
yoEquilibree 5.56
Laurentian
oAmer Equity 8.62
oCdn Balance 5.81
oCdn Equity 6.74
oCom'wealth 8.29
oDividend 7.86
oGlo Balance 6.35
oGovt Bond 5.24
oIncome 4.12
oInternat'l 10.90
oSpec Equity 6.40
-Leith Wheeler
ynBalanced 11.60
ynCdn Equity 9.48
ynFixed Inco 9.66
ynUS Equity 9.88
Lotus Group (MKW)
ynBalanced 12.76
ynBond 9.24
ynEquity 14.68
ynIntl Bond 10.06
Mackenzie Sentinel
nuAmer Equit 8.19
Mackenzie Industri
oInd America 11.27
oInd Mort Se 1.28
xoIndust Bal 5.59
xoIndust Bon 10.66
xoIndust Div 9.62
oIndust Eq 6.29
oIndust Futu 7.04
oIndust Gwth 15.63
oIndust Hor 6.03
xoIndust Inc 8.18
oIndust Pens 5.21
zIndust SCP 12.01
oMack Eq 2.28
Mackenzie Industri
ouInd Americ 8.14
Mackenzie Ivy
oCanadian 11.21
zCap Pro 93 10.37
qCap Pro 94 9.70
oForeign Equ 11.05
oGrowthqInco 9.85
xoMortgage 1.87
Mackenzie Sentinel
nAmer Equity 11.35
xCda Bond 9.89
Cda Equity 11.57
oPacific 12.35
Mackenzie Universa
oAmericas 12.38
xoCdn Bond 4.82
xoCdn Equity 13.62
oCdn Resourc 11.03
oFar East 4.64
oJapan 5.15
oUS Emerg Gt 6.34
oWorld Asset 5.46
oWorld Bal R 4.80
oWorld Emerg 4.94
oWorld Equit 8.57
oWorld PreMe 4.96
Mackenzie Universa
ouAmericas 8.94
xouCdn Bond 3.48
xouCdn Equit 9.84
ouCdn Resour 7.97
ouFar East 3.35
ouJapan 3.72
ouUS Emerg G 4.58
ouWorld Asse 3.94
ouWorld Bal 3.47
ouWorld Emer 3.57
ouWorld Equi 6.19
ouWorld PreM 3.59
-Managed Investment
ynGlobal 9.90
ynWealth 9.79
Manulife Cabot Fun
nBlue Chip 9.73
xnCdn Equity 9.51
nCdn Growth 9.13
xnDivrs Bond 9.09
nEmerg Growt 9.29
xnGlobal Equ 10.03
-Manwer Investment F
xynBond 9.95
xynCdn Bal R 10.41
xynCdn Diver 10.57
xynCdn Equit 10.27
xynCdn Incom 9.64
xynNew Canad 13.77
xynUS Equity 10.26
xynWorld 13.84
MD Management
ynMD Balance 11.54
ynMD Bond 15.69
ynxMD Divide 9.98
ynMD Equity 11.26
ynMD Growth 7.27
ynMD Money 58.06
ynMD Realty 11.68
ynMD Realty 11.30
ynMD Select 9.62
ynMD US Equi 13.10
-Middlefield Group
yoGrowth 6.40
MOF Group
yMultiple Op 4.06
ySpecial Opp 1.52
Montreal Trust Gro
nBalanced 11.60
nDividend 9.13
nEquity 25.25
nIncome 8.24
ninternat'l 33.21
nMortgage 10.03
nTotal Retur 11.82
-MTC Group
vzGrowth 9.08
Mutual Group
Amerifund 11.84
xBond Fund 10.15
CIF 9.59
Diversifd 25 11.83
Diversifd 40 13.21
Diversifd 55 13.56
Equifund 14.25
nPremier Ame 11.01
nPremier Blu 11.17
nPremier Bo 9.53
nPremier Div 9.75
nPremier Gth 12.96
nPremier Itl 12.24
xnPremier Mo 9.72
Natcan Banque Nati
nAct-Equ CDN 10.70
nuAct-Equ US 10.33
xnDividendes 10.24
xnOblig-Bond 9.24
National Trust
vnAmerican E 11.20
xynBalanced 11.63
xynCdn Bond 10.35
xynCdn Equit 9.07
xynDividend 10.53
xynMortgage 9.61
ynSocial Eq 13.10
-Noram
vCanadian 6.60
vInternat'l 9.63
N. Amer Trust Com
xnBalanced 5.24
xnBond 4.90
nCdn Growth 5.22
nGlobal 11.15
nUS Fund 19.47
-O.I.Q. Perique
xynActions 32.01
xynEquilibre 36.37
xyninternati 10.16
xynMM 34.19
xynObligatio 34.15
OHA Group
ynBalanced 10.34
ynBond 9.54
ynCdn Equity 7.21
vnForeign Eq 11.12
Ontario Teachers G
vnBalanced 11.74
vnDiversifie 10.60
vnGlobal Val 12.46
vnGrowth 11.78
vnMortgage 11.00
-Optima Strategy
oEquity 6.49
oGlo Bond 5.00
oIncome 4.84
oIntl Equity 5.00
oShTerm 5.10
oUS Equity 4.98
-Orbit Group
vWorld 7.07
PHN Group
nBal Pens Tr 11.71
nBalanced 11.08
nBond 8.22
nCanadian 25.14
nDiv Inc 17.09
nIntl Equity 10.17
nN.A. Equity 12.75
nPooled 40.95
nRRSP 13.81
nST Bond Mtg 9.19
nUS Equity 41.89
nUS Pool PEN 162.93
nVintage Fd 21.66
-Prenor Trust
yzTeach RSP 161.53
-Pret et Revenu
vnAmericain 42.10
xynCanadien 10.91
vnFonds H 5.02
vnObligation 9.98
vnRetraite 30.30
-Princor Funds
vuGrowth 29.00
vuWorld Inc 6.98
-Private Investors
gPIT 10.24
-Prosperity Capital
oAmer Perf 10.80
Prudential Group
xDiversified 5.95
xDividend 5.46
Growth 9.33
xIncome 4.77
Natural Res 8.57
Prec Metals 8.26
Pursuit Group
yuAmerican 6.52
yCdn Equity 13.97
xyIncome 9.82
-REA Inc (Fonds d'I
vgIDEM 10.90
-Research Cap Corp
ytEuro 8.91
Royal Trust Group
nAdv Balance 12.13
nAdv Growth 12.80
nAdv Income 11.12
nAmerican C$ 11.58
nuAmerican U 8.34
nAsian Growt 12.08
nBond 9.32
nCanadian 13.44
nCdn Sp Gth 13.78
nEnergy 13.48
nEuro Growth 11.22
nGth ¢ Inc 9.26
nInt'l Bond 11.86
nJapanese 19.81
nMortgage 10.28
nPrec Metals 12.76
vnReal Estat 8.43
nZweig Gth C 14.14
nuZweig Gth 10.22
Roycom Group
vgSummit RF 12.23
vgSummit TDF 12.25
RoyFund Group
xnBalanced 6.75
xnBond 5.07
nCdn Growth 13.73
xnDividend 11.18
nEquity 25.45
xnIntl Equity 14.02
xnIntl Incom 10.95
xnMortgage 10.57
nU.S. Equity 14.95
Sagit Group
oCam Amer Gr 4.94
oCam America 10.55
oCam Balance 7.81
oCam China 5.02
oCam Global 7.61
oCam Growth 8.71
oCam Pacific 5.67
oCam Resourc 3.74
oCam Spe Equ 8.34
oTC Bond 9.22
oTC Equity 7.61
oTC Income 5.03
oTC Pension 13.14
Saxon Group
nBalanced 9.63
nSmall Cap 10.63
nStock 9.73
nWorld Gwth 14.72
Sceptre Funds
nAsian Gth 14.56
xnBalanced 13.22
xnBond 10.15
xnEquity 16.13
xnInternat'l 24.52
Scotia Funds
nAm Eq Gth 9.88
nCanAm Grth 9.69
xnuCanAm Inc 9.81
nCdn Eq Gth 11.93
xnDIF 10.02
nGlo Grth 10.75
xnIncome 9.52
xnMortgage 9.86
nPrec Metals 9.97
xnStock Bond 10.63
Spectrum
oCdn Equity 10.97
xoDiversifie 10.27
oDividend 10.93
xoGovt Bond 10.18
xoInterest 9.01
xoIntl Bond 10.88
oIntl Equity 13.26
Standard Life
xynBalanced 9.80
xynBond 8.93
xynEquity 10.93
-Stanley Investment
oResolute Gr 10.35
Strata Funds
nCanadian 10.19
xnGovt Bond 9.01
Growth 12.37
xIncome 9.43
Strata 40 11.05
Strata 60 11.67
nTactical 9.97
Talvest Funds
xoBond 9.93
xoDiversifie 6.39
xoForeign Pa 5.30
oGlo Divrs 8.18
oGlo Growth 6.40
xoGrowth 10.02
xoIncome 10.49
oNew Economy 4.42
xoUS Divers 5.43
oUS Growth 18.93
TD Green Line
nAsian Growt 8.87
xnBal Growth 10.42
xnBal Income 10.99
nBlueChip Eq 10.89
xnCdn Bond 10.31
nCdn Equity 13.23
xnCdn GovtBo 9.98
nCdn Index 6.78
xnDividend 11.89
nEmrg Mkts 16.30
xnGlo GovBon 10.64
xnGlo RSPBon 9.79
nGlo Select 11.12
nIntl Equity 14.54
xnMortgage 10.55
xnMtg-Backed 10.07
nN.A.Growth 10.11
nResource 10.62
nSci ¢ Tech 9.63
nSnTerm Inco 9.41
nuUS Index 8.17
nValue 9.33
Templeton Group
Balanced 6.07
oEmerg Mkts 8.26
oEmerg Mkts 5.97
oGlo Small C 8.77
oGlo Small 6.33
oGlobal Inc 9.61
oGlobal Tem 6.94
oGrowth C$ 7.74
oGrowth US 5.59
oHrtge Bond 5.01
oHrtge Retrnn 5.76
oIntl Stock 9.40
ouIntl Stock 6.75
Top 50 Group
vTP50 Cdn Eq 10.07
vTP50 T-B'Bn 4.59
vTP50 US Equ 10.65
-Total Return
Commax Hedge 4.89
Global Telco 4.70
vnTotal Retu 5.82
Tradex
xvnBond 8.78
vnEquity 8.66
Trimark Group
oAmericas C$ 5.65
ouAmericas U 4.08
TRIMARK C$ 17.95
uTRIMARK US 12.95
TRi Cdn 15.42
xTRi IncGth 6.26
gTRi RSP Equ 7.38
oTRi SelGth 9.20
ouTRi SelGth 6.64
xoTri SelBal 6.58
oTri SelCdGt 6.66
xoTrim GovII 4.65
Trust General
vnAct Amer 29.91
vnAct Cdn 25.88
vnCroissance 17.58
vnEquilibre 10.41
vnHypotheque 10.88
vninternat' 17.81
vnMM 10.02
vnObligation 9.77
20'20 Group Financ
voAggr Growt 10.91
oAmerican 13.77
oAsia Pacifi 12.96
oCdn Asset A 4.34
oCdn Growth 14.92
xoDividend 11.45
oEmerg Mkts 4.79
oEuro AA 5.07
xoFor RSP Bo 4.61
xoIncome 8.67
oLatin Amer 4.33
oRSP Agg Equ 4.16
oRSP Intl 4.95
oUS Growth 23.31
oUS ST Hi Yi 5.00
oWorld 14.41
xoWorld Bond 9.44
20'20 Group Financ
vouAggr Gth 7.86
ouAmerican U 9.95
ouAsia Pac U 9.36
ouEmerg Mkts 3.46
ouEuro AA US 3.66
ouLatin Am U 3.13
ouUS Gth US 16.84
ouUS ST HiYi 3.61
ouWorld US 10.41
ouWorld Bond 6.82
United Group
oAmer Equity 12.71
oAmer Gth C$ 9.86
ouAmer Gth U 7.12
xoCdn Bond 4.17
oCdn Equity 15.19
oCdn Growth 16.70
xoCdn Mortga 4.96
xoCdn Pfoli 12.32
oGlo Equity 13.36
oGlo Growth 10.98
xoGlo Pfoli 12.64
oGlo Telecom 9.80
University Avenue
vnBond 10.03
vnCanadian 13.54
vnGrowth 10.37
-Vision Europe (Fon
gVision Euro 12.69
-Western Growth
vzWestrn Grt 5.95
-Working Ventures (
vgWorking Ve 12.36

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cur: Rendement courant (moyenne hebdomadaire)
Eff: Rendement effectif (moyenne mensuelle)

Fund	Cur	Eff
Admax Regent Group		
voA.Cash	4.46	4.56
AGF Group C$		
MMF	5.04	5.17
AGF Group US		
uUS MMF	3.44	3.50
AMI Private Capita		
xnMMF	4.65	4.76
Bank of Montreal		
nFC MMF	4.37	4.47
nFC T-Bll	4.91	5.03
Beutel Goodman		
xynMMF	5.16	5.29
BNP (Canada) Funds		
vnMM	4.48	4.58
vnuMM US	3.02	3.07
BPI Capital Manage		
xpMMF	3.65	3.72
gST Int	5.07	5.20
T-Bill	5.30	5.44
Canada Trust		
xnEv MMF	4.79	4.90
Canadian Int'l Gro		
xoMMF	5.06	5.19
-Capstone Group		
xnCash	3.05	3.10
CIBC Funds		
xnCdn TBi	4.77	4.88
xnMMF	4.70	4.81
xnPrem TB	5.43	5.58
xnuUSMMF	3.36	3.42
Concorde		
voMM	4.84	4.96
Desjardins (Fonds)		
vnMM	3.74	3.81
Dynamic Group		
oDyn MMF	5.20	5.33
Elliott ¢ Page		
nEP Mon	5.22	5.46
gT-Bill	4.50	4.60
Ethical Funds		
xvoMMF	4.27	4.36
Ficadre (Fonds)		
vnMM	4.58	4.68
Fidelity Investmen		
oShrt Ass	4.48	4.58
Fimsco Funds		
xMMF	5.05	5.18
xT-Bill	4.84	4.95
xuUS MMF	3.14	3.18
-GBC Funds		
ymMMF	5.37	5.51
Global Strategy		
gT-Bill	5.13	5.26
guUS Savi	3.44	3.50
Guardian Group		
oCdn MMF	5.26	5.40
ouUS MMF	3.66	3.73
Hodgson Roberton L		
xvnHRL In	5.04	5.17
Hongkong Bank Can.		
xnMMF	4.54	4.64
InvesNat Banque Na		
nMMF	4.45	4.55
nuUS MMF	2.74	2.78
Investors Group		
nMMF	5.11	5.24
Laurentian		
nMMF	4.86	4.98
-Leith Wheeler		
vnMMF	5.61	5.77
Lotus Group (MKW)		
vnIncome	4.48	4.58
Mackenzie Industri		
cS Mgt	5.71	5.87
sSh Term	4.79	4.90
Mackenzie Ivy		
sSh Term	4.66	4.77
Mackenzie Sentinel		
vMMF	5.67	5.83
Manulife Cabot Fun		
vMMF	6.20	6.39
Marathon Brokerage		
S.O.C.MMF	4.52	4.62
-Manwer Investment F		
cynCdn MM	6.00	6.18
Montreal Trust Gro		
vMMF	4.28	4.37
Mutual Group		
vMMF	5.14	5.27
Natcan Banque Nati		
vT-Bill	4.74	4.85
National Trust		
cynMMF	4.20	4.29
N. Amer Trust Com		
vGovt M	4.50	4.60
OHA Group		
rnSh Term	4.77	4.88
Ontario Teachers G		
rnFixVal	6.01	6.19
PHN Group		
rMMF	5.58	5.74
rnuUSMMF	3.74	3.81
-Pret et Revenu		
rnMM	4.66	4.77
Prudential Group		
vMMF	5.15	5.28
Pursuit Group		
xynMMF	5.45	5.60
Royal Trust Group		
rnCdn MMF	4.85	4.97
nuUS MMF	2.76	2.80
nCdn T-Bl	3.75	3.82
RoyFund Group		
nCdn T-Bl	4.92	5.05
nMMF	4.36	4.45
nuMMF US	3.12	3.17
Sagit Group		
oTC MMF	5.25	5.39
Sceptre Funds		
xnMMF	5.68	5.84
Scotia Funds		
xnGoCT-B	4.67	4.78
xnMMF	4.74	4.85
xnPremTBi	5.00	5.13
Spectrum		
oCash	4.83	4.95
nSaving	4.88	5.00
Standard Life		
xynMMF	6.18	6.37
Strata Funds		
xnMMF	3.78	3.85
Talvest Funds		
xMMF	5.39	5.53
TD Green Line		
nCdn MMF	4.89	5.01
nCdn T-Bl	4.93	5.05
Templeton Group		
nT-Bill	4.63	4.74
Trimark Group		
Trimark I	5.42	5.57
20'20 Group Financ		
oMMF	4.17	4.26
United Group		
xoCdn Intl	4.08	4.16
xouMMF US	3.18	3.23

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
A.e. vent	1000	0.45	0.45	0.45	
Aaron oil	7500	1.10	1.10	1.10	
Abacan res	294500	2.05	1.88	1.90	−0.10
Ablevest i	10000	0.30	0.30	0.30	−0.09
Acuma intl	15000	0.12	0.12	0.12	
Adv pultrus	11000	1.00	0.98	1.00	
Advanced	50000	0.52	0.51	0.51	−0.07
Airworks	2900	4.20	4.10	4.10	−0.10
Allegheny	5000	0.55	0.55	0.55	−0.03
Alrich ery i	10000	0.13	0.13	0.13	+0.01
Alta o ad g	22000	0.32	0.32	0.32	
Altarich i	3000	0.24	0.24	0.24	+0.01
Amber	26900	13.50	13.25	13.25	
Amuse int'l	4000	0.90	0.90	0.90	−0.10
Anadime	10500	0.13	0.13	0.13	−0.01
Anvil res	24000	0.83	0.80	0.82	
Aps serv	1500	1.60	1.55	1.60	−0.05
Aqm auto	5000	0.95	0.95	0.95	−0.04
Aquarius	6800	0.45	0.43	0.45	
Aquatex	10000	0.75	0.70	0.75	
Ascot	11000	0.88	0.70	0.88	+0.03
Asia min	5000	0.80	0.76	0.76	−0.04
Aspen ven i	6000	0.32	0.32	0.32	
Associate i	15000	0.10	0.10	0.10	
Atc env	17500	0.50	0.45	0.45	−0.05
Attock oil	3000	0.32	0.32	0.32	−0.03
Avva tech i	24000	0.80	0.76	0.80	
Barnco i	2000	0.34	0.34	0.34	
Banff brw i	46000	0.25	0.23	0.25	+0.01
Battery 1	500	0.25	0.25	0.25	+0.02
Baytex	8600	4.10	4.10	4.10	−0.10
Bearcat ex	332595	2.65	2.25	2.62	+0.32
Beaver wts	5000	0.10	0.08	0.08	−0.02
Beckett tch	2500	4.75	4.75	4.75	−0.10
Berkley wt	4300	2.25	2.00	2.25	+0.05
Beta	2300				
Big rock	1700	19.50	19.37	19.50	−0.50
Binoptic int	40000	0.51	0.50	0.51	+0.01
Bishop i	500	0.30	0.30	0.30	
Blackpool i	2000	0.23	0.23	0.23	−0.01
Blackridg i	22000	1.00	1.00	1.00	
Blue hill	10000	0.20	0.20	0.20	
Boardwlk	1600	6.50	6.50	6.50	−0.25
Bow valley	3000	0.60	0.60	0.60	
Bowridge	4000	0.30	0.30	0.30	
Bpi fin	6400	1.45	1.45	1.45	−0.05
Bre−x min	91800	2.00	1.90	1.95	−0.04
Burner exp	3000	0.95	0.95	0.95	−0.04
Call 900	3000	0.30	0.30	0.30	+0.03
Callisto	13500	0.60	0.54	0.60	+0.05
Caltec inv	7000	0.34	0.31	0.31	−0.03
Cambridg i	5000	0.20	0.20	0.20	
Canmine	76700	0.85	0.75	0.80	−0.06
Canstar	103000	0.85	0.80	0.80	−0.07
Cascade oil	12000	0.35	0.34	0.35	+0.01
Cash cda	12500	0.25	0.20	0.20	
Cdn angus	212200	0.60	0.55	0.56	−0.02
Cdn crude	2000	2.70	2.70	2.70	
Cdn spoon	7500	0.62	0.62	0.62	+0.02
Cdn zeolite	24500	0.65	0.50	0.60	+0.02
Cephalon	30000	0.30	0.25	0.25	−0.03
Chmp bear	3500	1.80	1.80	1.80	
Cinnabar	14500	0.37	0.34	0.34	+0.03
Circa tele	5000	0.55	0.55	0.55	
Clarinet	21500	0.19	0.19	0.19	
Claude res	3200	1.80	1.77	1.77	−0.20
Commnd p	13100	2.79	2.50	2.79	−0.06
Cons bonan	12000	0.28	0.28	0.28	−0.01
Conserve i	3000	0.23	0

Le dollar au centre des débats du G7 à Naples?

Reuter

PARIS

■ Le dollar sera-t-il ou non au centre des débats du G7 ce week-end à Naples ?

Si la plupart des dirigeants des sept pays les plus industrialisés tiennent - officiellement - à dédramatiser l'impact de la chute de la devise américaine sur leur économie respective, les experts considèrent que les Sept s'efforceront malgré tout de désamorcer cette véritable bombe à retardement.

« La conjoncture conduira les Sept à en discuter en dépit de certaines déclarations » qui visent à ne pas créer d'attentes sur les marchés, estime Philippe d'Arvisenet, économiste à la BNP.

Mais, ajoute-t-il, les marchés ne se contenteront pas de paroles au G7 et il faudra, après Naples, un passage à l'acte sur le front des taux d'intérêt pour rassurer les marchés ébranlés par la chute du billet vert.

Des économistes interrogés par Reuter estiment généralement qu'il faudrait que les Sept adoptent une stratégie croisée sur les taux, avec un relèvement aux Etats-Unis et une baisse au Japon, en Allemagne et en France, pour faire remonter le dollar qui atteint désormais des plus bas d'après-guerre.

« Une solution optimale serait que cette semaine ou la semaine prochaine la FED puisse monter ses taux et que symétriquement on baisse les taux allemands », estime Jean-Paul Betbèze, directeur des études économiques du Crédit Lyonnais.

On minimise

Dans les milieux officiels, plus la réunion du G7 approche plus on cherche à minimiser le problème, surtout côté allemand, alors que les Japonais sont les plus désireux de parler de la chute du billet qui freine le redémarrage de leur économie.

Le ministre allemand de l'Economie, Gènter Rexrodt, a indiqué hier qu'il n'était pas inquiet de la faiblesse du dollar et que les exportations allemandes ne souffriraient pas dans les mois à venir de sa faiblesse contre le mark.

Le nouveau premier ministre japonais, le socialiste Tomiichi Murayama, qui pourrait amener dans ses bagages un nouveau plan de relance, espère pour sa part que la question des changes sera abordée à Naples. « Je souhaiterais faire savoir que l'instabilité du marché des changes nuit à l'économie japonaise, qui paraît se redresser », a-t-il dit hier.

« Je pense que nous en discuterons » (de la baisse du dollar) a estimé quant à lui Bill Clinton dans une interview accordée à sept quotidiens internationaux publiée lundi. Il a réfuté les accusations de dumping et redit que « les Etats-Unis n'essaient pas de faire croître leur économie sur un dollar faible ».

Côté français, probablement pour éviter de créer des attentes excessives sur les marchés, le ministre de l'Economie Edmond Alphandéry n'a pas évoqué le sommet de Naples, où les gouverneurs des banques centrales ne sont pas conviés.

Certains analystes soulignent que la remontée du dollar, sur le court terme, dépend non pas des chefs d'Etat du G7 mais des gouverneurs des banques centrales.

Compte tenu de leur absence à Naples, le sommet risque de décevoir les marchés quel que soit son résultat.

Solde d'été

jusqu'à 60% de rabais

Tailles fortes et élancées



Bouet

* 4475 boul. Métropolitain Est. 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* Fairview Pointe-Claire 694-9050
* Promenades St-Bruno.....653-5100
Galeries d'Anjou 353-6310
Carrefour Angrignon.....366-0762
Centre Rockland 735-5441

BLOUSONS
Styles et tissus variés.
Tailles régulières, fortes ou élancées 36 à 60**
Solde à partir de ..... **39,99 ***
Aussi disponible, notre seyante collection européenne. **A partir de** ..... **119,99 ***

VESTONS SPORT
Sélection de vestons et de blazers d'été.
Tailles régulières, fortes ou élancées 36 à 60**
Solde à partir de ..... **179,99 ***
Autre sélection de veston sport. **Solde** **129,99**

COMPLETS
Belle sélection de styles à devants droits ou croisés.
Tailles régulières, fortes ou élancées 36 à 60**
Solde **199,99**
Aussi disponible: complets 100% laine.
Tailles régulières, fortes ou élancées 36 à 60**
Solde ..... **299,99 ***

PANTALONS
Pantalons de ville, offerts en une variété de tons unis et de motifs.
Tailles 32 à 46. Courant jusqu'à 125$
Solde ..... **49,99 * à 89,99 ***
Pantalons sport lavable pour l'été.
Vaste choix de tons unis et de motifs.
Courant jusqu'à 85$. Tailles 32 à 46
Solde ..... **39,99 à 59,99**

CHEMISES HABILLÉES
Chemises habillés à manches courtes.
Tailles régulières 14 1/2 à 19 1/2. **Solde** **26,99**
Tailles fortes 15 1/2 à 21**, élancées 15 à 19 1/2**. **Solde...** **29,99**

CHEMISES SPORT
Chemises sport à manches courtes. Sélection imposante.
Tailles régulières P à TG, tailles fortes 1G à 5G**, élancées G à 4GL**. **Solde** ..... **34,99 ***
Autre sélection de chemises sport.
Solde ..... **24,99 ***

T-SHIRTS
Belle sélection de T-Shirts style polo.
Tailles régulières P à TG, fortes 1G à 5G**, élancées G à 4GL**. **Solde** ..... **34,99 ***
Aussi autre sélection. **Solde** ..... **24,99 ***

BERMUDAS ET MAILLOTS
Bermudas en coton/polyester et 100% coton.
Tailles 32 à 60. **Solde à partir de** ..... **29,99 ***
Sélection de maillots. Courant jusqu'à 45$
Solde à partir de ..... **24,99 ***

CHAUSSURES
Sélection de chaussures habillées, lacées ou loafers.
Courant 80$ à 160$
Solde ..... **49,99 * à 129,99 ***
Chaussures sport.
Courant 44,95 à 145$
Solde ..... **34,99 * à 99,99 ***
Chaussures de toile. Courant 59,95 à 90$
Solde ..... **39,99 * à 79,99 ***
Chaussures, non disponibles au Centre Rockland.

* Léger frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Placements Altamira Inc. invite particulièrement ceux qui envisagent investir dans nos fonds pour la première fois à une soirée d'information.

Ce séminaire vous permettra de mieux comprendre les stratégies de nos gestionnaires et de montrer le profil risque-rendement supérieur de nos fonds.

Hôtel Reine-Elizabeth
900 boul. René Lévesque ouest
Montréal, Québec

11 juillet
19 heures

Veuillez téléphoner au (514) 499-1656
ou 1-800-361-2354 pour réserver votre siège.

Altamira

J2117492

Le Salon
d'Antiquités
et d'art populaire de North Hatley

les 8, 9 et 10 juillet au Club de curling

Entrée: 5 $
(payable à la porte)



Soirée des collectionneurs le 8 juillet à 18 h 30

Cette soirée d'ouverture inclut cocktails et délicieux hors-d'oeuvre.

Billets: **20 $** - En vente à l'avance à la Galerie Jeannine Blais
100, rue Main, North Hatley
et au
Festival du lac Massawippi
C.P. 606, North Hatley (Québec) J0B 2C0
(819) 842-2179 - (819) 842-2637

le samedi 9 juillet, de 10 h à 18 h;
le dimanche 10 juillet, de 11 h à 17 h.

North Hatley (Québec)

B255 - 706

BouClair
VOTRE EXPERT EN DÉCORATION!

NOS PRIX N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI BAS!

ÉPARGNEZ 20% à 75%



Dernière semaine! GAGNEZ VOTRE DÉCOR DE RÊVE! Valeur de 5000$ Détails en magasin

TOUT LE RAYON DE LA DRAPERIE INCLUANT TISSUS UNIS & IMPRIMÉS
100% coton et poly-coton
114-137cm
Prix cour jusqu'à 29,99m
Prix de vente à partir de 3,99 m
(VIENNA COULEUR UNIE)

STORES VERTICAUX BouClair SUR MESURE
Lamelles en P.V.C. de 2" et 3 1/2"
Uni ou avec motifs
Couleurs variées
JUSQU'À 40% DE RABAIS
DÉLAI RAPIDE!

PANNEAUX DE DENTELLE
60 x 220cm, blanc
• AUCUNE COUTURE NÉCESSAIRE!
• PRÊT À INSTALLER!
• CHOIX DE 10 MODÈLES
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
Prix cour 9.99 ch.
Prix de vente 6,99 CH.

STORES HORIZONTAUX Mini 1" en P.V.C.
Couleurs variées
À partir de 2,99

18 X 45	2,99		
21 X 64	3,49		
23 X 64	4,49		
27 X 64	4,99	52 X 72	10,99
35 X 64	6,49	62 X 72	12,99
39 X 64	6,99	67 X 72	13,99
43 X 64	7,99	72 X 72	14,99
48 X 64	8,49	31 X 84	7,99

Les couleurs et les grandeurs peuvent varier d'un magasin à l'autre.

25% DE RABAIS SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE KIRSCH

ÉPARGNEZ 20% À 50% TOUT LE RAYON DES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS & TOUT LE RAYON DE LA LITERIE

Économisez sur les recouvrements de fenêtres sur mesure de:
Draco Kasch. Les Industries VERTICO Industries Inc. Elidé. HunterDouglas. LEVOLOR. et plusieurs autres!

NOUS GARANTISSONS TOUT MÊME VOTRE SATISFACTION!

NOUVEAU!
JOLIETTE
1075, boul. Firestone
PLACE ST-EUSTACHE
367, boul. Arthur-Sauvé
PLACE HENRI-BOURASSA
11277, boul. Lacordaire

Plus de 45 magasins pour vous servir! Consultez les pages jaunes pour connaître le magasin le plus près de chez-vous.

BouClair

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi
Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!
Nos décorateurs se rendront à votre domicile et vous guideront sur le choix de stores, voilages, draperies, couvre-lits etc..
(514) 331-1300

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 15 juillet 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks

RECHERCHÉE POUR SON PRIX QUASI

HORS-LA-LOI

ORIGINAL

LUCKY

Lager

BIÈRE • BEER

16,90$*

Taxes et consigne en sus

CAISSE DE 24 BOUTEILLES

La nouvelle Lucky Lager
vous est offerte à un prix si bas,
qu'à 1¢ de moins, le prix serait illégal.**

*Prix suggéré par le fabricant et applicable chez les détaillants participants. **Pour une bière régulière à 4,5 % d'alcool.